COMMENT ON FAIT L'OPINION PUBLIQUE
EN FRANCE

1re SÉRIE

F.-I. MOUTHON

Du Bluff au Chantage



Les Grandes Campagnes du "Matin"



- Le Roi des Belges
- L'affaire Chaumié
- L'affaire Humbert
- Les Millions de la Chilienne
- La Marche de l'Armée, de la Flotte, des Mutualistes, des Écoles, du Cheval et du Ballon
- Le Lait, l'Eau, l'Absinthe
- La Chartreuse
- La Céruse, etc, etc.....

PARIS
PAUWELS, Éditeur
18, Rue de Belleville

Du Bluff au Chantage

COMMENT ON FAIT L'OPINION PUBLIQUE
EN FRANCE

1re SÉRIE

F.-I. MOUTHON

Du Bluff au Chantage

Les Grandes Campagnes du "Matin"

PARIS
PAUWELS, Éditeur
18, RUE DE BELLEVILLE

PRÉFACE

Ce n'est pas sans émotion que, le 15 janvier 1908, j'ai franchi pour la dernière fois la porte du *Matin*.

Il y avait huit ans bientôt qu'un soir de juillet, M. Jules Cornély m'amenant à M. Maurice Bunau-Varilla lui avait dit :

« Il a une plume et du tempérament, vous en ferez quelque chose. »

Et mon nouveau directeur avait répondu :

« S'il a du tempérament, je m'en charge. Il marchera ! »

Je revenais alors de Lyon où, au sortir de la Faculté catholique de droit, j'avais, à vingt ans, fondé la *France libre*, journal socialiste chrétien, qui s'employait à convertir les curés à la République. Nous étions là une vingtaine de jeunes fous acharnés et candides, qui croyaient un peu, ne pratiquaient guère, et ne s'en battaient pas moins, sinon pour l'amour de l'Église, du moins pour l'amour des coups, et surtout de l'éternelle chimère des cerveaux adolescents : le salut de la Patrie.

C'était le beau temps. Lorsqu'en pleine vigueur, la *France libre*, assommée à coups de crosse par l'archevêque de Lyon, qui trouvait

son christianisme insuffisant, dut rendre son âme au Dieu pour qui elle avait combattu, il ne me restait, comme au roi de Pavie, que l'honneur à perdre. Je n'avais, sous aucune forme, jamais reçu un centime en six ans, je laissais dans cette liquidation brutale ma fortune très modeste et, avec elle, tout ce que d'ardentes sympathies avaient joué pour le Ciel sur nos jeunesses téméraires... un million peut-être. Quand nous fûmes vaincus, les plus sévères ont dit : « C'étaient des enfants », mais jamais personne : « C'étaient des coquins. »

***

J'entrais au *Matin* comme dans un prolongement naturel de la *France libre*. On y disait les mêmes mots, on y luttait pour les mêmes causes, pour la vertu, pour la morale, pour l'intérêt public et pour la France. On y habituait les rédacteurs à la pratique du même désintéressement. M. Bunau-Varilla avait dit : « Je le ferai marcher. » Il avait tenu parole. Pendant sept ans je fus de toutes les fêtes, et toujours aux postes d'honneur, quand il eut besoin de quelqu'un pour se faire casser la figure en son nom.

Le *Matin* n'avait pas de défenseur plus passionné, pas de soldat plus fier de son drapeau. Quand on disait devant moi : « Humbert, Casa-Riéra, le million des Chartreux, la Vie humaine », je ressentais dans les moelles le même

frémissement d'orgueil que l'invalide auquel on dit : « Austerlitz ou Wagram. »

De l'argent, bien entendu, je n'en demandais pas ou le moins possible, et si quelques-uns prétendaient parfois entendre dans la coulisse des bruits étranges d'or qu'on remue, je n'en avais cure et je m'obstinais dans ma médiocrité satisfaite : j'avais presque un scrupule à prendre quoi que ce fût à cette réserve qui était, au dire du *Matin*, la caisse du bien public et le trésor de la France.

Et c'est ainsi qu'insouciant des calomnies, des injures et des coups, je m'acheminais vers l'âge mûr, trop heureux d'associer ma pauvreté volontaire au noble désintéressement du grand Philanthrope.

*
* *

Depuis deux ans, néanmoins, il semblait qu'un souffle nouveau passât dans l'atmosphère de nos vertus communes. Les mêmes mots avaient d'autres sens, les mêmes gestes d'autres allures ; le bruit joyeux et batailleur de jadis devenait du bluff grandissant, et la police sociale dont j'avais été si fier autrefois d'exercer les nobles prérogatives quand, faite d'initiative et d'audace, elle démasquait les grands escrocs, s'égarait peu à peu dans l'ordure ménagère des tables de nuit et des cuvettes......

On répondit d'abord à mon inquiétude : « C'est un malentendu, une mauvaise heure à passer, des influences néfastes à détruire », et

quand les mots de chantage, d'intimidation, de diffamation montèrent jusqu'à moi, on répliqua en riant : « Du chantage ! lorsqu'on a cinquante millions de fortune, allons donc ! C'est tout au plus de la vertu exagérée. » Et je convins en moi-même que ces cinquante millions étaient, en effet, un argument sans réplique et un rempart sans issue contre l'assaut des malveillances humaines.

C'est sous l'empire de ce malaise persistant que le hasard d'un voyage me ramena, il y a quelques mois, à Bruxelles. J'y étais venu trois ans plutôt faire l'une de nos grandes enquêtes de moralisation internationale. Or, quand j'en évoquai le souvenir devant mes témoins d'autrefois, ceux auxquels M. Bunau-Varilla m'avait en personne spécialement adressé, ils me demandèrent si je me moquais de lui, d'eux ou de moi-même.

Et lorsque je les quittai, j'emportai la preuve qu'après avoir poursuivi, dans l'affaire Humbert, la plus grande escroquerie du siècle, j'en avais fait, avec la campagne contre le roi des Belges, le plus grand chantage.

Ainsi je m'étais exposé pendant sept ans à tous les soupçons et à toutes les rancunes, j'étais descendu jusqu'à l'extrême limite de l'abnégation, du dévouement et de la confiance, et tout cela pour apprendre un jour que le mépris, qui nous enveloppait peu à peu de son incommensurable effluve, n'était, hélas ! que trop mérité.

J'avais bien marché, en effet, et Maurice Bunau-Varilla avait fait quelque chose de moi — presque un maître chanteur ! — Mais marchera bien qui marchera le dernier.

. . . .

J'envoyai ma démission par une lettre très affectueuse pour un homme dont le nom ne doit pas être mêlé à la tristesse de ces pages et, bien entendu, muette pour la maison que j'avais hâte de quitter. On me demanda si je ne pourrais pas y joindre un mot pour témoigner à M. Varilla la persistance de ma gratitude.

Je répondis simplement qu'il était contraire à l'usage et au protocole que le serviteur accorde en s'en allant des certificats à son maître [1].

---

1. M. Varilla, qui avait déjà un certificat de bonne conduite, signé Jeanne Wéber, en a depuis lors exigé d'autres de M. Clemenceau, président du Conseil, de tous les ministres présents, passés et futurs, de toutes les banques, compagnies, sociétés, corporations, associations, congrégations et agences qui existent sur la surface du territoire. Comme la façon de demander vaut mieux que ce que l'on demande, personne ne s'est avisé de courir les risques d'un refus. M. Bunau-Varilla est aujourd'hui l'homme qui possède, sinon les meilleurs, du moins les plus nombreux certificats de France.

Cette triple cuirasse de papier doit préserver la vertu de Madeline contre les audaces du Jury de la Seine. Quant à celle de M. Varilla, qui ne s'expose en public qu'avec une cuirasse d'airain (Manufacture des Armes et Cycles, 42, rue du Louvre, 5 mai 1905 : 500 fr.), elle s'est, dit-on, réfugiée, comme aux jours de grands périls, sous la protection des cieux étrangers.

Deux mois plus tard, M. Bunau-Varilla s'inquiétait encore de rumeurs hostiles où l'on mêlait, paraît-il, nos deux noms et me demandait à nouveau un témoignage de confiance.

Je n'ai pas voulu lui refuser cette dernière satisfaction : j'ai réuni des souvenirs, des documents et des chiffres ; j'ai fouillé à la clarté de ma nouvelle expérience tout mon passé douloureux, et puisqu'il lui faut absolument, un certificat de ma main, eh ! bien, soit, le voici [2].

***

J'ai cependant voulu que ce livre de colère soit aussi un livre de justice [3]. Si j'avais été seul

---

2. Pour avoir dit avec moins de preuves les mêmes choses, Henri Rochefort, Ernest Judet et le Syndicat des marchands de vins de Paris ont été respectivement assignés en 100 000 fr. de dommages-intérêts.

C'est à propos de Rochefort que Varilla s'écriait, sous le hall du boulevard Poissonnière : « Je ferai vendre sa dernière chemise et je le promènerai tout nu dans une cage à travers Paris. »

A la réflexion, il ne voulut point exposer sa pudeur à ce spectacle impudique et se désista successivement de tous ses procès contre Rochefort, Judet et les marchands de vin.

3. Je veux que ce livre soit aussi un livre de loyauté, même et surtout vis-à-vis du *Matin*. S'il m'était arrivé de me tromper en quoi que ce soit, sur une personne, un fait, un chiffre ou une appréciation quelconque, je m'empresserai d'imprimer en tête de la deuxième série de ces études sur la manière dont on fait en France l'opinion publique, la réponse qui me signalerait mon erreur et de donner à la rectification légitime la même publicité qu'à l'attaque.

Chaque fois que, dans ce livre, je nomme le *Matin*, c'est comme instrument exclusif des volontés

en cause, je serais parti silencieusement de sa maison, comme on part d'un mauvais lieu ; mais j'ai vu derrière moi tous ceux qu'il avait salis, déshonorés, ruinés pour s'enrichir et se distraire ; j'ai vu la foule hypnotisée par ses bluffs et guettée par ses convoitises, et c'est à toutes ses victimes d'hier et de demain que j'apporte dans ces pages une arme pour se défendre.

Cette arme, c'est la lumière : je n'accuse pas M. Bunau-Varilla, je ne le diffame pas, je le montre.

Et s'il est vrai qu'il faille être fou pour s'attaquer à sa puissance obscure et formidable, et que quiconque l'ose soit un homme perdu d'avance, eh ! bien, soit encore ! J'ai cette audace, j'accepte ce péril et je paye de cette rançon le mal inconscient que j'ai pu faire par son ordre.

Enghien-les-Bains, 24 juin 1908.

---

et des haines de M. Bunau-Varilla. Lorsque la nécessité du récit ou la présence d'une signature m'obligent à parler de mes anciens collaborateurs, je les mets en scène, sans les mettre en cause, car je sais par ma triste expérience combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'échapper à sa redoutable suggestion.

Tous ceux que j'ai connus dans cette galère étaient de très braves gens qui, avec plus ou moins d'enthousiasme, ramaient comme moi pour le compte d'un pirate.

La Chanson du Roi

I

« VIVE LA VERTU, MONSIEUR! »

Ce ne fut point dans l'écarlate splendeur de la salle du trône où il se manifeste d'ordinaire aux yeux tremblants de ses serviteurs, ni dans l'oratoire eucharistique qui le précède et où il se communique plus familièrement à ses apôtres que M. Maurice Bunau-Varilla me faisait en ce premier matin de mars l'impérieux honneur de me recevoir.

Une dépêche dans la nuit m'avait prévenu que le Maître rentrant de voyage m'attendait dès huit heures en son hôtel de l'avenue du Trocadéro, et ce n'était pas sans inquiétude que pour la troisième fois je venais prendre à l'abri de ses murs domiciliaires son mystérieux mot d'ordre.

La première fois, c'était pour recevoir de lui la redoutable mission de réhabiliter le Panama et de le présenter au public comme la plus féconde entreprise de tous les siècles.

En dix-sept articles je glorifiai en conscience le désintéressement, le patriotisme et le génie de Charles et de Ferdinand de Lesseps, mais quand vint l'heure de démontrer que la Compagnie teutonne : Artigues, Sonddreger, Bunau-Varilla et Cie avait bien mérité des actionnaires en perçant, au lieu de la Culébra, un trou de vingt millions dans leur budget, je succombai sous la tâche surhumaine. Faute de ce point capital, le grand œuvre demeura stérile et la France ne connut pas la transfiguration de M. Varilla en bienfaiteur de la Patrie.

La seconde fois, c'était pour entendre de sa bouche la terrible confidence d'un crime monastique : « Dans un couvent de sœurs françaises, on avait, au milieu de sombres péripéties, fait disparaître une étrangère, sœur Maria de la Lux, pour s'emparer de son héritage. »

Après enquête j'avais écrit en dilettante l'histoire dorée :

« Une jeune Chilienne était morte poitrinaire après une maladie de deux ans et un testament de dix lignes par lequel elle constituait comme légataire universel de son immense fortune, M. Roland-Gosselin, agent de change près la

Bourse de Paris. M. Roland-Gosselin n'était en apparence qu'un simple intermédiaire et c'était sans doute à ses anciennes compagnes, que sœur Maria de la Lux, libre, majeure et reconnaissante, avait voulu laisser le somptueux souvenir de quarante millions de gratitude. »

Ce dilettantisme n'avait pas eu l'agrément du Maître. Il lui fallait, pour commencer, l'autopsie de la morte, l'arrestation des sœurs, la destitution de l'agent de change et la dégradation du Procureur général, coupable de résister à ses ordres. Il lui fallait, surtout, pour finir, la restitution aux Chiliens collatéraux et milliardaires, des quarante millions perdus en terre française.

Pour la seconde fois je dus reconnaître mon impuissance et M. Varilla trouver des plumes plus expertes qui apprirent au monde stupéfait l'horrible vérité : Bulot, anticlérical, athée et franc-maçon notoire, s'associant avec un agent de change catholique et trois douzaines de nonnes pour supprimer les vivantes et dépouiller leurs cadavres !



Un sort pernicieux s'attachait ainsi aux initiatives personnelles du Directeur du *Matin*, et c'est

au souvenir de ces deux campagnes, sans suite et sans gloire, que je pénétrais dans le cabinet de travail où il m'attendait.

Sa lèvre n'avait point vêtu ce matin-là le glorieux sourire qui témoigne de la perpétuité de ses satisfactions intérieures, mais se plissait au contraire sous le poids de soucis imprévus. Il se leva et me dit lentement :

« Le Roi des Belges s'est suicidé. »

Les feuilles du matin et le *Matin* lui-même m'avaient caché cette catastrophe internationale. J'en éprouvai quelque surprise, et le sachant lié, comme il convient, avec les monarchies voisines, je me disposais aux condoléances opportunes quand il ajouta :

« Il s'est suicidé moralement. Préposé par le ciel à l'exemple d'un peuple, il a abandonné sa femme et renié ses filles, pour vivre en concubinage avec d'infâmes gourgandines. Imposé par la naissance à la garde de la Constitution, il néglige ses prérogatives sacrées pour se livrer au trafic du caoutchouc, de l'ivoire et de la chair humaine.

« Ce scandale couronné ne peut pas s'appesantir davantage sur la conscience de l'Europe, et c'est le devoir du *Matin*, défenseur de toutes les nobles causes, d'en provoquer la disparition. »

Je crus d'abord que, rival de cet autre Jacques, l'empereur du Sahara, M. Varilla, qui, depuis, voulut un moment faire occuper le Maroc par les

volontaires du *Matin*, m'imposerait une expédition militaire. L'homme qui se vantait de faire et défaire les ministres et qui, par un seul acte de sa volonté toute-puissante, instituait plus tard son majordome, Pape de la Nouvelle Eglise, pouvait tout aussi bien créer des généraux.

J'allais lui objecter que, n'étant point Vauban ni Gérard, je n'avais aucune qualité pour reprendre Anvers et Namur, lorsqu'il précisa :

« Vous partirez demain matin et vous vous mettrez en rapport avec un de mes lieutenants, M. Wauters, secrétaire général du chemin de fer du Congo, pour qui je vous remets cette lettre de recommandation. Lui-même vous introduira auprès de personnes compétentes et sûres et, après les avoir entendues, vous dévoilerez sans pitié l'ignominie de l'usurpateur. La Belgique n'attend que le signal de la Révolution. Dans quinze jours, Léopold ne sera plus Roi des Belges.

Je n'étais pas Gérard ni Vauban ; mais j'étais un peu Don Quichotte. Tout en faisant la plus large part à l'ordinaire mégalomanie de mon maître, je pensais qu'il n'avait pas tout à fait tort de s'en prendre à ce roi fin de siècle, qui bravait ouvertement la pudeur universelle, par la singularité de ses mœurs familiales et financières.

Moins susceptible, il est vrai, que la Belgique et l'Europe, Varilla avait attendu vingt ans pour s'émouvoir. Ni l'exploitation des nègres, ni l'in-

ternement de la princesse Louise, ni l'exil de la princesse Stéphanie, ni la solitaire agonie de la reine dans l'abandon de Spa n'avaient, pendant ce long espace, touché ce cœur sentimental. Mais si tardif fût-il, l'éveil de sa conscience restait le bien venu.

Je partais pour une campagne chimérique mais qui, du moins, prenait à la chimère son désintéressement sidéral. Je marquais d'une pierre blanche la date mémorable du 4 mars 1904 — date qui m'apportait enfin la revanche de réalités équivoques et de campagnes obscures dont l'ombre se profilait encore sur l'inquiétude de mon passé.

* * *

A l'exemple des plus illustres néophytes, M. Bunau-Varilla brûlait, sans doute, de réparer le temps perdu en coupables complaisances. Il avait d'abord accordé au roi des Belges quinze jours pour choisir entre le suicide et l'abdication, mais sa juste colère ne put pas se contenir au-delà de douze heures. Dès le lendemain, je lisais dans l'express de Bruxelles et en tête du *Matin*, cette page anonyme et foudroyante, dont bien peu de journaux parmi les plus libertaires ou les plus unifiés pourraient représenter la pareille.

« La Fin d'un Roi.

« *Bruxelles, 5 mars 1904* (de notre envoyé spécial).

« La Belgique n'a plus de roi.

« Il existe encore, au Palais-Royal de Bruxelles ou bien à Laeken, à Ostende, à l'Elysée-Palace de Paris, ou même en automobile, sur la grande route, à moins que ce ne soit en quelque villa galante reliée par un tunnel à la demeure royale, un vieillard de soixante-dix ans, toujours robuste, alerte, actif et volontaire ; mais de souverain au sens exact du mot, le pays n'en a plus.

« Léopold II vient de se suicider.

« Il y avait longtemps que la catastrophe paraissait inévitable. Quiconque suivait d'un peu près la marche des événements devait prévoir une aussi lamentable fin. Depuis que le congrès de Berlin a fait de lui un souverain absolu du Congo, depuis que ce domaine immense, après être demeuré quelque temps en jachère, a pu être savamment exploité, grâce à la traite des nègres, à la confiscation de l'ivoire et du caoutchouc, au pillage systématique et aux massacres d'indigènes discrètement opérés sur les points stratégiques, le roi constitutionnel d'autrefois s'est transformé en un formidable agent d'affaires, âpre au gain,

féroce aux intérêts d'autrui, indifférent ou haineux pour les membres de sa propre famille...

« ...Cœur sec, égoïste et cruel, n'ayant de faiblesse que pour la satisfaction de ses fantaisies attardées, il a scandalisé toutes les cours européennes et gagné le mépris des souverains qui sont en même temps des gentilshommes, par la honteuse avarice qui, sous prétexte de pudeur, lui faisait, l'une après l'autre, renier deux de ses filles. Il ne conserve la dernière, encore, auprès de lui, que par un suprême calcul d'Harpagon, et pour se constituer, en quelque sorte, un alibi en cas de méchante affaire.

« Il a vieilli de la sorte, se souciant fort peu de son pays, de cette laborieuse et honnête Belgique, dont tout l'effort tend à vivre librement, quel que soit le parti triomphant, et qui se croyait à l'abri, grâce à une Constitution respectée par tous, de ces révolutions où sont condamnées des nations moins civilisées et moins prospères.

« Hélas ! Il se trouve que ce peuple a maintenant l'humiliation de voir son long effort et sa patiente probité honteusement salis par l'administration de son chef légal. Il se trouve que sa Majesté Léopold II, roi des Belges, souverain de l'Etat indépendant du Congo, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, colonel propriétaire du régiment d'infanterie autrichien N° 27, chef du régiment de dragons prussien N° 14, à la suite

de la marine allemande, général suédois, bailli et grand-croix de l'ordre de Malte, chevalier de Saint-André, de Saint-Hubert, de la Toison d'or, de l'Éléphant, de l'Annonciade, de l'Aigle noir et de la Jarretière (de la Jarretière surtout !), n'est plus, en réalité, qu'un vulgaire forban.

« Et ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'un tel prince, encouragé par une longue tolérance et se fiant à la neutralité légendaire issue des protocoles, croit pouvoir prolonger de longues années encore (jusqu'à ce que l'heure ait sonné pour lui de remiser à la fois l'automobile et de dételer la patache), cette existence de « bâton de chaise » et cette carrière de courtier royal.

« Il faut dire, pour expliquer une telle illusion, que le second roi des Belges a véritablement innové, en fait *d'escamotage financier*. Il est impossible de montrer à la fois plus de verve subtile et plus de doigté. Il vous a travaillé la matière politique comme un maître maquignon, poussant à la suppression des jeux en Belgique, *dès que les roulettes concurrentes eurent mis le juste prix à sa haute intervention*, favorisant les oscillations de la bascule parlementaire selon l'état de sa bourse et ne reconnaissant au monde qu'une liberté : *celle qu'il croit avoir de faire ce qui lui plaît, envers et contre tous.*

. . . .

« Peine perdue ! L'heure est à la justice. Pour

le monarque indigne et le père dénaturé, le tocsin de l'honnêteté sonne le glas du règne.

« La Belgique n'a plus de roi. »



En débarquant dans la capitale du roi « forban » et du peuple « humilié », mon premier soin fut de lire les gazettes indigènes. Catholiques, libérales et socialistes rapportaient que le *Matin* de Paris injuriait le roi des Belges en deux colonnes, et, tout en déplorant les tares royales, s'accordaient en ceci que l'article devait sortir du cerveau d'un malade et de la plume d'un fou. Je reconnus à cet accord que les philanthropes ont beaucoup de peine à accomplir le bonheur des peuples et qu'au lieu de faire l'entrée triomphale d'un journaliste libérateur, il serait plus prudent de descendre à l'hôtel sous un nom d'emprunt.

Ainsi qu'il était écrit, M. Vauters m'instruisit de son mieux et m'adressa aux sources vertueuses et convenues, quelques personnalités congolaises qui me reçurent avec inquiétude, quelques socialistes de marque qui me reçurent avec réserve et Mme d'Estève qui me reçut avec enthousiasme. Mme d'Estève avait rendu au roi vingt ans de bons et loyaux services et ne lui pardonnait pas d'être mise à la retraite en plein épanouissement de son ardente maturité. Celle-ci me ren-

seigna sur l'homme, ceux-là sur les œuvres. et je rapportai dans ma valise tout le linge sale de la famille des Cobourg, et ce qui était plus sérieux, sans être plus propre, une documentation sur le régime du Congo, extrêmement importante et d'autant plus précise qu'elle m'était fournie par les hommes qui en avaient le plus abondamment profité.

* * *

Les démêlés familiaux et les chroniques de l'Œil de Bœuf de Laeken et d'Ostende servirent à la confection d'une sorte d'autobiographie du souverain par lui-même, autobiographie qu'en tête de ses numéros des 19, 21, 26 et 29 mars, le *Matin* publia sous ce titre : *Mémoires qui pourraient être authentiques de Léopold II, roi des Belges.* Ce n'était plus l'attaque grossière, mais l'éraflure psychologique, la pose de banderilles avant la mise à mort immuablement décrétée par Varilla. Le roi y étalait ses tares avec complaisance et se proposait ainsi au jugement de ses contemporains.

« Le jour de mon avènement, les Chambres belges prirent la peine de me lire en grande pompe la Constitution, que j'ai depuis lors réduite à sa juste valeur de phraséologie préparatoire aux discours du trône et programmes des ministres.

J'appris de la sorte qu'elle avait pour bases essentielles la religion, la famille et la propriété, et que je ne devais rien faire qui pût ébranler ce triptyque fondamental.

« Je jurai de grand cœur à la propriété tous les égards qu'on me demanda pour elle. Depuis que la propriété n'est plus, selon la vaine formule des économistes, le travail accumulé, mais l'accumulation du travail d'autrui, sa sauvegarde est entièrement conforme à mes principes. J'ai même si bien tenu mon serment et prêché de mon exemple que je serais aujourd'hui le plus grand propriétaire de Belgique si, par l'ingénieuse acquisition de ma ferme du Congo et de son bétail d'ébène, je n'étais devenu le plus grand propriétaire foncier de l'univers...

« Dans un Etat bien entendu, où chaque chose doit être à sa place, la famille populaire est une nécessité, mais la famille royale est un paradoxe. Si j'avais eu quelques doutes à cet égard, la mienne m'aurait radicalement guéri de ma perversion sentimentale.

« De toute cette lignée, vaste comme celle de Priam et fatale comme celle des Atrides, il ne reste rien — ou si peu : la princesse Clémentine, que me renvoya un jour un coup de cravache de sa mère, et qui, dans son juste effroi du destin matrimonial de toutes les filles et femmes des Cobourg, préfère encore le célibat au mariage.

« Tous les autres, ceux qui furent une gêne ou une entrave dans ma vie, ont disparu. Ma sœur Charlotte, folle depuis quarante ans ; ma femme, morte après un demi-siècle de haine et d'agonie ; Rodolphe et Baudouin, assassinés ; mes filles, maudites ; mon frère, renié ! Je suis enfin seul, seul et libre d'étonner le monde, en lui donnant sans contrainte la mesure de moi-même...

« La religion, troisième commandement du Décalogue constitutionnel, n'était point faite pour en imposer à mon besoin de libre arbitre. Je la respecte pour le concours qu'elle apporte au pouvoir, et j'estime volontiers, comme Voltaire, que, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer ; mais, suivant les distinctions d'une sage logique, je m'en sers et n'en use pas.

« Mon père était protestant, ma mère catholique. La plupart des miens ont, en se mariant, troqué leurs croyances originelles contre d'autres plus opportunes. J'ai compris par là qu'une chose dont on changeait comme de linge ne devait pas avoir d'autre importance que celle d'un costume de cérémonie. Je l'avais donc remisée à la garde-robe des accessoires, d'où je ne la tirais qu'aux grandes circonstances, lorsque la maladresse d'un prêtre vint compromettre le *modus vivendi* dont le Bon Dieu et moi-même nous nous portions à merveille.

« Ne voulut-il point, pour prix d'une absolution,

ma promesse d'abandonner Mme d'Estève ! J'abandonnai plutôt mon confesseur, infiniment moins agréable ; mais afin de ne pas amoindrir l'efficacité des formules religieuses sur le traitement des mentalités populaires, j'ai pour une fois sauvé les apparences. Chaque année, lorsque le calendrier ramène la semaine sainte et que la sève carillonne dans mes veines l'annonce des Pâques nouvelles, je m'embarque pour quinze jours à bord de l'*Alberta*. Pendant que la Belgique me croit parti vers quelque mystérieux sanctuaire, je communie en pleine mer. Et, pour n'être pas tout à fait identique à celle de Notre-Seigneur, la passion que je commémore ne m'entr'ouvre pas moins d'une façon fort plaisante les portes du paradis. »

***

Tout ceci n'est qu'une littérature préparatoire. Ce n'est d'ailleurs point par l'aiguillon, mais par la massue que Varilla compte délivrer les Flamands et les nègres. Aussi, par téléphone et par télégraphe, réclame-t-il avec une impatience exaspérée les articles sur le Congo. Ceux-ci, il ne les lui faut plus individuellement, mais en bloc, afin de paraître sans arrêt et d'étouffer sous leur masse la monarchie corrompue.

C'est d'une main joyeuse qu'il serre enfin contre lui le dernier des sept articles documentaires.

C'est à pleins yeux qu'il en savoure les conclusions farouches : les quinze jours sont révclus ; la justive va s'accomplir. Je suis, en avril 1904, le premier journaliste du monde, libérateur du Brabant, du Limbourg et des territoires qui s'étendent entre le Zambèse et l'Oubanghi. J'aurai ma place dans l'histoire entre M. Thiers, Brutus et l'oncle Tom, et, dès maintenant, confus de mes vains soupçons et de mes craintes puériles, je bénis les dieux qui m'associèrent, pour les nobles causes, à ce grand honnête homme frénétiquement épris de justice et d'idéal.

*
* *

Brefs espoirs, hélas ! et courtes illusions ! Le numéro du lendemain n'inaugurait pas la série des articles vengeurs, ni les numéros qui suivirent. M. Bunau-Varilla, revenu à son ordinaire sérénité, m'ayant à nouveau admis en sa présence, m'expliqua :

— « La portée de vos articles est incalculable et la Belgique frémissante est à la veille d'une insurrection. En réfléchissant à mon immense responsabilité, je me demande s'il n'est pas de mon devoir de lui épargner la guerre civile et d'accorder à Léopold le temps d'abdiquer. »

Et de fait, il lui accorda deux ans pour s'y résoudre, deux ans au cours desquels il fut sévère-

ment interdit de troubler d'une parole dissonante les derniers jours du royal condamné. Ce ne fut qu'en 1906 que la justice de M. Varilla redevenue subitement plus forte que sa patience se mit à poursuivre de nouveau le monarque réfractaire dans ses derniers retranchements, sa caisse, ses cuisines et son lit.

On publia à son sujet quelques proses anonymes :

« La fortune du roi »
« Le cuisinier de la favorite »
« Il est enfoncé le Vert-Galant »

proses qui n'étaient plus comme jadis grossières, comminatoires ou cinglantes, mais à peine discourtoises, tout juste ce qu'il fallait pour réapprendre à l'oublieux Léopold que le *Matin* était toujours là.

Il s'en souvint et tout retomba dans la paix et l'oubli.

Depuis lors, de retentissants débats ont passionné, en Angleterre et en Belgique, la tribune et l'opinion. La reprise du Congo a retenu pendant trois mois l'ordre du jour des Chambres belges et l'attention des Chancelleries. Non seulement, le *Matin* n'en a pas profité pour exhumer les révélations sensationnelles qui devaient modifier la carte d'Afrique, et le destin des Cobourg,

mais il est, au contraire, devenu discret et respectueux.

Le roi aurait-il, par hasard, amendé sa politique et sa conduite, renoncé au caoutchouc, aux femmes et à l'ivoire ? ou bien Varilla aurait-il simplement pardonné à Léopold dans un accès désintéressé de sublime miséricorde ?

II

« VIVENT LES DIVIDENDES, MESSIEURS ! »

En ce même mois de mars 1904 et tandis que dans les conseils tâtonnants du boulevard Poissonnière on décidait du sort de la Belgique et de la morale, la Compagnie Belge des chemins de fer du Congo se débattait à Bruxelles contre les variations de la fortune.

La Compagnie des chemins de fer du Congo était une société anonyme qui possédait 30 millions d'actions, 51 millions d'obligations et dix-sept administrateurs aux appointements de trente mille francs par année, soit, pour les plus laborieux d'entre eux, sept ou huit mille francs par heure de travail.

Les obligations avaient été, comme il convient, réservées au vulgaire, mais le capital avait été

couvert de la sorte : quinze millions par l'Etat belge, dix millions par les diverses sociétés congolaises auxquelles le roi Léopold avait primitivement affermé ses domaines africains, et cinq millions par un syndicat de capitalistes internationaux. Les statuts prévoyaient, en outre, 4 800 parts de fondateurs, parts sans valeur nominale que les parrains de l'entreprise s'étaient naturellement offertes à titre de jetons supplémentaires.

Bien que constituée dans le but louable de faire communiquer Matadi avec Stanley-Pool, ce chemin de fer servait surtout à conduire un certain nombre de financiers sans scrupules à des fortunes vertigineuses. Jamais aucune Bourse n'avait, avant la Bourse de Bruxelles, connu le scandale d'un tel agio. Dès le début et alors que non seulement la ligne inachevée n'avait aucune valeur effective, mais qu'elle implorait encore pour son achèvement une nouvelle subvention de l'Etat belge, de savantes campagnes de presse triplaient en quelques mois ses actions ordinaires et cotaient ses parts de fondateurs à des cours de folie.

En 1895, personne n'en voulait à 99 francs ; en 1897, on n'en trouvait plus à 15.000 francs pièce, ce qui permit aux heureux bénéficiaires de revendre soixante-douze millions les 4 800 parts qui ne leur avaient rien coûté et qui ne valaient encore rien, puisque leur participation éventuelle

aux dividendes ne reposait, comme ces dividendes eux-mêmes, que sur de simples hypothèses. Un ingénieux système de dépêches, tour à tour affligeantes et laudatives, maintenait d'ailleurs en haleine ces parts versatiles qui variaient ainsi d'un millier de francs d'une semaine à l'autre. Et comme c'étaient naturellement les mêmes initiés qui achetaient en baisse, et revendaient en hausse, on peut estimer à plusieurs centaines de millions les sommes qu'en moins de cinq ans ils arrachèrent à l'épargne publique.

***

Un jour vint cependant, le 1er juillet 1903, où le fameux chemin de fer dut sortir de l'hyperbole pour entrer dans la circulation.

Les exercices de 1900 à 1903 furent excellents en tous points et supérieurs, en tout cas, aux prévisions techniques. Il en résulta que les titres, désormais solidaires de recettes précises, subirent une dépréciation radicale et s'équilibrèrent au cours moyen de 1 250 francs pour les actions et de 3 500 francs pour les parts. Bien qu'il n'eût jamais autant valu qu'à l'époque où il n'existait pas, le chemin de fer du Congo restait un placement de premier ordre pour les souscripteurs de la première heure.

Or, c'est quand il abandonnait ainsi le bluff

originel pour s'aiguiller sur la voie normale, qu'une suite de graves incidents faillit compromettre pour toujours sa jeune prospérité.

Au début de 1904, la Compagnie du chemin de fer se trouva sous la menace subite de ne pouvoir plus payer de dividendes.

Voici ce qui s'était produit :

Lorsqu'elle avait fait appel au concours de la Belgique, le Parlement lui avait consenti en deux fois une souscription de quinze millions, mais sous la clause formelle, incorporée dans la loi de 1904 et répétée dans la convention de 1906, que l'Etat belge pourrait racheter la concession, soit au cours des travaux, soit dans les cinq ans qui suivraient l'ouverture de la ligne, en reprenant toutes les charges et en remboursant au pair le capital social.

Le délai prévu expirait le 1er juillet 1903, et les résultats du premier exercice avaient créé un courant favorable au rachat. L'Etat belge, déjà possesseur de la moitié des actions, se prévaudrait inévitablement de cette occasion de reprendre les autres à bon compte. Les actionnaires qui, eux, ne tenaient pas du tout à être remboursés au pair, entreprirent dès le début de 1901 des négociations préservatrices et, le 12 novembre de la même année, signèrent un nouveau contrat basé sur ces deux concessions apparemment réciproques :

1. Le gouvernement belge consent à suspendre jusqu'au 1er juillet 1916 son droit de rachat.

2. La Compagnie du chemin de fer consent en retour une réduction immédiate de 30 p. 100 sur les tarifs.

Les promesses sont généralement plus commodes à faire qu'à tenir. La Compagnie, prête à tous les sacrifices pour échapper à la catastrophe, se prépara à tous les atermoiments pour échapper à sa parole. Elle avait bien dégrevé les voyageurs — mythes inconnus dans un pays où l'administration prévoyante n'abandonne pas précisément les nègres au hasard des voyages d'agrément, — mais elle refusait avec constance le dégrèvement global des marchandises. En pratique, l'Etat exigeait une remise de 30 p. 100 ; le chemin de fer en opérait une de seize. La querelle aurait pu se prolonger si le roi Léopold II, pour qui les affaires sont les affaires, et l'arithmétique une science fort exacte, n'avait, en sa qualité de propriétaire de Congo, signifié à la Compagnie réfractaire qu'en attendant la rupture du contrat, il lui refusait toutes les concessions territoriales en instance et mettait, par surcroît, l'embargo sur toutes les sommes qui lui étaient dues pour les transports officiels.

***

C'est au milieu de ces péripéties fâcheuses que

s'ouvrit l'assemblée générale du 20 janvier 1904. Le collège des commissaires appela d'abord toute l'attention de l'Assemblée sur la gravité des événements :

« **Qu'il nous soit permis d'exprimer l'espoir de voir survenir une prompte solution des différends survenus entre l'Etat Indépendant du Congo et notre Compagnie. Le rapport du Conseil d'administration dont il va vous être donné lecture, vous renseignera sur la portée de ces différends et attirera spécialement votre attention sur les conséquences financières qu'ils peuvent avoir pour notre Compagnie** ».

Et ce rapport avertisseur s'exprimait ainsi :

« **Des divergences de vue qui auraient, si la manière de voir de l'Etat du Congo pouvait être admise, des conséquences très graves pour notre Société, existent entre l'Etat Indépendant et votre Conseil d'administration au sujet de l'exécution à donner à la convention du 12 novembre 1901...**

Sur ce litige s'en est greffé un autre. L'Etat Indépendant a, vis-à-vis de la Compagnie, du chef des transports effectués jusqu'au 1er janvier 1904 une dette d'environ 2.800.000 francs. Lorsque le différend sur l'interprétation à donner aux clauses ci-dessus a pris naissance, l'Etat a d'abord déclaré qu'il ne nous ferait plus aucun versement, basant son refus sur ce qu'il aura droit à certaines « ristournes » quand la liste complète des marchandises à dégrever sera arrêtée.

Vous avez, au lendemain de l'achèvement de la ligne qui n'a été terminée qu'au bout de plusieurs années de lutte, pendant lesquelles vos capitaux non rémunérés ont couru les plus grands dangers (c'était l'époque où les parts de fondateurs se vendaient 15.000 francs !), **consenti de très considérables réductions de tarifs. Nous ne pouvons admettre, et nous sommes persuadés que vous serez unanimes à partager votre manière de voir, que la Compagnie soit tenue à d'autres réductions que celles qui sont prévues par les conventions que vous avez alors approuvées et par les modifications au cahier des charges que vous avez votées.** »

C'étaient des récriminations ; ce n'était pas une solution. L'Assemblée se sépara sans conclure mais, à son défaut, le public tirait énergiquement les conséquences du conflit. Les valeurs de la Compagnie — actions ordinaires, actions de capital, actions de jouissance et parts de fondateurs — glorieusement stationnaires jusqu'en avril 1903, avaient entrepris une marche inquiétante vers l'inconnu.

Elles cotaient respectivement :

1903	En mai.	1252	759	530	3375
—	En juin	1220	749	520	3087
—	En juillet	1205	730	490	2962
—	En octobre . . .	1195	765	475	2900
—	En décembre .	1142	747	414	2475

1904	En janvier . . .	1146	750	390	2400
—	En février . .	1100	730	385	2345

Le 1er mars enfin, veille du jour mémorable où, nouveau Pierre-l'Hermitte, M. Maurice Bunau-Varilla entreprit la délivrance du Congo et des Flandres, elles plongeaient au plus bas des cours enregistrés.

1072 720 380 2342

L'heure n'était pas aux vains propos avec un monarque intraitable : elle était aux actes ! Le 3 mars se réunit, au 48 de la rue de Namur, non plus un Conseil d'administration, mais un Conseil de Guerre qui prit, à n'en point douter, des résolutions terribles et fécondes. Dès les jours qui suivent et comme rejointes dans leur fuite par l'annonce d'un céleste concours, les valeurs s'arrêtent subitement. Elles tournent d'abord sur elles-mêmes, hésitantes et craintives.

1082 731 385 2370

Les renforts arrivent. Elles se maintiennent bravement.

1085 734 385 2387

Et puis, aux premiers jours d'avril, c'est une rumeur vague, une allusion, un bruit qu'on chuchote :

1100 740 385 2390

Vers le 15, la grande nouvelle s'affirme. Le miracle serait accompli. Le plus opiniâtre des

hommes et le plus orgueilleux des rois, aurait capitulé devant la Compagnie. Elles en frétillent d'allégresse dans les cotes de la Bourse.

1150 750 410 2600

A la fin du mois, la victoire est officielle ; elle est si complète qu'elle est presque incroyable. Non seulement le roi transige sur la question pendante des tarifs, mais il recule de 1907 à 1910 l'époque où la Compagnie devrait, en vertu des articles 21 et 22 du contrat, consentir de nouvelles réductions ; il apure à l'amiable tous les comptes arriérés et, moyennant une somme dérisoire de 1 fr. 50 par hectare, cède à la Compagnie dix mille kilomètres carrés dans les meilleures terres du Congo. Ce n'est pas un succès, c'est un triomphe ; c'est Iéna, Wagram, Austerlitz et Marengo. A mesure que les détails se précisent, parts et sixièmes, actions ordinaires, actions de capital, de jouissance et de préférence bondissent et rebondissent dans une poussière d'apothéose.

Mai.	1200	755	425	2700
Juin.	1225	760	430	2800
Juillet.	1250	760	450	2950
Août.	1275	760	487	3070
Septembre. . . .	1357	760	550	3737
Octobre	1399	762	650	4187
Novembre.	1437	765	680	4475
Décembre.	1525	790	760	4637
Janvier.	1587	792	760	4710

Même en devenant de grands capitaines, les grands financiers ne devinrent pas bavards. Ennemis de toute forfanterie superflue, ils enregistrèrent avec décence les avantages du traité et le poids du butin :

Messieurs,

Nous vous avons exposé dans notre dernier rapport les difficultés qu'avait rencontrées l'application de la Convention du 12 novembre 1901 entre notre Compagnie et l'Etat du Congo. Les dissentiments s'accentuèrent à un point tel que notre Conseil se trouva obligé, à un moment donné, de recourir à la voie judiciaire, mais bientôt des négociations en vue d'arriver à une entente amiable purent être renouées. Les derniers pourparlers eurent un sort heureux et nous vous soumettons avec confiance les arrangements intervenus et qui s'inspirent de part et d'autre du désir sincère de concilier tous les intérêts en cause......

Il n'est pas possible d'établir dès aujourd'hui quelles seront leurs conséquences dans l'avenir, mais il est certain qu'ils donnent à nos tarifs une stabilité qu'ils n'avaient pas encore connue......

Ces nouvelles conventions mettent fin à une période troublée et il nous est agréable de constater qu'elles aboutissent à des formules simples, exclusives de tout malentendu

(Rapport à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 juin 1905.)

C'est en termes galants que ces choses étaient dites. Les simples formules eurent, comme les pourparlers initiaux, « un sort des plus heureux ». Désormais, la Compagnie put librement développer son essor et ses cours sous l'égide d'un prince instruit par l'expérience. Le roi des Belges, retrouvait d'ailleurs en quiétude ce qu'il sacrifiait en argent. On constate, en effet, que, par un curieux phénomène de télépathie internationale, le roi des Belges cessa d'être pour le *Matin* un brigand couronné le jour précis où les titres du Congo reprirent leur course à l'infini.

III

LE SECRET DE LA COMÉDIE

La croisade du *Matin* pour la délivrance de la Belgique et la lutte de la Compagnie pour le maintien de ses cours ne constituent pas deux chapitres distincts de l'histoire contemporaine ? De même que les deux rapports généraux qui ouvrent et ferment l'ère des conflits, la feuille de présence de l'Assemblée martiale du 3 mars 1904 porte, en effet, ces signatures explicatives qui sont celles du Conseil d'administration du chemin de fer du Congo :

ÉDOUARD DESPRET, président.

E. DE DECKER, négociant, vice-président

COLONEL THYS, directeur-général.

MAURICE BUNAU-VARILLA, banquier (?) à Paris.

PHILIPPE BUNAU-VARILLA, ingénieur à Paris.

COMTE D'OULTREMONT.

BARON GOFFINET.

ED. OPPENHEIM, banquier à Cologne.

FRANK PHILIPPSON, banquier à Bruxelles, etc.

La présence insolite des deux frères à la tête des chemins de fer du Congo montrerait — à défaut d'autres preuves infiniment plus péremptoires — qu'ils en étaient les principaux intéressés, et que son Conseil d'administration était avant tout un conseil de famille.

Au ténébreux conciliabule de la rue de Namur, quand chacun des membres eut exposé ses craintes et son système, pour éviter l'effondrement des cours, M. Maurice Bunau-Varilla, jusque-là taciturne, se leva et dit :

« *Vous êtes des enfants! Dans quinze jours Léopold ne sera plus Roi des Belges.* »

Et, aux collègues stupéfaits qui l'interrogeaient avec déférence, il répliqua simplement :

« *Laissez-moi faire, je me charge de tout.* »

Le lendemain, dès l'aube, il m'expliquait, avenue du Trocadéro, que la conscience de l'Eu-

rope ne supporterait pas plus longtemps le règne du souverain négrophobe, parâtre et débauché. Le soir du même jour, et parce que ses relations tendues avec l'orthographe et la syntaxe ne lui permettaient pas de les écrire lui-même, il dicta à l'un de ses principaux rédacteurs qui refusa de les signer les deux colonnes d'injures qui eurent pour titre : *La Fin d'un Roi.*

Et afin que, parmi ses collègues, nul n'ignorât leur provenance, il les fit précéder de cette mention significative : « De notre envoyé spécial. »

L'envoyé, évidemment spécial à ce genre de besogne, n'était autre que lui-même.

***

L'ancien administrateur du chemin de fer du Congo, qui m'a fourni cet exposé documentaire, défendait le Conseil de toute connivence avec Maurice Bunau-Varilla, et ajoutait à l'appui de ses dires :

« Plusieurs d'entre nous sont inutilement intervenus pour arrêter la campagne odieuse qui, sous prétexte de défendre nos intérêts, compromettait l'honneur de notre pays. Après la publication du quatrième article des « Mémoires d'un roi », un financier belge, qui était rentré dans la nuit d'un voyage en Afrique et qui, par ses relations d'amitié avec le monarque et d'affaires avec Varilla,

paraissait plus à même de réussir, reprit en hâte le train pour Paris. Le directeur du *Matin* fut intraitable.

« C'est tout au plus s'il n'exigeait pas qu'à l'exemple de votre procureur général et plus tard de votre Crédit Lyonnais, le roi des Belges ne vînt lui faire en personne sa soumission publique.

« — Dans ces conditions, insinuai-je, c'était peut-être moins du chantage que de la folie ?

« — Folie en tous cas remarquablement judicieuse, reprit-il avec un sourire. Si M. Bunau-Varilla s'est borné à la simple conservation de ses anciens titres, il a réalisé, entre les cours du 1er mars 1904 et du 1er janvier 1905, un bénéfice de plusieurs millions. Mais, comme il était tenu heure par heure au courant des perplexités du roi et que, laissant une ample marge à la spéculation, la grande nouvelle ne filtra qu'avec lenteur dans le public, il lui a fallu une vertu surhumaine et que nous ne lui soupçonnons pas pour résister à l'occasion de faire à son profit l'un des plus gros coups de bourse qu'ait enregistrés l'histoire financière de notre temps.

« Quoiqu'il en soit, M. Varilla calculait magistralement ses effets. Léopold était indifférent à l'injure et presque insensible au sarcasme ; mais, à l'heure où la jalousie de l'Angleterre et de l'Allemagne s'acharnait déjà sur l'administration du

Congo, il ne pouvait pas permettre que l'opinion française se mît à leur remorque. Il plia son orgueil et ses droits devant l'intérêt de son œuvre et mit son paraphe au bas de sa chanson.

« Deux des collègues de M. Varilla, le comte d'Oultremont et le baron Goffinet, donnèrent leur démission d'administrateurs, préférant la perte d'une fort attachante sinécure au soupçon de la plus lointaine complicité. »

* * *

Il y eut, après le grand air du roi, un silence discret. Il dura deux ans ; mais, en 1906, l'incorrigible monarque ayant accordé de nouvelles concessions territoriales sinon au préjudice, du moins à l'exclusion des anciennes sociétés congolaises dont M. Maurice Varilla est l'un des actionnaires considérables, la musique recommença sur de nouveaux airs : *En partant pour Balaincourt.* « *Il est enfoncé, le Vert-Galant...* »

La femme remplaçait simplement dans le *leitmotiv* le nègre hors d'usage.

Depuis quelques mois, le temps est de nouveau aux harmonies silencieuses. Léopold II pourrait actuellement s'offrir des harems et des hécatombes, violer la Constitution et empoisonner sa famille que le *Matin* ne saurait rien, car le péril commun a groupé de force, autour du roi, toutes

les sociétés jeunes ou vieilles qui se défient également de l'annexion parlementaire.

*
* *

Tandis que, derrière les portées symboliques du boulevard Poissonnière, Bunau-Varilla bat joyeusement la mesure, Jules Madeline, l'excellent commis aux écritures, qu'il a coiffé par dérision d'un bonnet présidentiel, poursuit sa correspondance imperturbable. Il écrit par huissier à l'*Humanité*, à l'*Intransigeant*, à l'*Éclair* et à tous les journaux de France coupables de scepticisme :

« Nous mettons au *Matin* la vérité, l'honneur et la loyauté au-dessus de tout et nous défions qui que ce soit de prouver qu'un acte malhonnête ou seulement douteux puisse être reproché au très honorable journal que j'ai l'honneur de présider. »

Bien qu'en bon français, on préside plutôt un orphéon, un orchestre, une fanfare, M. Madeline présiderait évidemment le *Matin* avec la plus parfaite honorabilité si on lui en laissait le loisir.

C'est lui qui répondait à un chef de service se plaignant qu'on eût fait signifier sous son nom une lettre apocryphe :

« — Ah ! mon pauvre ami, on m'en a fait, à moi, signer bien d'autres !... »

La Plainte du Ministre

MONSIEUR CHAUMIÉ

Ce n'est ni à l'historien, ni au psychologue, ni même au chroniqueur judiciaire qu'il appartient d'entreprendre pour nos petits-neveux l'analyse du procès Chaumié contre le *Matin*. Seuls les chroniqueurs spéciaux des publications sportives ont une compétence suffisante pour juger la moralité de cette course éperdue et la mentalité des hommes qui, offrant sans cesse de montrer des preuves, ne réussissent jamais qu'à montrer leurs jambes.

Le monde entier connaît déjà l'aventure kilométrique qui couvre, depuis quinze mois, le *Matin* de poussière et de ridicule. Dans l'innombrable série de ses bluffs, ce n'est pas à Pékin-Paris, New-York-Paris, et autres tours du monde en bateaux que restera agrippée sa mémoire, c'est à Agen-Paris, au sauve-qui-peut général dans lequel ce grand champion de la course en arrière s'est définitivement cassé les reins.



Sans être un grand parlementaire de la race des Thiers et des Guizot, M. Joseph Chaumié, se-

nateur à vie et ministre à ses heures, était une des grandes utilités de la troisième République. Cornélius Nepos ne l'eût peut-être pas inscrit dans le *de viris illustribus*, ni Plutarque dans le cortège des héros surhumains, mais d'un bout à l'autre du territoire, chacun s'accordait à reconnaître sa droiture et cet éloge discret et rare satisfaisait abondamment sa modeste ambition. Il vivait en sage dans la crainte de Dieu et du boulevard Poissonnière et ses bontés étendues sur toute la nature n'oubliaient pas le *Matin*.

On lui a reproché plus tard et sans fondement du reste, d'avoir trop aimé sa famille. En ces jours d'idylle et de paix, le *Matin* ne lui en aurait certes fait aucun grief car M. Bunau-Varilla, cousin par essence de tous les ministres en fonction, avait naturellement fait inscrire d'office ses clients et ses amis dans le nombre des parents à pourvoir. Et comme il a, en toute circonstance, la judicieuse habitude de ne jeter l'écaille qu'après avoir épuisé l'huître jusqu'au fond, il rendait au ministre utile et complaisant tous les honneurs de la plus cordiale publicité.

C'est ainsi qu'en septembre 1904, j'allais moi-même jusqu'au fond du golfe de Biscaye enlever cette interview qui se patine aujourd'hui d'ironie prophétique, mais où passait en outre de ma sympathie personnelle, toute la tendresse de *Matin*.

M. Chaumié me disait :

« L'année dernière j'avais à parler en Bretagne aux fêtes de Renan et la commémoration de cet apôtre de la tolérance ne me parut pas un prétexte pour renier moi-même l'unité de ma vie. Les comités, les clubs et les innombrables cafés du Commerce qui règnent sur le territoire ne m'en surent naturellement aucun gré et me l'envoyèrent dire par toutes les feuilles à leur usage. J'en eus d'abord quelque chagrin, car je ne suis pas brave devant la littérature, mais je considérai bientôt qu'il était puéril de m'émouvoir pour leur plus grande satisfaction.

« Je dis à mon chef de cabinet : Lorsqu'un journal m'accusera de meurtre, de viol, de cambriolages ou de concussion, avec des apparences suffisantes pour me compromettre, vous me le communiquerez afin que je tâche autant que possible d'établir un alibi. En dehors de cette exception je ne lirai plus que les deux ou trois grands journaux qui publient des dépêches au lieu de publier des injures.

« Comme mon collaborateur ne m'a depuis lors rien communiqué, j'en conclus que je ne suis peut-être pas un criminel et j'en profite pour continuer paisiblement une existence dépourvue de troubles et de remords. Qu'on me nomme clérical, jésuite, Basile, Antoine le pieux ou Grégoire

d'Agen, je n'en ai cure puisque je n'en sais rien. Je consulte ma conscience et je vis en paix. »

« M. Chaumié s'était tu.

« Je voulus descendre dans l'intimité plus profonde de cet ermite de la grève qui, vivant là, sans autre distraction que la mer, sa famille et ses livres, porte l'âme du sage et la finesse du moraliste dans l'enveloppe d'un notaire.

« Je lui demandai :

« Quelle est votre histoire et quels sont les vents heureux qui vous amenèrent d'Agen pour gouverner la République ? »

« Il me répondit :

« C'est justement parce que je n'ai point d'histoire que je suis un homme heureux, et, je ne connais à mon destin, qu'une préparation assez lointaine : j'ai été jadis professeur dans une école de jeunes filles. Il est vrai de dire que c'était une école normale et que je n'y professais, sur la demande de mon Préfet, que les rudiments du droit constitutionnel. En dehors de là, je plaidais, beaucoup, assurément pas trop mal, paraît-il, et, comme seule propagande, me consacrais à la défense de tous ceux — ils furent légion — qui, dans notre chaleureuse impatience du Midi, se compromirent pour l'idée républicaine. En 1897, la République jugea qu'ayant sans doute assez parlé pour elle, elle devait faire quelque chose pour moi ; elle me fit sénateur. Dans un jour de

crise ministérielle, quand on eut pris, dans le lot disponible, toutes les illustrations évidentes, les compétences qui se proposaient, comme celle de Pelletan, les capacités qui s'imposaient comme celle de Rouvier, quelqu'un voyant un siège encore vide, suggéra, dit-on, d'y mettre un brave homme !

« Je n'ose pas prétendre que dans un choix où pèsent lourdement les amitiés et les circonstances, cette raison fut mon seul titre, mais je me donne à moi-même l'illusion de le croire, et, de toute l'énergie de mon intelligence et de mon cœur, je m'efforce de mériter qu'au jour où je partirai sans regret, après être venu sans intrigue, on répète du moins, en connaissance de cause :

« Vraiment, c'était un brave homme ! »

LA DISGRACE

Malgré la très grande sincérité de l'éloge, je faillis être blâmé, pour avoir ci et là, effleuré le derme ministériel d'un adjectif irrespectueux. J'avais dit : « l'âme d'un sage dans l'enveloppe d'un notaire », le *Matin* fit des excuses pour l'enveloppe et s'appliqua par toutes sortes d'émollients à panser mon irrévérence.

Pendant toute la durée des ministères Waldeck-Rousseau, Combes et Rouvier où il tint, à la suite, le ministère où l'on décore et le ministère

où l'on juge, — c'est-à-dire jusqu'aux premiers mois de 1906, — le *Matin* veilla jalousement à toute occasion de faire l'attendrissante apologie de son loyalisme et de son labeur. M. Joseph Chaumié était, à l'entendre, le dernier perfectionnement du ministre républicain.

Le 5 novembre de la même année, le *Matin* célébrait encore l'éclat de ses mérites, mais cette fois sur ce rythme imprévu.

« Quand on dit « les Chaumié » on ne parle pas simplement des fils de l'ancien ministre, de ses beaux-frères, de ses neveux, de ses petits-neveux et de ses arrière petits-cousins à la mode de Gascogne ; on se représente aussi cette immense clientèle grouillante et famélique, accourue d'Agen où des alentours à la curée de la République. Car le « papa Chaumié » ce n'est pas seulement un « bon père de famille » qui s'emploie de son mieux à caser ses enfants et ses proches : c'est un chef de tribu pour ne pas dire un chef de bande. Et voilà pourquoi l'on ne dit pas Chaumié comme on dit Clemenceau, comme on dit Jaurès, on dit les Chaumié avec un dégoût mêlé d'effroi comme on dit les cancrelats et les punaises.

« Qu'est-ce en effet que ce Chaumié ? En soi ce n'est qu'un sénateur falot, à la face molle et nulle,

personnage sans personnalité qui n'aurait jamais rien eu de remarquable, s'il ne s'était pas appliqué sur le tard à se faire la tête d'un Paul de Kock constipé.

« Mais du jour où un hasard de la politique l'asseoit devant l'assiette au beurre, ce robin quelconque prend tout à coup les proportions et l'ampleur du plus sinistre symbole. Il personnifie la faveur et la fraude, l'arbitraire et le népotisme. C'est un péril national, c'est un fléau formidable, innombrable, c'est la grande maladie honteuse qui ronge la République, et qui ne se révèle dans toute sa hideur que par ses accidents secondaires.

« Faut-il s'étonner après cela que les protégés de M. Chaumié protègent les autres fraudeurs... les misérables se sentant perdus se retournent vers Chaumié...

« Rappelez-vous tout ce que nous avons fait ensemble place Vendôme ; vous seriez bien avancé, si pour me défendre, j'en étais réduit à tout dire... si je racontais, par le menu, l'histoire des greffes de justice de paix ?... J'ai assisté au partage du gâteau, vous plaît-il que j'en mange un morceau ? Que vous le vouliez ou non, nous sommes restés solidaires et ma disgrâce serait votre déshonneur.

« Il faut bien que Chaumié le comprenne et s'exécute.

« Suant d'angoisse, le « père Chaumié » croit s'assurer ainsi le silence de ses complices. »

*
* *

Or cet invraisemblable débordement d'accusations et d'injures se rapportait tout entier à la longue époque de l'entente cordiale, à l'heureux temps où M. Chaumié dispensateur des biens nationaux jouissait encore de toute la gratitude du *Matin*.

Que s'était-il donc passé entre le pamphlet et les dithyrambes et pourquoi le philtre d'amour se muait-il subitement en vinaigre empoisonné ? L'ex-modèle des vertus républicaines avait-il par hasard emporté la caisse de l'Etat, violé la jeune Constitution ou les Agenaises impubères ?

Il avait, hélas ! commis des crimes plus affreux et qu'un éternel opprobe serait seul capable d'expier. Complaisant jusqu'à l'excès, mais aussi consciencieux jusqu'au scrupule, il avait eu l'imprudente audace non pas de refuser — M. Chaumié ignore les mots brutaux — mais de ne pouvoir envoyer à M. Bunau-Varilla qui en avait justement besoin dans l'intérêt national, quelques postes de juges de paix et quelques dossiers secrets du ministère de la justice.

C'était déjà très grave car le gouvernement ne devant être qu'un simple numéro dans les innom-

brables services du *Matin*, celui-ci a naturellement droit aux justices de paix, greffes, magistratures et postes généralement quelconques, dont dispose l'administration française. La méconnaissance de ce grand principe pourrait parfaitement décider M. Varilla à fonder une nouvelle République, comme il a déjà fondé, outre l'ordre de Saint-Bunau, une nouvelle police, une nouvelle voirie, une nouvelle mutualité et une nouvelle religion avec Durand-Morimbaud comme Pape, et Marguerite Brunin pour Sainte-Vierge.

C'était donc très grave, mais l'affaire aurait peut-être pu s'arranger avec quelques plaques de grands officiers et quelques liquidations fructueuses de communautés aux amis, frères, beaux-frères et neveux de l'ennemi farouche du népotisme.

Mais pourquoi fallut-il que, simple ministre constitutionnel, M. Chaumié fût atteint...

...De cet esprit d'inconstance et d'erreur,
De la chûte des rois funeste avant-coureur

Un crime venait de se commettre à Paris Un reporter s'étant introduit, sous un faux état civil, au domicile des inculpés, s'empara de toutes les lettres parvenues à leur adresse et les rapporta triomphalement à M. Henry de Jouvenel, principal fondé de pouvoir de M. Bunau-Varilla. Celui-ci les ayant décachetées dans l'exer-

cice naturel de ses droits de haute et basse justice, les publia d'abord et les renvoya ensuite à son subalterne, le Procureur général. Ce haut fonctionnaire, mal instruit des privilèges du *Matin* répondit à l'envoi dédaigneux par la nomination d'un juge d'instruction qui eut — l'histoire le croira-t-elle ? — l'outrecuidance de citer à sa barre le rédacteur et son chef, et de les inculper ensemble de vol et de violation de correspondances privées.

Voici à ce propos la déposition de M. Chaumié à la troisième course du *Matin* devant les assises d'Agen (6 août 1907).

Après avoir rappelé qu'il refusa à M. Bunau-Varilla des nominations illégales et des communications illicites, il ajoute :

« Le *Matin* a pour habitude de faire marcher tout le monde. Il a fait marcher l'armée. Vous vous en souvenez, messieurs. Vous vous rappelez votre stupeur, votre douleur, quand vous avez vu des officiers de l'armée française servir de réclame au *Matin* et des soldats marcher pour lui, par une journée torride, et tomber exténués. L'un d'eux est mort. Cela n'a pas suffi. On est venu me demander de faire marcher les lycéens. J'ai refusé. Les lycées n'ont pas marché. Le *Matin* ne me l'a pas pardonné.

« Il y a autre chose, messieurs. Il y avait une bande de voleurs : un homme s'est présenté chez l'un des prévenus, en se donnant comme attaché au directeur de la sûreté.

« Il s'est fait donner par le concierge des lettres, il les a décachetés, et, le lendemain, le *Matin* les a publiées. Après quoi, le directeur de la sûreté recevait ces lettres sous pli cacheté et sans indication du nom de l'expéditeur. Le délit était patent. Il y avait au moins recel et emploi de lettres volées. M. Hamard porta plainte. Deux rédacteurs du *Matin* furent interrogés. Une note me fut envoyée par M. Bunau-Varilla. Il s'y trouvait cette phrase stupéfiante : « Par déférence pour la justice, le *Matin* a PERMIS à ses rédacteurs de répondre à la citation du juge. »

« On ne me l'a pas pardonné.

Cette fois-ci, c'en était trop. M. Bunau-Varilla fit sommation au ministre d'avoir à destituer, sans délai, le juge et le procureur. Le bon M. Chaumié, déjà fort mal en cour, eut l'imprudence de se récuser. Il était perdu : c'était la lutte finale entre ce pas grand'chose — la loi, et cette toute-puissance — la volonté du *Matin*. Cependant, comme on peut toujours avoir besoin d'un plus petit que soi, surtout quand il est ministre, M. Varilla apaisa pendant quelques semaines sa juste colère.

Le ministère Rouvier tombait enfin le 8 mars 1906. Il n'y avait plus rien à prendre, plus rien à craindre, il fallait interdire au coupable le chemin de la place Vendôme où on le rappelait à nouveau. Dès le lendemain, Varilla faisait écrire dans le *Cri de Paris*, et reproduire dans le *Matin*, un filet venimeux. *Bon père, bon cousin, bon ami...* Pendant six mois on ne prononça plus en France les mots de népotisme, favoritisme et

---

« Ah ! messieurs, la rancune, la colère, la haine du *Matin* sont tenaces. Mais, direz-vous, la colère s'efface. Je ne suis plus ministre. Pourquoi m'attaque-t-on ?

« C'est qu'on a une raison dominante pour m'attaquer ! Il faut, par-dessus ma tête, faire peur aux autres. Ah ! il y a eu un ministre qui nous a résisté, eh bien, nous le poursuivrons, nous le torturerons. Ce sera un exemple ! Ainsi, nous nous vengerons et, en même temps, nous montrerons à ceux qui tenteraient de nous résister à l'avenir, ce qu'il en coûte de résister au *Matin* ! Ce n'est pas moi que l'on poursuit, messieurs. On poursuit celui qui n'a pas chanté afin de mieux faire chanter les autres. »

concussion, sans que les échos du boulevard Poissonnière ne répondissent « Chaumié ».

C'est ainsi que plus tard Marc Lapierre, collègue médiocre et méconnu, accusait généralement de sodomie et d'assassinat ceux qui avaient la prétention de résister à son appel.

***

Le 6 novembre, lendemain du jour où on le traite comme un simple roi des Belges, M. Chaumié se résout à poursuivre. Ainsi que la loi sur la presse lui en donne la faculté formelle, il demande au *Matin* de venir prouver ses accusations devant les citoyens qui l'ont élu. Le *Matin* s'en étonne ; il estime avec raison qu'il lui suffit amplement de toucher quelqu'un pour le salir sans être encore tenu de faire par surcroît une preuve superflue.

« M Chaumié a deux faces, s'écrie-t-il. Quand on crache sur l'une à Paris, il s'en va essuyer l'autre à Agen. C'est l'ancien ministre de la rue de Grenelle, c'est le garde des Sceaux de la place Vendôme que nous accusons : s'il n'avait pas peur, c'est au jury parisien qu'il présenterait sa défense.

« Mais il préfère nous inviter chez lui, pour que nous l'aidions à laver son linge sale « en

famille ». Soit. Puisque Chaumié double-face nous montre l'autre et prend la fuite, nous le poursuivrons jusqu'au bout.

« M. Chaumié se figure peut-être que, maire et sénateur d'Agen, il y obtiendra plus aisément gain de cause. Il s'abuse. Où qu'il nous appelle, nous sommes sûrs de parler à des républicains, à des Français ; or c'est une cause nationale que nous plaidons. C'est le grand procès du favoritisme que le *Matin* veut instruire. Agen est en France, et la France est avec nous. »

Nul n'était certes mieux placé que le *Matin* pour instruire la cause du favoritisme, mais il advint par malheur que le jour du procès, le Lot-et-Garonne avait été subrepticement rayé de la carte des départements : Agen n'était plus en France. Et, ne l'ayant jamais vu que par derrière, les naturels demeurent convaincus qu'au contraire de Chaumié, le *Matin* n'a qu'une face — celle qu'il leur montre !

*
* *

Pour couvrir ce derrière opiniâtre, le *Matin* oblige depuis de longs mois ses deux excellents avocats à faire sur le nez, la nuque et le menton toutes sortes de folichonneries juridiques.

S'il en use de la sorte, ce n'est pas simplement parce qu'il se met de plein pied au-dessus des lois communes, ni parce qu'il nourrit de secrètes préférences pour les assises de la Seine. Cité à Paris il aurait énergiquement récusé le scepticisme gouailleur du jury parisien pour en appeler à la robuste conscience du jury provincial. Au nom de l'intérêt supérieur il n'aurait voulu plaider que sur les lieux mêmes où le crime avait été commis, devant la loyale population d'Agen déshonorée par les actes du vieux concussionnaire, et plutôt que de se soumettre à une juridiction différente se serait essoufflé pendant sept ans à faire le tour du monde en maquis.

La vérité, c'est qu'il ne tient pas plus à être jugé à Paris qu'à Agen, Quimper ou Carcassonne, il tient à n'être pas jugé du tout.

Que redoute-t-il donc de si terrifiant sur les bords de la Garonne pacifique ? Une condamnation pénale plus sévère par un jury plus hostile ? Mais outre que l'innocence demeure partout sans risques et sans terreur — n'y a-t-il pas le bon gérant, M. Denglos, qu'on paye 150 francs par mois pour coller les bandes pendant la nuit, et se faire coller pendant le jour tous les mois de prison que pourrait mériter Varilla ;?

Une condamnation pécuniaire ? Quelques milliers de francs à restituer ?

Bagatelle, quand on a derrière soi tant de Pana-

mas, de Congos et de coups de bourse sur la rente.

Et bien qu'amputé de la terre française, Agen conserve des communications télégraphiques avec le reste du continent : tous les débats sont publics, tous les journalistes sont dans l'attente du secret formidable. Il ne faut qu'une preuve, qu'une hypothèse, qu'un mot pour confondre l'ancien ministre et convaincre la terre entière de l'ignominie des Chaumié.

Or ce mot, le *Matin*, qui dit tout, ne le dit pas ; il ne le dira jamais, pour la raison capitale qu'il n'a rien à dire.

EN ROUTE POUR AGEN

Varilla, qui croyait pouvoir éternellement exécuter ses vengeances sans se faire prendre, se trouva fort dépourvu devant cette inconcevable réalité : les Assises.

Il eut beau fouiller la mémoire et les poches de ses aides principaux, il trouva des rancunes mais pas une preuve, pas une présomption, pas une vraisemblance. Toutes les habiletés réunies de ses avocats Mes Henri Robert et Paysant, ne pouvaient pas faire de ce néant quelque chose. Il fallait trouver. On essaya, et je vais avoir l'avantage de vous présenter la maison du boulevard Poissonnière en pleine activité professionnelle,

tout absorbée dans la rude tâche de déshonorer ses victimes.

Mais afin de vous donner une plus claire vision des personnages, des péripéties et des décors au milieu desquels je vous entraîne, pantalons troussés et tête basse, j'ouvre d'abord une parenthèse personnelle.

Je venais, au mois de février 1908, de quitter le *Matin*, lorsque je reçus d'un rédacteur du service d'informations, que j'avais sans doute rencontré sans le connaître et dont la signature et le visage évoquaient en moi, de fort vagues souvenirs, la lettre suivante :

Paris, 5 février 1908.

Mon cher Confrère,

J'apprends aujourd'hui que vous quittez le *Matin* et le bruit court dans la rédaction que vous le quittez dans la crainte qu'on vous ait fait et peut-être qu'on vous fasse faire encore des campagnes équivoques. Si je vous avais connu davantage, j'aurais pu vous fournir sur les campagnes du *Matin* des renseignements qui ne vous auraient, je crois, laissé aucun doute.

Entré au *Matin* grâce à une très influente recommandation, j'y fus considéré de prime abord, comme un homme de confiance, c'est-à-dire l'homme auquel on pouvait imposer en toute sûreté les besognes les plus délicates. Je fis ainsi, avec des procédés dont j'aimerais autant ne pas me souvenir, toutes les enquêtes contre M. Chaumié. L'autre jour encore, j'étais

chargé de surprendre le roi des Belges et Mme Vaughan au château de Lormoy. Poussé par l'exemple, grisé par les encouragements et croyant, en toute sincérité, à force de l'entendre dire, que je servais à l'intérêt public, j'ai d'abord essayé de mon mieux de mériter cette confiance. Mais un jour, devant certains services d'un ordre trop spécial, j'ai, cependant, dû comprendre et refuser.

J'ai réfléchi ; j'ai enfin vu ce qu'il y avait sous ce fameux intérêt public et je serais parti, si j'en avais eu la facilité matérielle.

Je voudrais bien causer un jour de tout cela avec vous et vous demander si, dans un autre journal et, au besoin, dans n'importe quoi, vous ne pourriez pas m'aider à trouver une situation qui me permette de vivre et de m'en aller.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

JULES BARTHÉLEMY.
24, boulevard de Strasbourg.

Je priais d'autant plus volontiers M. Barthélémy de venir me voir, que témoin désabusé des pratiques et des mœurs d'un néo-journalisme qui

---

Je promis naturellement à M. Barthélemy de l'aider dans la mesure du possible à trouver une situation plus honorable. Lorsqu'il m'informa, un mois plus tard, qu'il était chargé de poursuivre une enquête analogue sur M. Charles Humbert, je n'eus aucune peine à lui démontrer qu'il valait mieux partir qu'obéir. Je n'ai pas davantage de scrupule à apprendre à M. Bunau-Varilla que c'est grâce à moi que le sénateur de la Meuse, utilement prévenu, prit un de ses collaborateurs par les oreilles et que c'est sur ma table de travail que M. Barthélemy écrivit cette lettre dont il a sans doute gardé la mémoire :

cache une affaire derrière chaque campagne, et un coup de bourse derrière chaque dépêche, j'avais depuis longtemps la pensée d'écrire un

---

A Monsieur de Jouvenel, rédacteur en chef du *Matin*.

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'étais entré au *Matin* pour être un journaliste et *non pas un mouchard*. Or, l'année dernière, dès le mois de janvier, vous m'imposiez pendant plus de six semaines une enquête dans le Lot-et-Garonne sur la vie publique *et privée* de M. le sénateur Chaumié, sa famille et ses amis.

Malgré ma répugnance, je m'y suis résigné parce que j'avais besoin de vivre. Ce que je ne croyais être qu'un accident est devenu l'obligation constante de tous les rédacteurs du *Matin*. Hier encore, vous m'avez donné l'ordre de *suivre jour et nuit M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse ,et de vous tenir au courant de tous les détails et de toutes les démarches de sa vie quotidienne*.

Je ne me sens décidément pas l'âme d'un policier et je vous envoie, sans regret, ma démission de rédacteur au *Matin*.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations.

Paris, le 29 avril 1908.

BARTHÉLEMY.

Depuis lors, et dans le but d'affaiblir son témoignage, le *Matin* a tenté contre lui une manœuvre plus habile qu'efficace. Sous prétexte de sauver un camarade prétendument compromis par son indiscrétion, on a obtenu qu'il écrive une lettre confidentielle où il prendrait tous les torts à sa charge et s'attribuerait un rôle qui n'avait jamais été le sien. Cette lettre était enfantine et ce guet-apens sentimental parfaitement superflu puisque ce n'est pas M. Barthélemy, rédacteur démissionnaire, mais tout le grand état-major : MM. de Jouvenel, Bures et Tery, qui vont se faire les historiographes du *Matin*.

livre « Comment on fait l'Opinion » et d'y montrer, au bon public, de quelle manière l'honneur, le patriotisme, la probité, la morale, l'hygiène et toutes sortes de prétextes généraux ne sont que des pièges où l'on prend son éternelle crédulité.

M. Barthélemy me raconta des choses à ce point stupéfiantes qu'elles me parurent d'abord invraisemblables : je le priai en tout cas de me les répéter par écrit et d'y joindre toutes les précisions de noms, de dates et de circonstances qui en pourraient faciliter le contrôle.

Voici, dans sa navrante simplicité, son premier carnet de route :

« Le 12 janvier 1907, à 5 heures 1/2 du soir, j'étais prévenu par mon chef de service d'avoir à me présenter dans le cabinet de M. de Jouvenel. Une mission très importante, affirmait-il, devait m'être confiée.

« M. de Jouvenel, chez lequel je me rendis immédiatement, me signa un bon de 300 francs sur la caisse du journal et me dit : « Vous prenez le train à 7 heures pour Agen, allez faire votre valise et rendez-vous chez Me Denizot, avoué, rue du Mont-Thabor. Il vous donnera les instructions nécessaires sur le but de votre voyage. »

« A 6 heures 1/2 environ, j'étais chez Me Denizot.

Là se trouvaient, avec l'avoué, un de ses clercs et M. Téry, du *Matin*.

« Brusquement et fort rapidement, ma foi, mes poches furent bourrées de papiers timbrés et Me Téry me montrant la porte :

« Dépêchez-vous, dit-il, vous n'avez que le temps de prendre le train. Dès votre arrivée à Agen, cherchez un huissier. Ce sera difficile peut-être, au besoin vous le ferez requérir par le premier président. Il faut qu'avant demain soir, la liste des témoins à citer pour le procès que nous a intenté M. Chaumié soit signifiée au Procureur général. Ce sont les derniers délais. »

« Aux papiers de procédure, M. Téry ajouta une feuille de papier ordinaire sur laquelle étaient inscrites plusieurs questions auxquelles je devais répondre après enquête.

« Vous lirez tout ça en route et tâchez de vous débrouiller. N'oubliez pas qu'il faut réussir quand même. »

Puis gentiment, mais vivement, on m'expédia. J'occupai ma nuit à lire les documents qui devaient m'instruire sur ce que j'allais faire à Agen.

***

« M. Chaumié est très aimé à Agen et dans tout l'arrondissement, ce n'était donc pas aisé d'enquêter contre lui. Ma personnalité de rédacteur

au *Matin* devait disparaître. Je me transformerai en représentant de commerce et en inspecteur d'assurances. Sous le couvert de ces deux professions, il me fut en effet plus facile de tromper les personnes auxquelles je m'adressai pour obtenir d'elles les renseignements que le *Matin* voulait avoir. Ma correspondance m'était adressée sous le nom de Quantinet, antiquaire à Agen. M. Téry m'avait, de son côté, donné comme adresse, le nom de Victorine Ferron, ou plus simplement Victorine, 34, rue Boivin à Paris. Le Quantinet véritable était un ancien restaurateur, militant socialiste qui, n'ayant aucune sympathie pour M. Chaumié, s'offrit à m'aider dans mes recherches. Il me mit en relations avec deux de ses amis, et, à nous quatre, nous commençâmes aussitôt l'enquête prescrite. Elle portait d'abord sur ces questions :

« 1° Procurez-vous la liste des jurés et faites une enquête détaillée sur chacun d'eux, enquête que vous relèverez sur des fiches.

« 2° Sachez quand, et pourquoi Schluty, professeur de piano, a été décoré de la Légion d'honneur. Ne jouait-il pas des morceaux à quatre mains avec Mme Chaumié ?

---

1. M. Schluty, compositeur de musique et professeur à toutes les institutions officielles d'Agen, a été décoré à l'âge de 72 ans.

« 3° De MM. Bernard-Béry et Beaugrand, avocats généraux, lequel est le moins intelligent et le moins éloquent ?

« 4° M. Gros, ancien maire d'Agen, révoqué vers 1896, pour avoir payé ses frais de campagne électorale sur les fonds de la commune, n'a-t-il pas été nommé juge de paix par Chaumié, dans le département du Lot-et-Garonne ? Il serait urgent de faire une enquête sur cette affaire pour savoir quels témoins nous pouvons citer.

« 5° Demander également des renseignements sur Dardes, juge de paix de Courbevoie, né à Gallamary, commune de Madaillon, près Agen.

« Et à mesure que ces renseignements arrivaient à Paris, de nouvelles demandes abondaient dans mon courrier sur tous ceux qui approchaient de près ou de loin, parents ou amis, le sénateur d'Agen.

« Dès lors, pendant un mois et demi que dura mon séjour dans le Lot-et-Garonne, ce ne fut qu'une course effrénée à travers tout le département. L'enquête s'élargissait à vue d'œil. Il fallait tout apprendre, tout savoir sur les moindres incidents ayant un caractère scandaleux et qui pouvaient avoir une répercussion fâcheuse sur M. Chaumié.

« Aux notes à fournir sur les nominations de magistrats et sur les décorations accordées par le garde des sceaux, venaient se greffer des empoi-

sonnements (empoisonnement Courbet), des révocations de petits employés, des affaires de mœurs.

« Des deux amis de M. Quantinet, mes collaborateurs, l'un était M. Laffitte, ancien imprimeur et directeur d'un journal depuis plusieurs années disparu : le *Télégramme*.

« M. Laffitte était marchand de pruneaux et fournisseur pour cette denrée de M. Bunau-Varilla. L'autre était M. R***, agent d'assurances, dont le concours me fut également très précieux.

« M. Quantinet s'était chargé de la « cuisine du jury ». Etant en excellentes relations avec M. Fieux, premier adjoint, il put facilement connaître le nom des jurés. Un par un, tous furent visités.

« Nous vîmes ceux qui étaient redevables à M. Chaumié de quelque faveur ou de quelque place, soit pour eux ou un membre de leur famille. Des fiches que le *Matin* avait demandées furent dressées pour chacun d'eux.

« Grâce à mes multiples professions qui n'éveillaient aucun doute, j'avais mes entrées partout. Tantôt, accompagné de M. Laffitte, tantôt de M. R***, j'allais voir des négociants ou des agriculteurs amis de M. Chaumié, à Villeneuve-sur-Lot, Marmande, Port-Sainte-Marie, etc. qui, sans défiance, me racontaient ce que je désirais savoir. J'allais même à plusieurs reprises au Cercle Républicain d'Agen dont la grosse majo-

rité est favorable au sénateur, et tout en buvant des bocks, j'obtins d'eux quelques détails intéressants.

« Enfin, pour le jour du procès, nous projetâmes d'organiser une grande manifestation socialiste au Palais de Justice. M. Téry devait être acclamé et M. Chaumié conspué. Tout cela pour impressionner le jury.

« J'avais promis à M. Quantinet, pour le dédommager du concours qu'il apportait à la cause du *Matin*, de le présenter à M. Téry, qui lui ferait obtenir ce qu'il demandait.

« A M. Laffitte, je payai tous ses frais de déplacement et lui versai une somme de 150 francs dont il me donna un reçu. Mais M. Laffitte déclara que ce n'était pas suffisant. « Ce n'est qu'un acompte, me dit-il, le *Matin* me redoit 850 francs. Je crois, poursuivit-il, que je n'exagère pas en demandant mille francs comme prix du travail que j'ai fourni. »

« Je répondis à M. Laffitte que cette somme serait sans doute trouvée exorbitante par le père des économies M. Madeline, et que je ne pouvais m'engager à sa place.

« Bien m'en prit, car le *Matin* n'ayant alors plus besoin de M. Laffitte refusa énergiquement de payer. M. Laffitte intenta un procès, mais comme il était incapable d'en avancer les charges, il fut contraint de solliciter l'assistance judiciaire pour pouvoir plaider à Paris.

« M. R*** désirait avoir la correspondance du *Matin* à Agen. Je lui promis et, c'était tout naturel, de faire tous mes efforts pour qu'il l'obtienne. En attendant, et en échange des services qu'il me rendait, je contractai une assurance sur les accidents à la Compagnie qu'il représente à Agen, assurance que je ne renouvelai pas.

« A mon arrivée à Paris, j'intercédai auprès de mes chefs, j'invoquai les services rendus par M. R***.

« Il me fut répondu négativement. Quant à M. Quantinet, il attend encore et attendra sans doute toujours l'exécution des belles promesses qui lui avaient été cent fois répétées par M. Téry et par moi, au nom du journal.

« Du moment qu'il n'avait plus rien à en tirer, Laffitte, R*** et Quantinet ne comptaient plus pour le *Matin*. »

BARTHÉLEMY.

LES EXPLOITS DE VICTORINE

Le 12 janvier 1907, date mémorable où Jules Barthélemy s'en va conquérir le département infidèle, il y a soixante-huit jours que M. Joseph Chaumié est concussionnaire. Et cependant le dossier reste vide, plus vide que les caisses réunies du Théâtre lyrique et du Panama, quand les hommes du *Matin* eurent passé par leurs gui-

chets. C'est en vain que Bunau-Varilla le gonfle de sa rancune, il n'en résulte pas que l'ancien ministre ait vendu des greffes et protégé des voleurs. Mais puisque celui-ci pousse l'insolence jusqu'à vouloir être innocent quand même, il va connaître de quel bois, quand on le pousse à bout, le *Matin* sait chauffer sa colère.

L'envoyé spécial part donc avec la mission précise de cuisiner le jury et de rapporter du scandale. C'est bien de la malchance si, dans tout ce Lot-et-Garonne, enflammé par le soleil du Midi, il ne trouve pas un pianiste, un juge, un fonctionnaire quelconque, nommé par Chaumié, et dont les collatéraux, les descendants ou les aïeux, aient commis des attentats à la pudeur ou à la bourse de leurs contemporains.

On ne l'abandonne pas d'ailleurs seul et sans conseil sur la terre étrangère. Le *Matin*, relié par ses trente-six mille fils télégraphiques à toutes les capitales de tous les mondes, n'a pas encore coupé ses communications avec la principauté d'Agen. A peine l'envoyé en a-t-il franchi l'enceinte, qu'envahi à son tour par le bluff contagieux, il ne songe qu'aux scandales et télégraphie : « Hurrah, j'en tiens un. »

A quoi on lui répond, incontinent :

Jules Barthélemy, Hôtel Petit-Saint-Jean. — Merci. Voyez l'autre. — Tendresse.

VICTORINE.

Mais Jules, pratique, riposte aussitôt à cette Victorine enflammée :

« Ce n'est pas une petite besogne, que je suis en train de préparer.

Pour bien faire, il faut que je reste dans la coulisse. Aussi me suis-je installé à l'hôtel Jasmin chez un ami sûr. Grâce à cet ami, j'ai pu grouper un noyau de gens qui marchent au doigt et à l'œil. Moi, je centralise les renseignements et les faits contrôler. Chaque jour, je dresse le tableau de travail, et mes hommes se dispersent pour revenir avec les tuyaux demandés. Pour ces opérations, j'ai des frais considérables. N'oublions pas que c'est un procès politique, et que la bonne volonté de ceux que j'emploie, ne leur fait pas oublier l'intérêt. De plus, certains témoignages, fort précieux, nécessiteront une avance de fonds. Sinon nous risquons fort de trouver moult bouches closes.

Chaumié ne quitte pas le Palais de Justice. Ce soir il en est sorti vers 7 heures avec un dossier volumineux sous le bras et l'air très affairé. Cet homme joue son tout-va et il ne néglige rien. Nous devons faire de même. L'esprit du pays que je commence à connaître, celui des petites villes en général, c'est que les révélations que feront les témoins de la région auront plus d'importance que celles des députés ou sénateurs dont le crédit n'est plus que relatif.

Il faut donc nous attacher des témoins locaux. Or pour cela, un seul argument est indispensable. Vous le connaissez.

C'est ainsi que si l'on pouvait faire déposer M. de la Robertie, ancien sous-préfet qui fit aux dernières

élections le jeu du fils Chaumié, pour une place promise formellement de percepteur à Paris, le coup de théâtre ne serait pas ordinaire.

Egalement la révélation de la confection du jury par l'adjoint au maire M. Fieux, serait de nature à augmenter le scandale.

Je vous parle à cœur ouvert et en reporter sérieux, qui veut arriver à un résultat, dans l'intérêt du journal auquel il est attaché.

Voyez ce que la direction compte faire. Faites-lui part de ces réflexions et transmettez-moi la réponse au plus tôt.

Une cordiale poignée de mains de votre camarade dévoué.

BARTHÉLEMY.

Et le même jour il expose encore les difficultés et les devis de sa tâche à M. de Jouvenel en personne. Il lui répète que si l'on peut, au besoin, trouver des témoins agréables, il lui paraît nécessaire de les trouver au comptant.

Hôtel Jasmin, Agen, 16 janvier 1907.

Cher Monsieur de Jouvenel,

M. Téry a dû vous mettre au courant de tout ce que j'ai pu faire ici. L'extrême prudence que je dois observer, dans l'intérêt des renseignements que j'ai à recueillir, m'impose de ne pas me faire connaître. C'est ce qui vous explique mon silence à votre égard.

La poste est dans les mains de Chaumié, et la moindre lettre adressée au *Matin* me brûlerait. Mais comme il est de toute utilité que mon directeur connaisse les premiers résultats de mon enquête, je mettrai moi-même ma lettre au wagon-postal du train.

. . . .

J'ai décroché un premier individu, grâce auquel j'ai pu avoir la liste des jurés que j'ai classés par cantons et arrondissements. Je fais une enquête sur chacun d'eux qui demandera quinze jours au moins. Les villages sont assez éloignés, les communications difficiles, et les gens parlent peu.

Un seul agent n'était pas suffisant, il me fallait une escouade. Je l'ai rassemblée actuellement. Ce sont des habitants d'Agen, dégourdis et qui n'ont pas froid aux yeux. Ils marcheront à condition qu'on les indemnise de leur perte de temps. J'ai aussi quatre gaillards : une ancienne basse, un joaillier, un antiquaire et un marchand de pruneaux. Je puis ainsi, sans me faire voir à Agen, diriger mon expédition. Le soir ils viennent au rapport prendre les ordres et m'apportent le résultat de leurs recherches que je classe et fais contrôler le lendemain par mon second, un ancien architecte. C'est ainsi que j'ai toute l'affaire Courbet et l'affaire Gros, documents en mains.

Lundi je commencerai la tournée des arrondissements pour relever chacun des jurés. Ensuite viendront les magistrats, et tout ce que je pourrai trouver contre Chaumié.

Parti sans indications précises, j'ai tracé ainsi mon itinéraire. Si vous estimez qu'il y ait des modifications à y apporter, vous voudrez bien me les signaler.

J'aurais besoin d'une assez forte provision, vous

savez ce que sont les procès politiques. A ce sujet, je m'étais ouvert à M. Téry. Je vous renouvelle la demande que j'ai faite par son intermédiaire.

C'est tout pour le moment.

Avec mes salutations respectueuses, croyez à mon entier dévouement.

BARTHÉLEMY.

Barthélemy, plus respectueux des réalités que du protocole, a nommé M. de Jouvenel « son directeur ». Cette nomination valait bien un billet de mille.

M. René Bures lui apporte donc au nom du maître, la bonne parole pour lui et la manne pour tous, pour la basse, le joaillier, le marchand de pruneaux et l'antiquaire.

19 janvier 1907.

Mon cher ami,

Ça va très bien. J'ai parlé de votre demande Jouvenel qui vous envoie mille francs. Ecrivez-lui 8, rue Freycinet.

Je vous envoie ci-inclus une dépêche que j'ai trouvée dans votre boîte. Deux ou trois lettres et de nombreuses cartes vous attendent en outre.

Vous êtes *dans la bonne voie*. Ne vous tourmentez pas. Ne croyez plus désormais aux mots de B... et croyez à mon amitié.

RENÉ BURES.

Victorine, dont la tendresse ce jour-là s'occupait autre part, reprend dès le lendemain son rôle d'Egerie :

20 janvier 1907.

Mon cher Quantinet,

On vous a envoyé mille francs hier, de quoi vous procurer les munitions nécessaires. Par exemple, *prenez bien garde aux pièges.*

Un ami *très sûr* m'écrit : « Frappez le sol (où vous êtes) tout le monde se lèvera. Vous n'en avez pas dit le quart. Cherchez surtout du côté des décorations. Si vous savez faire parler, on vous en dira de roides. »

Est-ce réellement gros l'affaire G... ? Quand a-t-il été nommé ?

Envoyez-moi immédiatement, quitte à la compléter, la liste des personnes de là-bas dont nous pouvons invoquer le témoignage sur les différents points que vous avez tirés au clair. D'après votre enquête, vous devez voir celles qui parleront pour nous. Indiquez-moi brièvement en face des noms ce qu'elles pourront dire ; il faut nous hâter pour ne pas laisser passer le dernier délai.

Cordialement,

VICTORINE.

P. S. — Tâchez aussi de m'avoir des renseignements sur un certain Lafargue qui était boucher à Brives et qui aurait épousé une cousine de Mme Ch. Ce Lafargue, après avoir fait de mauvaises affaires

et, m'a-t-on dit, escroqué 5 000 francs, est entré comme employé à l'Imprimerie Nationale, grâce à Chaumié.

Barthélemy a frappé le sol, mais hélas ! le sol n'a pas rendu. Et puis, mille francs, c'est, après tout, bien peu pour en faire sortir les légions gasconnes. L'enthousiasme du premier jour s'est envolé. Ne lui a-t-on pas dit qu'il fallait réussir à tout prix, et de bons camarades ne lui écrivent-ils pas encore que ce doit être la victoire ou la porte ?

Barthélemy se désespère et René Bures, moraliste complaisant, le console et l'encourage :

25 janvier 1907.

Mon cher ami,

Il me semble que vous vous affolez, ce qui n'est pas digne d'un gaillard comme vous. Evidemment, il faut tâcher de réussir cette enquête *dont vous retirerez un grand bénéfice moral*. Mais si, ayant tout tenté, vous n'êtes arrivé à rien de solide, ne vous croyez pas perdu. Nous sommes là, que diable ! Et il n'est pas question de vous expulser.

Donc, rassurez-vous, et surtout tâchez d'obtenir des renseignements qu'il doit être aisé d'avoir : la liste des jurés, par exemple. Dès que vous l'aurez, envoyez-la à Jouvenel. Ainsi prouverez-vous que vous n'êtes pas resté inactif. Et prévenez-moi de son envoi (pour le cas où la lettre s'égarerait.)

Cette liste des jurés n'est qu'un exemple qui me vient à l'esprit. Je veux par là vous indiquer qu'il est utile de vous tenir en relations avec Jouvenel et de l'informer au jour le jour de la marche de votre enquête, sans lui en laisser ignorer les difficultés. Il sait que vous êtes actif et débrouillard. Si vraiment la tâche dépasse vos forces, il est trop intelligent pour vous en vouloir.

En résumé : *écrivez souvent ;* ne jugez négligeable aucun détail et ayez confiance. Votre situation n'est nullement en péril. Et croyez que vous avez en moi un ami, ce qui est quelque chose peut-être.

Et, *antiquaire !*

René Bures.

Le 26, tandis que Barthélemy se rassure, c'est Victorine qui s'inquiète. Bien qu'on n'en soit point encore au sénateur de la Meuse, mais à celui du Lot-et-Garonne, voici déjà que souffle le vent de la trahison : A qui se fier, justes dieux, si on ne peut pas même compter sur le propre correspondant du *Matin.*

26 janvier 1907.

Mon cher Quantinet,

Nous avons notifié comme témoin notre correspondant Beaussein pour l'affaire Gros [1]. Mais, s'il n'est pas avec nous, il serait peut-être dangereux de lui donner nous-mêmes la parole. Son témoignage, se retournant contre nous, serait d'autant plus fâcheux qu'il a l'air d'être des nôtres. Avant de le citer défini-

1. M. Gros, ancien avoué, maire d'Agen en 1892, étant en hostilité violente avec le préfet fut révoqué

tivement, je serais donc très désireux de savoir ce que nous en pourrons attendre.

Cordialement, V. FERRON.

P. S. — A partir d'aujourd'hui, je numéroterai mes lettres, pour que nous soyons sûrs l'un et l'autre que rien ne se perd en route. Faites-en autant de votre côté.

Pour que rien ne se perde... Tu parles, Victorine ! Et, selon la recommandation, Barthelémy-Quantinet ne laissa plus rien perdre de son côté !

***

Le malheureux envoyé spécial n'ose plus se fier au correspondant, ni à la poste Ne sachant quel parti prendre, il prend le train et vient chercher à Paris des renforts en espèces. Après une émouvante entrevue avec Victorine, il comparait devant le grand état-major qui lui vote, après explication, cet ordre du jour de confiance et d'enthousiasme.

Pour les frais *utiles*, vous pouvez marcher. Combien vous faut-il ?

---

par celui-ci pour « avoir mandaté des travaux municipaux sur des crédits qui ne leur étaient pas destinés ». Le Conseil municipal l'approuva et la Cour des comptes le mit hors de cause.

M. Gros a été nommé juge de paix par un des successeurs de M. Chaumié.

Jouvenel est très content de vous.
Et je ne le suis pas moins.
Hardi ! et cordialement,

G. Téry.

On le réinstalle dans le train qui ne doit le ramener que mort ou vainqueur. Mais en débarquant à l'hôtel Jasmin avec sa carte blanche et ses billets bleus, il y trouve déjà de nouveaux ordres :

Je compte que vous me ferez, quand vous aurez un moment de loisir, une liste complète du jury avec des notes en regard.
Le mieux serait de faire une fiche spéciale pour chaque juré.
Le temps presse, nous n'avons plus que quelques jours.
Bien cordialement à vous,

Gustave Téry.

Le temps presse en effet. C'est l'heure des résolutions tragiques.

Lugete Veneres, Cupidinesque... Pleure, Vénus ! mais réjouis-toi, Bellone ! Agen verra s'il le faut, marchant elle-même au feu, à la gloire et au trépas Victorine la cantinière :

Mon cher Quantinet,

Votre lettre me parvient trop tard pour que je puisse vous répondre longuement. Voyez M. B. et demandez-lui ce que signifient sa communication téléphonique et son mystérieux télégramme d'au-

jourd'hui. J'irais volontiers à Agen comme il me le demande, mais ma présence ici est encore plus nécessaire pour établir une nouvelle liste de témoins que nous avons douze jours pour signifier. S'il faut absolument que j'aille là-bas, j'irai, mais en attendant faites le nécessaire.

Continuez votre enquête sur les jurés — et suivez surtout l'affaire Gros. Quand celui-ci a-t-il été nommé juge de paix ?

Je pensais comme vous sur notre correspondant, mais Cels m'assure que je me trompe. C'est, paraît-il, un pauvre diable, qui a peur de perdre sa situation. Tâchez donc de savoir comment nous pourrions le gagner à notre cause.

Cordialement, V. FERRON.

Jouvenel est parti, mais je serais bien étonné qu'il ne fût pas de mon avis sur la nécessité d'acquérir les pièces *démonstratives*. En cas d'avis contraire, je vous télégraphierais : « N'achetez pas le christ d'ivoire. »

* * *

Barthélemy acheta le christ d'ivoire promis à la piété d'Henry de Jouvenel, mais omit le joyau principal, la parure de ses collections, la croix de sa mère. Il oublia d'envoyer les fiches. Et Victorine, boudeuse, fit à son antiquaire, cette scène de ménage :

Paris, le 9 février 1907

Mon cher Quantinet,

J'ai été très surpris de n'avoir reçu aucune nouvelle de vous et je vous avoue que vos deux der-

nières lettres, qui m'arrivent ensemble, me causent une très vive déception.

Vous m'aviez promis tant de belles choses lors de votre passage à Paris, et, après une semaine d'attente, vous m'envoyez des renseignements que vous m'avez déjà donnés et que d'ailleurs j'avais dans mon dossier bien avant votre départ !

J'imaginais que vous seriez allé tout de suite à Marmande où il importe de voir *le plus tôt possible* M. Dèche et M. Juillet Saint-Lager qui ont dû recevoir, à cette heure, notre assignation et qui n'ont pas été mis au courant de notre affaire. D'autre part, votre ami m'avait dit en me quittant qu'il allait voir Roberty à Bordeaux ; l'a-t-il vu ? Pourquoi ne m'en dites-vous rien ?

Et la cuisine du jury ? C'était l'autre question très importante, que vous m'aviez promis d'élucider dès votre retour à Agen.

Je vous en prie : ne perdons pas notre temps ; nous sommes à la veille de la bataille.

Vous avez dû recevoir une lettre de moi où je vous demandais des renseignements sur un nommé Mirouze, actuellement employé à l'Imprimerie nationale, qui a obtenu, l'année dernière, trois mois de congé dans des conditions irrégulières pour aller faire une campagne dans l'arrondissement de Marmande en faveur de M. Jacques Chaumié.

Je voudrais aussi me renseigner sur une dame Larrousé de la Grange, qui doit être une nièce de Pichon, le président du tribunal ; ceci est extrêmement important. Mais soyez très discret [1].

---

1. Un témoin du *Matin*, M. Vidallet, ancien greffier, devait raconter qu'il avait remis 2 500 francs à cette dame, pour obtenir par son intermédiaire un

Hâtez-vous de vous remettre et envoyez-moi le plus tôt possible de bonnes nouvelles.

Cordialement,

GUSTAVE TÉRY.

Les fiches vinrent enfin, sur les magistrats, sur les jurés, sur le nommé Mirouze et la femme Larrousé. Cependant Barthélemy trop sensible ne s'est point remis de la dernière alerte et, en fait de bonnes nouvelles, n'envoie que de bons comptes qui ne font pas toujours de bons amis.

Victorine, qui est décidément retournée dans la culotte de Gustave, préférerait une bonne petite affaire de mœurs, l'affaire B... par exemple, qui, tout comme la poudre du même nom, amènera la déflagration du scandale.

Paris, le 15 février 1907.

Mon cher ami,

Ayez l'obligeance d'adresser vos comptes et votre demande d'argent à M. Henri de Jouvenel. Vous sa-

poste de juge de paix. Le *Matin* fit à ce propos une violente campagne contre M. Chaumié.

L'instruction démontra que non seulement elle n'avait jamais été reçue par M. Chaumié ou son personnel, mais qu'en outre, les bureaux du ministère lui avaient été rigoureusement interdits.

La Cour de Paris a condamné Mme Larouse à un an de prison, en exprimant le regret que le témoin du *Matin* qui était son complice n'ait pas été poursuivi en même temps qu'elle.

vez que je n'ai pas qualité pour vous signer un bon.

J'ai lu avec intérêt votre dernière lettre relative à l'affaire B...

Voulez-vous avoir l'obligeance de vous renseigner plus exactement sur les liens de parenté de Mme Larousé et de M. Lébé[1] ? Est-il son oncle ou son cousin ? Nous attachons une extrême importance à ces détails, ainsi qu'aux renseignements que vous pourrez nous donner sur le passé de cette aventurière et ses relations avec les notables d'Agen. N'aurait-elle pas été l'amie très intime de Darlan[2] ? Voyez de ce côté. Je crois vous avoir dit que j'avais vu M. Dèche lui-même, mais cela ne vous empêche pas de vous renseigner sur l'élection de Marmande, notamment sur une lettre qui aurait été écrite à M. Dèche à la fin de décembre 1905 par le préfet Grégoire, parlant au nom de Chaumié.

Croyez bien que je me rends compte de toutes les difficultés de votre enquête, mais vous devinez aussi combien je suis impatient d'en connaître les résultats.

Hâtez-vous de nous envoyer les photographies promises, transmettez-les directement au service artistique en indiquant, bien entendu, au verso, ce qu'elles représentent.

Cordialement vôtre,

GUSTAVE TÉRY

Les résultats !... Barthélemy conciliant ne demande pas mieux que de les fournir tout d'une traite pourvu que cette traite le ramène jusqu'à Paris. Ce fils de la Cannebière, nourri depuis

1. M. Lébé, conseiller à la Cour d'Agen.
2 Darlan, ancien ministre de la Justice

cinq semaines de sève gasconne, ayant donc additionné toutes ses découvertes, trouve ce total admirable : que Chaumié, potentat d'Agen, était banni du cœur de son peuple et que si Téry l'avait voulu... lanturlu...

Il écrit en conséquence à son candide hermaphrodite :

Mon cher ami,

Hier j'ai télégraphié le nom de notre avoué Me Autefage. Il nous est entièrement acquis et, ce soir, je dîne chez lui. Peut-être me donnera-t-il des renseignements sur Mme Larousé. En tout cas, il a cherché tout l'après-midi. D'autre part, demain, j'envoie quelqu'un à Laplume qui me rapportera les détails que vous désirez sur cette dame...

Il pleut continuellement et les photographes sont... des moules. J'ai mobilisé les trois du pays et ce qu'ils gâchent de clichés !... Oh ! les cochons !

Je passerai toute ma journée de demain avec eux. Par moment je suis découragé de voir qu'avec le mal que je me donne, je me heurte à une incapacité doublée d'une grosse inertie.

Votre article de ce matin a été trouvé merveilleux dans Agen. On en parlait dans tous les cercles et cafés. Il y a un gros revirement d'opinion en notre faveur. Ça marche. A la Cour, c'est l'impression du Premier Président et l'incompétence sera déclarée. Chaumié est effondré. C'est une loque. On le lâche.

A demain soir.

Votre dévoué : BARTHÉLEMY.

C'était surtout Victorine qui marchait, et dans les grands prix ! Quand à Barthélemy, lorsqu'il eut rassemblé tous les potins du Mail dans un pan de sa mémoire, il abandonna ses troupes — le marchand de pruneaux, la basse et l'antiquaire — pour reprendre sa valise. Tandis qu'il filait ainsi vers la capitale joyeuse, Henry de Jouvenel étudiait déjà le rapport officiel de la mission du *Matin* à travers l'Agenais, où la petite note d'espérance allégeait heureusement les fortes notes à payer.

Cher monsieur de Jouvenel,

Ma mission touche à sa fin et je crois de mon devoir de vous en faire connaître succinctement le résultat.

1° J'ai parcouru et fait parcourir tout le département pour recueillir et contrôler des renseignements précis sur chaque juré. Chacun d'eux a sa fiche que je donnerai à M. Téry demain soir. La grande majorité est favorable à Chaumié. Ce dernier, du reste, a fait exercer une pression par les conseillers généraux à sa dévotion, entre autres, le docteur Galup.

2° L'employé de l'Imprimerie nationale, M. Mirouze, a été autorisé pendant six mois à s'absenter pour faire campagne en faveur de Chaumié fils (M. Téry a les renseignements complets).

3° Un négociant de Marmande, marchand de vin, M. Duranthon, poursuivi par l'administration des contributions ondirectes pour fraude, n'a pas été inquiété, son affaire ayant été rayée du rôle par suite de l'influence de M. Chaumié et de Mᵉ Beyries, avo-

cat, nommé depuis un an conseiller à la Cour d'Agen par qui vous savez [1].

4° Une créature de Chaumié, nommée à l'Asile des aliénés de Cadillac n'y est venue qu'une seule fois pour toucher ses appointements, M. Léo Meillet, directeur de l'asile et ancien député, peut faire d'intéressantes révélations à ce sujet.

5° J'ai fini par découvrir une Mme Larousé de Lagrange qui n'est pas la nièce de M. Pichon, mais de Me Lebé, conseiller à la Cour d'Agen. Cette dame est une aventurière qui a lâché son mari après l'avoir ruiné Elle habite actuellement Tunis. Demain je saurai si elle eut des relations intimes avec Darlan.

6° J'ai donné tous les détails de l'affaire de mœurs qui provoqua un scandale à Agen et dans laquelle, seule, la maîtresse de M. B... père de l'ancien attaché de M. Chaumié, se disant brodeuse mais qui tenait en réalité une maison de passe, fut condamnée à un an de prison. Motif : incitation de mineure à la débauche. Et c'est le père B... qui aurait voulu violenter une fillette de 12 ans.

7° J'ai en ma possession un document très important. M. Donatiez-Yvonneau, secrétaire du Syndicat agricole de Miramont, accuse, dans une lettre écrite à un ami, M. Chaumié d'avoir décoré tous les magistrats d'Agen pour pouvoir gagner tous les procès qu'il plaide. Et il donne l'exemple d'un procès où

---

(1). « La fiche des Duranthon qui figure au dossier est ainsi « conçue :

« Duranthon ayant fait campagne pour Chaumié et étant très « connu de Me Beyries, avocat à Marmande, aujourd'hui conseiller « à la Cour d'Agen, aurait sollicité la protection de ces deux per- « sonnages pour faire rayer l'affaire du rôle des affaires correc- « tionnelles où il avait été traduit par l'administration des contribu- » tions indirectes. Le Président Fallières serait intervenu de sorte « que la dite affaire a pu être étouffée. »

Chaumié défendait la maison Potin contre les syndiqués du pays, procès qu'il devait perdre et qu'il gagna.

8° M. Téry a reçu également la liste de la brochette des conseillers à la Cour et autres magistrats auxquels Chaumié donna les palmes et le Mérite agricole avant son départ du ministère, en 1906.

9° Je possède aussi l'affiche mensongère de Jacques Chaumié qui parut le matin de l'élection et qui influença le vote.

En outre, j'ai travaillé l'opinion publique et aujourd'hui l'on commence à croire à l'acquittement du *Matin*. Cette idée a pénétré au Palais même. Les amis de Chaumié et Chaumié lui-même sont attérés. Je crois à votre triomphe.

Je vous serais obligé de me faire parvenir pour régler mes comptes. C'est effrayant les frais de chemin de fer, de voitures qu'il m'a fallu faire sans compter mes indicateurs qui ont profité de l'occasion pour m'écorcher.

Je vous prie, cher monsieur de Jouvenel, de croire aux sentiments très dévoués de votre collaborateur.

BARTHÉLEMY.

Lorsque Henry de Jouvenel eut achevé la lecture de ce coûteux réquisitoire et des pièces adjointes, dont l'élaboration avait exigé six semaines de travail, et dix mille francs de débours ; il compta sur ses doigts les crimes définitivement imputables au ministre abhorré.

Une partie des magistrats indigènes avaient sans doute été nommés par lui après l'avance-

ment hiérarchique où la mort naturelle de leurs prédécesseurs ; quelques-uns avaient même été décorés, comme de simples garçons du *Matin*, du poireau et des palmes. C'était sans doute un scandale, mais un scandale judiciairement inutilisable, tant qu'aucune loi ne prescrirait la vacance de tous les sièges et la virginité de toutes les boutonnières dans chaque circonscription représentée par un ministre.

Lafarge, dont la femme était cousine au huitième degré de la femme de M. Chaumié, remplissait bien le rôle important de garçon de peine à l'Imprimerie Nationale ; Mirouze, le typographe, avait bien pris, à la suite d'un accident professionnel, six mois de vacances non payées, mais les mauvais esprits pouvaient prétendre que ces deux faits, pénibles aux consciences délicates, n'établissaient pas incontestablement l'accusation de népotisme.

Quant à Duranthon — suprême espoir et dernière pensée — il était malheureusement établi que le sénateur du Lot-et-Garonne ignorait jusqu'à son nom et, malgré sa redoutable impartialité, M. Bunau-Varilla ne jugeait pas l'heure opportune de mettre en accusation son collègue, le président de la République française.

Ne restaient donc, après contrôle, que trois charges infamantes, authentiques celles-là et spécialement vérifiées par les envoyés du *Matin*.

Maître Joseph Chaumié avait gagné le procès de l'épicerie Potin contre la maison Yvonneau ; M[me] Larrouzé, cousine d'un magistrat, avait couché avec M. Darlan et l'ex-maîtresse du beau-père d'un ancien attaché de cabinet avait eu des mœurs excessives. C'était incontestablement très grave, mais M. Henry de Jouvenel, scrupuleux et pensif, se demandait s'il en résulterait, avec une irrécusable évidence, que M. Chaumié eût vendu des greffes et commandité des fraudeurs. M. Madeline, moins perplexe, disait avec simplicité que le *Matin* n'en avait pas pour son argent.

---

1. Le *Matin* fait des enquêtes semblables et constitue des dossiers analogues sur toutes les personnalités politiques ou autres qui ont l'imprudence de lui déplaire et naturellement sur tous les magistrats qui peuvent être appelés à le juger.

Les grandes enquêtes de 1908 ont été faites entre autres :

1° Contre M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies, dans le département des Landes (Janvier 1908. M. Bourse rédacteur au *Matin*).

2° Contre M. Charles Humbert sénateur, dans le département de la Meuse d'abord (M. Maréchal, rédacteur au *Matin*) et ensuite dans la France entière par l'équipe complète de la police domestique. A l'heure actuelle, le *Matin* est encore preneur de toutes lettres ou documents signés Ch. Humbert. Les personnes qui en possèderaient peuvent s'adresser à la caisse, 6, boulevard Poissonnière, de 9 h. à 5 h., dimanches et jours fériés compris.

* * *

Les fiches n'étaient pas plus joyeuses sans être plus rassurantes. Voici comment elles appréciaient par exemple les magistrats du ressort :

PABON, *conseiller à la Cour d'Agen.* — Président des assises avocat, ancien maire de Villeneuve-sur-Lot, conseiller général de Vilréal (arrondissement de Villeneuve). Il allait se présenter comme radical contre Leygues. Pour empêcher sa candidature, on le nomma à Niort. Deux mois après, on le bombarde président à Nérac. Nommé par Chaumié conseiller à la Cour.

Excellent président d'assises pour nous, en ce sens qu'il est nul et que la défense pourra le rouler plus que facilement.

MONBRUN, *juge au Tribunal.* — Son père conseiller à la Cour. Il était avocat sans cause lorsque Chaumié le prit sur la liste municipale. Palmé par la suite, il devint conseiller de préfecture et enfin juge au Tribunal.

LIÉNARD, *président du Conseil de Préfecture à Agen.* — Son fils avocat à Agen nommé juge par Chaumié. (Il a 27 ans.)

GERMAIN, *juge à Agen.* — Ancien membre des Commissions mixtes sous le 16 mai. Révoqué à la chute de l'ordre moral, fut nommé juge de paix en Algérie. Chaumié l'a fait nommer juge à Agen.

TOURNON, *procureur de la République.* — Gendre du précédent et par conséquent créature de Chaumié.

CIEUTAT, *conseiller à la Cour d'Agen.* — Chevalier

de la Légion d'honneur et nommé dernièrement du Mérite Agricole. Suit les offices religieux très régulièrement, le matin à la première heure. Avare, despote et point du tout serviable. Est natif de Saint-Gaudens, où il a ses propriétés. Parfait crétin créature de Chaumié [1].

TREILLE, *conseiller à la Cour d'Agen.* — Est condisciple de Chaumié, quoiqu'un peu plus jeune. Opportuniste avec tendance à la réaction, etc., etc.

Les jurés n'étaient pas, comme on va le voir, sensiblement mieux traités que les juges :

BONNEFOU, François, décoré depuis deux ans du Mérite agricole, opportuniste parfait; votera sûrement la condamnation du *Matin.* A récuser.

LAFFOND, Paul, très indépendant ; ne se cache pas d'être adversaire du parti actuel au pouvoir ; votera suivant débat, ne se laissera pas influencer par eux, mais plutôt par lui, le *Matin.*

BERTRUI, Pierre ; c'est la bouteille d'encre ; est très ami du procureur de Marmande. Faudrait pas fonder beaucoup d'espoir en lui. A récuser.

DE BONNAL, propriétaire à Penne, 65 ans, clérical. Très digne homme ; ne s'occupe pas de politique. N'est ni le parent, ni l'ami de Chaumié. Juré bon.

GARRIGUE, Jean-Camille, maire de Lausson, 50 ans. Agriculteur. Chaud partisan de Leygues. N'étant pas encore décoré, désire nécessairement l'être. A récuser.

DUBOURG, Pierre, propriétaire à Razimet ; intelli-

1. Cieutat, conseiller à la Cour et décoré en 1881, 15 ans avant que Chaumié fut sénateur.

gence plus qu'ordinaire. Se laisserait influencer par un chef de jury habile. A récuser.

MARRIAUD, Etienne ; maire de Labétonnée, propriétaire. Intelligence très médiocre. Se laisserait influencer. A récuser.

BANTY, Joseph à Agen. Avait un marché couvert et un commencement de folie. A récuser.

Et la mention se poursuivait ainsi jusqu'au trente-sixième, désolante et monotone... Pour assurer, selon l'ironique promesse de Barthélemy, la confusion de Chaumié et le triomphe du *Matin*, il faudrait récuser au préalable la Cour et le Jury.

* * *

De son œil de jeune aiglon, qui ne s'adoucit plus qu'aux regards jumeaux de Varilla et du soleil, Henry de Jouvenel contemplait dans le lointain la morne plaine où se déroulait la conjuration des événements et des hommes : les faits n'existaient pas, les juges étaient capables de tout, les jurés n'étaient capables de rien, pas même d'un acquittement triomphal ; quant aux témoins... grands dieux, que devenaient-ils donc « tous les bons Français qui étaient avec le *Matin* » ? Le marchand de pruneaux lui-même avait, faute de solde, passé à l'étranger, et de toute la phalange innombrable, il n'en restait qu'un, celui qu'Albert-Eugène-Marie Lecoq avait, en l'an mil

neuf cent sept et le six février, immatriculé de la sorte dans le bataillon des volontaires de la vérité :

A la requête de MM. Danglos et Téry, poursuites et diligence de M. Jules Madeline.

J'ai, huissier soussigné, donné citation à M. Jules Barthélemy, VOYAGEUR DE COMMERCE, demeurant à Paris, 16, rue Geoffroy-Marie, où étant et parlant à une femme à son service.

A comparaître en personne le lundi 18 février devant la Cour d'Assises d'Agen pour, *serment préalablement prêté*, dire et déposer vérité sur les faits dont il lui sera donné connaissance à l'audience.

Lui déclarant qu'il sera indemnisé s'il l'exige, à raison de son déplacement[2].

Au début, le *Matin* avait également fait citer Me Laffitte, dont les comptes restés en souffrance se formulaient ainsi :

Sud-Ouest Office ».
30, rue des Aubans
à Agen (L.-et-G.)

Reçu de M. Barthélemy, envoyé spécial du journal le *Matin*, la somme de cent cinquante francs à valoir sur le prix forfaitaire de mille francs.

Agen, le 19 février 1907.

Pour acquit :
LAFFITTE.

Sans prétendre que la déposition fut comprise dans le forfait, il est toutefois à remarqauer que le *Matin* use avec abondance du témoignage de ses salariés. Dans le procès Humbert, il a fait citer pour sa défense :

MM. de Jouvenel, publiciste, demeurant à Paris, 8, rue Freycinet.

Bichat, Georges, demeurant à Paris, 24, boulevard de Strasbourg.

Chevalier, Henri, publiciste, demeurant à Paris, 34, boulevard de Reuilly.

Ces trois témoins ressemblent comme des frères au vice-

Ce voyageur de commerce, dernier survivant de la Grande Armée était évidemment le prototype du témoin impartial et véridique, mais... Lui seul... et ce n'était pas assez !

Le parc aux munitions était, d'autre part, de plus en plus vide et lamentable : on n'y entendait toujours que la plainte d'Yvonneau, triste au fond des caisses, et les galipettes de Larrouzé, joyeuses au fond des lits. Contre Chaumié lui-même, plus qu'une dernière cartouche, hélas !

« Chaumié a fait ses études au collège de Saint-
« Caprais jusqu'en quatrième et a fait preuve
« pendant ce temps d'un esprit très religieux et
« surtout bonapartiste. De là il est allé continuer
« ses études au lycée d'Agen. »

De ce qu'il avait ainsi fait du bonapartisme dans sa première culotte, en découlait-il la preuve irréfutable, aveuglante et formelle qu'il avait fait de la concussion dans sa dernière hermine ?



Henry de Jouvenel, plus maître de lui au soir d'Agen que Bonaparte au soir de Waterloo, tenta

directeur, au secrétaire général et à un rédacteur du *Matin* (M. Paul Limours).

Ils ressemblent également à des héros antiques puisqu'au lieu de se récuser, ils s'exposent à de douloureux conflits et au pénible devoir de mettre éventuellement la délicatesse de leur ocnscience au-dessus de la sécurité de leur situation.

1. Cette fiche est écrite de la main de Laffitte.

une diversion suprême et transforma tous les magistrats en témoins pour les empêcher d'être juges. Il fit donner la vieille Garde : la Justice, la Vérité et l'Intérêt National et Madeline écrivit aux fuyards :

Paris, le 14 février 1907.

Monsieur,

Nous devons porter à votre connaissance que par suite de l'examen des faits, *le* Matin *vient de se trouver dans l'obligation de citer comme témoins au procès Chaumié. les magistrats composant la Cour d'Agen.*

Dans ces conditions, il nous apparaît comme peu probable que, dans l'intérêt de la justice et de la vérité, *la Cour d'Assises puisse connaître actuellement de l'affaire Chaumié.*

Veuillez donc, Monsieur, considérer jusqu'à nouvel avis votre citation comme retardée. Une situation pareille n'ayant encore eu aucun précédent, nous ne sommes pas à même d'en mesurer les suites.

Nous profitons de cette occasion, monsieur, pour vous remercier de l'appui que vous voulez bien donner à la cause d'intérêt national *que nous défendons. Et nous comptons que vous aurez à cœur de nous le renouveler, quand nous y ferons appel en temps utile.*

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Matin.

Jamais depuis lors, les destinataires de ces adieux de Fontainebleau n'ont eu l'occasion de servir l'Intérêt National, la Justice et la Vérité.

Le 18 janvier, les deux avocats font sur le coup de midi, une courte pirouette devant la Cour et Gustave Téry venu pour occuper Agen au nom du *Matin* s'empresse de se soustraire par le chemin de la gare aux trop bruyantes acclamations du peuple...

LA CHASTE SUZANNE

Les grandes âmes ne se laissent pas abattre et le *Matin* n'est jamais vaincu. Penché sur des plans mystérieux, l'Etat-Major prépare un tel coup d'audace que la victoire frivole ne pourra s'empêcher de revenir — en chantant — sous ses drapeaux.

C'est naturellement Barthélemy, le garnisaire d'Agen, qui est choisi pour l'accomplir et voici comment il raconte cette expédition suprême.

« L'enquête d'Agen, les renseignements et les documents que j'y avais recueillis ne pouvaient, et pour cause, accabler M. Chaumié. Après le premier pourvoi en cassation, il fallait mettre à profit le délai de trois mois obtenu par ce subterfuge pour découvrir le fait grave qui terrasserait enfin le sénateur du Lot-et-Garonne.

« Pour cela, on fit appel à un agent privé : M. Chauchat. Mais M. Chauchat ne devait pas instrumenter seul. La présence à ses côtés d'un rédacteur du *Matin* fut jugée indispensable.

« Je ne connaissais pas M. Chauchat, encore moins la profession qu'il exerçait. Un matin du mois de mai 1907, j'étais, ainsi que mes camarades, dans la salle de rédaction, à attendre le reportage qui devait m'échoir pour la journée lorsque mon chef de service entrant en coup de vent me dit : « Allez vite voir M. de Jouvenel dans son cabinet, il veut vous parler. »

« Je me rendis aussitôt chez mon rédacteur en chef.

« — Mettez-vous, ordonna-t-il, à la disposition de M. Téry. Il a besoin de vous ». J'obtempérai. M. Téry, assis à son bureau, écrivait ; une personne étrangère était debout à ses côtés : c'était M. Chauchat.

« — Je vous ai demandé à M. de Jouvenel déclara-t-il, pour que vous travailliez avec mon nouveau collaborateur. Il s'agit toujours de l'affaire Chaumié. M. Chauchat a mes instructions, marchez avec lui et aidez-le. »

« Dans l'après-midi de ce même jour, je me mis en campagne avec le Sherlock Holmes du *Matin*. Je le suivis docilement puisqu'il avait les instructions. Notre première visite fut pour le numéro 32 de la rue du Faubourg-Poissonnière. J'ignorais où nous allions. Je ne tardai pas à l'apprendre. Nous nous arrêtâmes au 1er étage, devant une porte où on lisait gravés sur une plaque émaillée un prénom : Suzanne, au-dessous un substantif : Modes.

« M. Chauchat tira le cordon de la sonnette. Une femme jeune, puissante, au sourire fardé et fort aimable vint nous ouvrir. Nous entrâmes. Quelques minutes d'attente dans une antichambre et nous étions bientôt installés dans un petit salon dont le luxe bruyant et les meubles tapageurs ne laissaient plus aucun doute sur le genre de modes que l'on y confectionnait. Trois femmes fort légèrement vêtues, le visage peint, étaient assises dans des fauteuils. On m'en offrit un cependant que M. Chauchat, qui avait commandé une bouteille de champagne pour chasser sans doute l'ennui des trois courtisanes, s'éclipsait dans une chambre voisine avec la modiste !

« Quelques instants s'écoulèrent après lesquels M. Chauchat vint me prier de passer avec lui dans la pièce où était restée la directrice de cette maison de commerce.

« J'assistai alors à une conversation qui me stupéfia, et que le nouveau collaborateur du *Matin* conclut ainsi :

« — C'est bien compris, il faut absolument que tu trouves le moyen de faire venir ici Mme B... Je crois que les enseignes comme la tienne ne l'épouvantent pas, mais au cas contraire, tu serais assez diplomate pour trouver un prétexte de rendez-vous. Pendant qu'elle causera avec toi et tes pen-

1. Mme B... était une parente de M. Chaumié.

sionnaires, j'entrerai avec mon ami. C'est bien le diable si elle ne nous donne pas les renseignements que je cherche, quand je la menacerai d'apprendre à son mari dans quelle maison elle achète ses chapeaux. »

« On m'avait déjà demandé de *connaître* au quartier Latin une maîtresse de M. Jean Lascombes et de trouver une heure assez intime pour qu'elle n'eût plus aucune confidence à me refuser. Je n'avais pas voulu. Ce jour-là je quittai M. Chauchat pour venir voir mon chef de service, M. Escande, et lui déclarer qu'il m'était impossible d'accepter de pareilles besognes. Le lendemain, je le répétai à M. de Jouvenel qui parut approuver mes scrupules, mais M. Chauchat n'en continua pas moins à opérer pour le *Matin* avec d'autres concours.

« Dès lors je cessai provisoirement d'être l'homme de confiance, et ce ne fut qu'à la fin de l'année que je rentrai en grâce et que je fus chargé des nouvelles opérations policières contre le roi des Belges et le sénateur de la Meuse. »

BARTHÉLEMY.

*
* *

Depuis que Suzanne a remplacé Victorine à la tête des troupes du *Matin*, celles-ci continuent à battre à toutes jambes le record de la course en

longueur. Gustave Téry, qui croit trouver dans l'orgueil affolé de Varilla un moyen d'adcucir quelques amertumes personnelles, n'est évidemment ni capable ni complice de telles ignominies, mais l'esprit de la maison a déjà tué chez cette amer philosophe, l'esprit d'opportunité et le sens du ridicule. Il écrit à la lumière des étoiles pendant que, sans doute à son insu, d'étranges collaborateurs travaillent aux lanternes des maisons closes. Ne s'écriait-il pas hier encore :

« C'est entre nos députés et nos sénateurs une « effroyable émulation de favoritisme. Notre dé- « mocratie n'est que le régime du piston et de la « sportule. De proche en proche, de complaisance « en complicité, de Humbert à Chaumié, de Chau- « mié à Fallières, on se demande si le gardien de « la Constitution ne se trouvera pas demain en- « gagé et enveloppé, peut-être sans le savoir, « dans une intrigue fatale à la République. *Ca-* « *veant Consules !* Prenez garde, M. Fallières, que « l'affaire Chaumié ne soit pas une nouvelle « affaire Wilson. »

Pour le moment elle paraît plutôt réduite à une affaire de moindre importance et le seul consul qui veille, c'est Chauchat, dans l'escalier de Suzanne.

Téry, croyez-en ma regrettable expérience : à fréquenter des maisons louches — je ne parle pas du faubourg, mais du boulevard Poissonnière —

on risque toujours de monter sur un bidet pour prêcher la morale.

En tous les cas, la morale de l'affaire Chaumié n'a plus besoin de votre tardif ministère.

Dès le 7 août 1906, M. Gérault-Richard en avait écrit en tête du *Matin* et sous un titre prodigieusement exact : « *Le sens caché des choses* » cette vision prophétique :

« Les coquins ont intérêt à colorer l'humanité de leur propre infamie. C'est pourquoi vous trouverez toujours dans les journaux QUI FONT MÉTIER DE MORALITÉ, l'accusation permanente de concussion. Si vous différez d'avis avec un de ces censeurs vigilants et forts en gueule, il vous traitera aussitôt de voleur, de vendu, d'inceste, de traître, de concussionnaire, de pédéraste, d'infanticide et de parricide... [1].

« C'est ce qui advint à un homme politique qui n'avait pas voulu subir les exigences d'un directeur de journal...

« On le couvrit d'immondices des pieds à la tête. C'était tout au plus, s'il ne résultait pas de

1. Le *Matin* a l'habitude de faire publier par des tiers, quand il n'ose pas opérer lui-même, les plus extraordinaires accusations sur tous les hommes qui le gênent.
Il serait tout à fait extraordinaire qu'à propos du procès Humbert, le *Matin* ne fît pas verser à pleins boulevards quelques immondices sur la tête du sénateur de la Meuse et des témoins indépendants.

cette lecture qu'il avait assassiné, dépecé et mangé sa grand'mère à la vinaigrette.

« Mais en tous cas, il apparut clairement à tous les yeux que cet homme qui prétendait avoir acquis sa fortune dans l'exercice de la profession la plus honorable, la devait en réalité aux manœuvres les plus louches, et qu'il eût depuis longtemps habité une maison centrale si la justice ne réservait pas toutes ses rigueurs aux honnêtes gens...

« Le directeur de journal qui le traitait ainsi était un grand justicier.

« C'était naturellement dans l'habitude du chantage que cette vocation lui était venue... »

Dès le lendemain 8 août, le *Matin* pour une fois juste et véridique, épinglait à ce prélude cette deuxième page de sa propre histoire :

« En France, la calomnie est aujourd'hui la seule industrie qui n'offre aucun danger. Si le diffamateur a une plume et un journal, il trouve des gens pour l'applaudir. On lui fait une réputation, on lui invente du talent. Et les hommes politiques, les avocats, les juges, font la haie quand il passe.

« Qu'une de ses victimes essaie de le poursuivre il l'entraîne dans le maquis de la procédure et, quand après des années d'hésitation, de procès et d'appels, les magistrats auront enfin rendu au calomnié une timide justice, celui-ci ne

cherchera même pas à publier la sentence, par crainte de faire revivre l'injure.

« Au nom de la Liberté de la presse, on a imposé à ce pays le régime de la diffamation libre.

« La loi, telle qu'elle est, réserve aux calomniateurs ses complaisances, et aux honnêtes gens ses dérisions. Pour l'honneur du nom français et du journalisme, il faut faire cesser cette anarchie morale...

« Quand le journaliste accuse, ou il ment, ou il dit vrai. S'il ment, que la loi le punisse ! Il faut, certes, que la canaille ait peur, mais à l'heure actuelle c'est l'honnête homme qui a peur ! »

***

Cette page n'était pas écrite par un historien vulgaire : elle était vêtue de la firme auguste : *Le Matin*. Et tous deux, le collaborateur et le journal, tiraient de ces constatations répugnantes, cette moralité définitive :

« QUICONQUE LANCE UNE ACCUSATION PUBLIQUE
« DOIT ÊTRE MIS EN DEMEURE D'EN FOURNIR PUBLI-
« QUEMENT LA PREUVE. S'IL NE LE FAIT PAS, IL DOIT
« ÊTRE TRAITÉ COMME UN MALFAITEUR PUBLIC. »

Six fois depuis lors, et sous la garantie de la plus large publicité qui soit au monde, M. Chau-

mié a fourni au *Matin* l'occasion de faire la preuve, six fois le *Matin* s'est dérobé.

Le *Matin* a une excuse.

Il s'est si bien jugé lui-même qu'il n'a vraiment plus aucune raison de se faire juger par les autres !

La Complainte de l'Absinthe

LA TENTATION DU RÉDEMPTEUR

Quand il eut moralisé le Lot-et-Garonne et la Belgique, M. Bunau-Varilla n'eut pas une minute de lassitude, mais un moment d'anxiété : il avait épuré l'eau, le gaz, le lait, la justice, le théâtre populaire, la margarine et la céruse ; il avait fait marcher pêle-mêle la Merelli, le cheval, la rente, les nageurs, les aéronautes, le Président Loubet, l'abbé Delarue, les mutualistes, l'armée, le procureur général et le général André, la flotte, le Crédit Lyonnais, les automobiles, l'ogresse, l'ambassade d'Allemagne et les mouches et — comble des combles — les maîtres-chanteurs eux-mêmes ; il avait ouvert des ponts, pavoisé la Porte Saint-Denis, défriché le Champ de Mars, nettoyé la voirie et les postes, creusé une république à Panama en compensation d'un canal jadis oublié ; il avait fondé un ordre de chevalerie, une police, une fanfare, un stade, une religion. Hercule, au quart de ses travaux, se fût

déclaré las et décrépit, mais Varilla ne trouvait dans ce labeur formidable qu'une excitation nouvelle à régénérer les mondes.

Une seule angoisse étreignait son cerveau puissant et téméraire, c'était de ne plus trouver dans l'étroitesse de l'univers d'éléments perfectibles et, comme Dieu le Père, au soir du premier sabbat, de se voir réduit à contempler éternellement la splendeur de ses œuvres.

Un homme vint cependant, un de ceux qui sont admis dans la salle aux trois trônes.

Cet homme avait bu, ou pour de vaines monnaies s'était livré aux entreprises des démons.

« Seigneur, dit-il, vous avez tout épuré, tout nettoyé, tout fondé, et cependant le peuple souffre encore... »

Varilla eut un geste d'incrédulité, mais l'homme néfaste poursuivit :

« Le peuple souffre d'un mal impitoyable : l'absinthe. »

Dégagé des terrestres contingences, le Maître ignorait la signification du mot barbare, et n'en devait, hélas ! connaître que l'amertume.

Le tentateur l'ayant alors transporté par l'esprit sur les quartiers populeux des villes, et les campagnes lointaines, lui montra des milliers et des milliers d'hommes attablés devant le chatoiement d'une liqueur d'opale.

A peine cette liqueur avait-elle, de son éphé-

mère baiser, caressé les palais, qu'elle tenaillait les méninges et corrodait les estomacs.

En quelques mois, elle faisait des plus forts de pauvres êtres anémiques et mous, également incapables de produire et de se reproduire.

Et l'homme dit : « Seigneur, voici le fléau.

« Depuis des siècles, la science et la raison luttent vainement contre lui, et là où elles échouèrent, il n'y a plus que le *Matin* qui puisse réussir. Veuillez ! et tous ces hommes redevenus virils et beaux redonneront à l'humanité des fils innombrables. »

Et négligemment le tentateur ajouta : « Et tous ces lecteurs vous appartiendront. »

IL COMMENCE SA MISSION

Vingt-quatre heures après, le *Matin*, qui depuis quelques semaines ne s'était justement plus croisé avec aucun bluff reproducteur de numéraire ou de réclame, entreprenait contre l'alcool une croisade frénétique.

Cette croisade, qui commençait très bien pour la France, faillit finir très mal pour M. Caillaux.

Comme il s'empêtrait en de vains raisonnements budgétaires, M. Varilla voulut l'empaler de sa propre main :

« C'est de l'empoisonnement du peuple qu'il

s'agit », s'écrie le *Matin* du 2 février 1907. Avec la tuberculose et l'avarie, l'alcoolisme est le plus redoutable ennemi de notre race ; et l'absinthe est le plus redoutable agent de l'alcoolisme.

« Tant de lamentations et d'objurgations sur la faiblesse de la natalité ne seraient pas nécessaires si l'alcoolisme ne ravageait le peuple français dans toutes les classes. La France était jadis un pays sobre ; on n'y buvait que du bon vin qui donnait une ivresse légère et gaillarde. La France compte maintenant parmi les pays perdus d'alcoolisme ; et l'ivresse que donnent les alcools frelatés, les poisons, l'absinthe surtout, est une ivresse sombre et furieuse, préface de la folie ; elle dégrade l'organisme entier : elle abrutit, stérilise et perd toute la race.

« Des pays courageux se sont débarrassés du fléau. La Suède et la Norvège, par exemple, ont guéri leurs peuples déjà gangrenés. La Suisse engage la lutte à son tour ; plusieurs cantons, sans souci des intérêts particuliers, ont absolument prescrit l'absinthe.

« De bons Français allaient obtenir pour la France la même mesure de salut. Et le ministre des finances s'y oppose.

« Le ministre des finances met la France au-dessous de la Chine.

« La Chine aussi était en proie à un mal terrible : à l'opium, que les Européens lui avaient

imposé à coups de canon et qui énervait, affolait, décimait ses peuples. La Chine vient de s'affranchir. Une série d'édits impériaux ont condamné l'opium, imparti un délai aux commerçants pour liquider leur trafic, fermé les fumeries, prononcé que tout fumeur d'opium serait immédiatement chassé de l'administration civile ou des grades militaires, s'il ne renonçait à son vice. Dans quelques années, la Chine sera guérie.

« Les Chinois nous appellent des « barbares ». Nous ne leur en avons donné que trop de raisons. Mais la meilleure raison qu'ils auront de nous traiter de sauvages, sera certainement de nous voir en proie à l'alcool, alors qu'ils se libèrent de l'opium.

« Si le ministre des finances de la République exerçait ses fonctions dans l'Empire chinois, il aurait déjà fini sur un pal. Nous ne lui souhaitons pas un châtiment si tragique, mais il le mériterait.

« A quelles considérations peut-il obéir, quand il résiste au salut du peuple qui lui a confié sa fortune ? Aucun intérêt particulier, aucune commodité bureaucratique, aucune raison fiscale ne doivent prévaloir contre l'intérêt le plus grave et le plus évident du pays.

« L'absinthe empoisonne le peuple français ; l'absinthe doit disparaître de France comme

l'opium va disparaître de Chine. Il le faut, dut M. Caillaux lui-même disparaître. »

Quelques mauvais esprits accoutumés aux indignations du *Matin* prétendirent bien que ce n'était qu'un simple épisode de la chasse au client, la parade devant la caisse. D'autres remarquèrent avec malice que l'absinthe si amère en première page aux lèvres de Varilla, s'adoucissait en seconde au palais de Madeline, quand il pouvait la boire, à 25 francs le petit verre dans la coupe des *Communiqués*.

Toute noblesse a ses détracteurs, tout sacrifice ses jaloux, mais le *Matin* dominait de toute la hauteur de sa conscience le rire des incrédules. Il continuait imperturbable :

« Il faut prohiber l'absinthe.

« Le *Matin* a entrepris une vigoureuse et bienfaisante campagne, contre les alcools qui tuent, contre les tord-boyaux et les casse-poitrine, les alcools additionnés d'essences, les vitriols de la chimie industrielle, toutes les mixtures innombrables dont le feu liquide corrode l'organisme de la nation, épuise ses forces, détraque son cerveau et livre la race débilitée à la menace de toutes les contagions.

« Qu'on brûle tous ces alcools dans les chaudières des automobiles, et dans les réservoirs des

moteurs, mais qu'on ne les verse pas dans les estomacs.

« L'absinthe est de toutes ces drogues la plus nocive. Elle a été le 13 mars 1903 condamnée à l'unanimité par l'Académie de médecine comme « stupéfiante et épileptisante ». La Belgique, l'Alsace-Lorraine, la Suisse, l'ont proscrite. Elle est presque inconnue dans les autres pays. La France consomme 200.000 hectolitres d'absinthe chaque année. La consommation en a quintuplé depuis 25 ans. Si l'on agit pas *de suite*, il sera trop tard.

« Notre cri d'alarme a été entendu.

« Les savants, les hygiénistes, les sociologues sont avec nous. De toutes parts, ils pressent le *Matin* de les aider à conjurer ce fléau générateur de la tuberculose, de la folie et du crime.

« Les viticulteurs sont avec nous, car ils sont les premiers atteints dans leurs intérêts par la contagion de l'absinthe.

« Les débitants sont avec nous, car ils se lassent de vendre sans profit des boissons empoisonneuses, ils en ont assez d'entendre qualifier leurs débits d'assommoirs.

« Le *Matin* saura prouver au Parlement que l'opinion publique est du côté du bon sens, et le vendredi 14 juin, 5.000 citoyens réunis au Trocadéro affirmeront leur volonté de délivrer la France de la tyrannie des empoisonneurs. »

« *Le Matin* »

IL TOMBE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Et le vendredi soir les 5.000 hommes furent en effet au Trocadéro. Les savants, les hygiénistes et les sociologues discoururent dans la salle sur les méfaits de l'alcool et les bienfaits du *Matin.*

Quant aux débitants et bien qu'on les eût enrôlés d'office dans le bataillon de la tempérance, ils préférèrent, pour ce jour-là, rester à la porte...

Malgré cette défection, ce fut un beau specacle quand même, un beau spectacle qui vengea la philanthropie de tous les quolibets des sceptiques. Varilla s'en emplit justement d'un noble orgueil :

« De toutes les campagnes que nous avons entreprises pour la salubrité publique, aucune ne nous a procuré autant de fierté que cette bataille contre l'absinthe meurtrière. Tous les honnêtes gens de France, tous les nobles esprits, tous les cœurs généreux sont avec nous. Et dans la grande salle du Trocadéro, comble jusqu'au faîte, c'est le cœur de la France que nous avons senti battre hier. »

Les conjurés ne s'étaient pas séparés sans faire sur le cœur de la France et la collection du *Matin* d'héroïques serments.

Sous la conduite de Varilla, ils devaient marcher dès le lendemain à l'assaut des Chambres et leur arracher définitivement la proscription de l'alcool.

Or, les lendemains se sont levés pacifiques et taciturnes, sans que les cohortes impatientes aient vu revenir leur chef.

Elles attendirent une semaine, elles attendirent un mois. Bunau-Varilla ne revenait toujours pas, et les savants, les hygiénistes et les sociologues se demandaient avec angoisse si, lui aussi, n'avait pas titubé sur le chemin, au souffle empoisonné du maudit !

A défaut de Varilla, le 17 novembre vint et le *Matin* parla :

Depuis quelques mois il existait, entre le *Matin* et les débitants de France, un malentendu, dont la cause initiale provenait des campagnes que nous avons faites dans nos colonnes contre les fraudes de toute nature visant les produits alimentaires en général et les boissons en particulier.

Dans une conversation avec M. Girardin, l'honorable président de la Fédération nationale des débitants, nous n'avons pas eu de peine à expliquer le but que nous avons poursuivi.

Si quelque expression échappée au cours de notre campagne contre l'absinthe a pu faire croire que nous avions une autre pensée, nous n'hésitons pas à déclarer que cette interprétation ne correspondait à aucun titre à la réalité.

Nous n'avons donc jamais pu penser que le commer-

çant excédait son droit **quand il débite une marchandise qui a cours légal et qui, lorsqu'elle n'est pas fraudée, est reconnue saine par la Commission d'hygiène de la Chambre.**

C'est pour couper court à toutes ces interprétations, au moins fantaisistes, que nous avons tenu à déclarer ici même que, désormais, l'entente est complète entre le *Matin* et toutes les corporations commerciales et industrielles, y compris les débitants et les distillateurs.

Pauvre France ! Tes savants, tes hygiénistes et tes sociologues n'avaient que trop raison de craindre.

Bunau-Varilla avait transigé avec la tuberculose, le crime et la folie, il avait pactisé avec le vitriol, le tord-boyaux et le casse-poitrine.

Bunau-Varilla avait fait la paix avec l'absinthe !

L'IMMOLATION

Comment s'était accomplie la chose abominable et comment l'innocence du Rédempteur s'était subitement flétrie dans les bras verts de la sirène ? Les savants, les hygiénistes et les sociologues n'en surent jamais rien. Le *Matin* jeta sur ce triste spectacle les longs voiles de deuil de ses kilomètres de papier.

Tout comme l'Alsace-Lorraine, l'absinthe fut définitivement mise au nombre des tristes choses

dont il est dit : « Pensons-y encore, mais n'en parlons plus ! »

Mais bien que le *Matin* n'en voulût, hélas ! plus rien dire, l'univers devait cependant connaître un jour le secret de sa conversion et le petit chemin par où ce nouveau Saint Paul fila sur Damas.

---

1. Il existe au *Matin* un catalogue spécial de vocables obscènes et des choses dont on ne parle pas. Le mot de Panama fut rigoureusement interdit jusqu'au moment où les pourparlers avec l'Amérique le rendirent à nouveau présentable. Ernest Judet demeura prohibé jusqu'en janvier 1906 ; Henri Rochefort le restera jusqu'à la consommation des siècles. Lorsqu'on y est contraint par une nécessité absolue d'information ou de réplique, on dit « une feuille du matin » pour le *Petit Parisien* et « une feuille pornographique » pour le *Journal*.

Sur le tableau des hommes à l'index figurent essentiellement tous ceux, hommes politiques, littérateurs ou savants notoires impliqués de tiédeur (ceux qui sont convaincus de désobéissance formelle sont tout de suite mis dans le seau aux ordures avec Humbert, Chaumié, Girard, Monod, Baschmann, Milliès-Lacroix, etc.). Le député qui a voté contre la volonté du *Matin* peut parler pendant trente-six ans à la Chambre, on ne mentionnera plus ses discours ni son nom et c'est ce qui explique la brièveté et parfois l'absence de certains comptes rendus parlementaires. Millerand subit pendant de longs mois les douleurs de la proscription. Lorsqu'il avait parlé quatre heures sur les congrégations ou sur les douanes et qu'on ne pouvait décemment supprimer la séance, on usait de cet heureux euphémisme « le président de la Commission du travail ». Clemenceau lui-même, suspect d'irrévérence, ne sortit de ce purgatoire que le jour de son entrée au ministère.

Quant aux hommes qui ont l'audace d'écrire au *Journal*, leur sort est infiniment plus simple : ils n'ont jamais existé. Lorrain ou Hérédia sont morts sans que le *Matin* l'apprenne et il s'est aperçu, l'autre jour, de l'existence de Pierre Baudin, c'était simplement pour faire imprimer, sous une tierce signature, quelques infamies sur son compte.

Je me hâte d'ajouter que ce chemin fut celui de la vertu, et presque de l'héroïsme.

Tandis que du haut de ses rostres le *Matin* appelait au meeting les milices abstinentes, les quatre Chambres syndicales des marchands de vins de la Seine faisaient en effet apposer cette affiche sur tous les murs de la capitale :

Sous prétexte d'enrayer l'alcoolisme, un journal, célèbre par ses campagnes désintéressées, mène actuellement le combat contre l'industrie qui nous fait vivre.

Il organise pour vendredi 14 juin, au Trocadéro, à 9 heures du soir, une grande manifestation antialcoolique sous le couvert de noms d'hommes éminents dont il abuse.

Nous ne laisserons pas passer sans protester toutes les calomnies dont on nous abreuve.

Le commerce honnête des boissons, auquel nous appartenons, se doit à lui-même de s'élever avec la dernière énergie contre une campagne de presse éhontée.

Contribuables, nous ne pouvons admettre que le Gouvernement mette des musiques militaires et des musées nationaux à la disposition d'entreprises privées destinées à ruiner toute une catégorie de contribuables.

A une manifestation provocatrice, répondons par une manifestation pacifique et grandiose.

Donnons-nous tous rendez-vous, le vendredi 14 juin, à 8 heures du soir, sur la place du Trocadéro.

Plusieurs milliers de débitants accoururent à cet appel et firent au *Matin*, d'abord interloqué

de cette interversion des rôles, une telle musique civile qu'on n'entendit plus la musique militaire que le gouvernement affecte, comme il est juste, aux sorties officielles de M. Bunau-Varilla

Lorsque celui-ci fut remis de cette première émotion, il envoya aux manifestants la prose de M. Madeline, et à leurs quatre chambres syndicales une assignation en 25.000 francs de dommages-intérêts chacune, sous prétexte que la phrase « *un journal célèbre par ses campagnes désintéressées* » endommageait gravement « sa probité, son honneur et sa considération ».

Les chambres syndicales répliquèrent :

« Nous savons maintenant ce que valent la « probité, l'honneur et la considération du « *Matin*, 25.000 francs les trois articles, soit « 12.499,50 pour la probité, autant pour l'honneur « et les vingt sous qui restent pour la considéra- « tion. C'est encore trop cher. »

Et après avoir longuement exposé que le *Matin* n'est à leur sens qu'un journal de bluff, d'intimidation et de chantage, elles répétent crânement :

« *Nous affirmons que les campagnes du* Matin « *sont des campagnes intéressées. A défi, défi et* « *demi.* »

En même temps, elles envoient à tous les marchands de vin du territoire cette proclamation reconventionnelle de la grève des lecteurs :

Débitants de France, laisserez-vous plus longtemps crier à votre porte : « N'entrez pas dans ce café, la bière que l'on y vend contient de l'acide picrique, le vin est fait avec de l'eau sale, les alcools avec du poison... » ?

« Les cafetiers, qui, dorénavant, auraient sur leur table le *Matin*, où on les traite d'empoisonneurs, seraient des imbéciles, mûrs pour toutes les avanies et tous les coups de pied au c... »

Puisque la Presse se mêle de nos affaires, nous allons nous mêler des siennes.

Puisque le *Matin* veut nous supprimer par la prohibition de l'un de nos articles et progressivement, la suppression de tous les autres, nous allons, de notre côté, le supprimer tout de suite pour l'empêcher de nous nuire à l'avenir.

Débitants de vins, supprimez le *Matin !* Vous trouverez ci-jointe une affiche que vous apposerez dans votre établissement. Elle informe vos clients que vous ne recevrez plus ce journal.

N'achetez vos autres journaux qu'aux dépositaires de votre ville qui ne recevront pas le *Matin* ; c'est de la défense professionnelle, c'est de la solidarité commerciale. Ne vous laissez pas intimider, vous êtes maître chez vous.

Le *Matin* est comme l'absinthe, une marchandise, et dire que l'on n'en a pas, c'est la simple constatation d'un fait.

Affichez sur tous vos murs :

ICI ON NE REÇOIT PLUS
LE JOURNAL LE *Matin*.

* * *

Tandis que les fils de Noé trépignent ainsi dans la plaine, Bunau-Varilla, impassible, sur les

monts, regarde toujours la France éperdue d'alcool qui réclame un Messie. Il rit de leurs vains efforts, et le *Matin* verse toujours son torrent de lumière sur ses obscurs blasphémateurs.

Mais un soir que, dans le rayonnement des premières étoiles et la sérénité de ses derniers desseins, il dominait ainsi les vaines agitations de la terre, Madeline, l'ange qui porte les clefs de la caisse et le secret du chiffre, monta jusqu'au lui.

Madeline avait comme de coutume un visage crépusculaire et le grand livre où les bons sont séparés des méchants.

Or, Bunau-Varilla, ayant abaissé les yeux sur la colonne des élus, eut un grand cri..... Du mois de juin au mois de novembre, le *Matin* avait perdu 95.943 lecteurs !

. . . .

Le lendemain, dès l'aube, d'augustes émissaires sonnaient à la porte du Président de la Fédération nationale des débitants.

C'était le *Matin* qui demandait pardon.

M. Girardin accueillit avec défiance ces envoyés du paradis et la nuit était depuis longtemps close quand, au nom de l'absinthe, de l'alcool, des tord-boyaux, brûle-gueule et casse-poitrine, de tous les acides qui corrodent, de toutes les essences qui brûlent et de tous les poisons qui tuent, il daigna venir dans le saint des

saints de l'avenue du Trocadéro, recevoir les excuses du vaincu.

Les conditions furent impitoyables.

1° Le remboursement immédiat par le *Matin* de tous les frais de la campagne, c'est-à-dire de toutes les dépenses faites contre lui dans la manifestation du Trocadéro et l'apposition des affiches injurieuses sur la totalité du territoire.

2° Le désistement pur et simple de tous les procès intentés contre les chambres syndicales, leurs présidents ou leurs adhérents, par le *Matin* qu'ils avaient traité de journal de bluff et de chantage.

3° Des excuses publiques en tête du *Matin*.

Voici comment les chambres syndicales rendent compte à leurs adhérents de cette journée mémorable :

Nous devons à nos sociétaires des explications sur la clôture des hostilités entre le *Matin* et le commerce des boissons.

Avec une opiniâtreté que nous ne pouvons nous défendre de constater avec plaisir, parce qu'elle est un témoignage de notre force, le *Matin* a tenté des travaux d'approche en vue d'arriver à négocier amiablement.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces négociations, mais nous tenons à faire savoir à nos sociétaires que le président de la Fédération, mandaté par ses collègues, présidents des trois autres syndicats, n'a pas cru devoir accepter les propositions du *Matin* qui lui paraissaient insuffisantes. La direction de ce

Et le tout certifié sous cette forme par le contreseing de M. Madeline :

Paris, le 6 novembre 1907.

Monsieur Girardin,

président de la Fédération nationale des débitants,
32, rue Mathis, Paris.

Nous espérons que l'article paru aujourd'hui dans le *Matin* a dû donner à votre Fédération entière satisfaction et aura dissipé tout malentendu.

Comme nous désirons qu'aucun regret ne demeure dans votre esprit et que vous nous avez dit que la manifestation contre le *Matin* avait chargé votre budget de dépenses importantes, nous tenons à participer à celles-ci.

---

journal voulait bien payer une indemnité de guerre ; mais tout en s'engageant à ménager à l'avenir les débitants, elle regimbait devant une reconnaissance avérée, publique et signée d'elle-même de ses regrets et de ses intentions. Or M. Girardin en faisait une condition *sine qua non*. Il exigeait un article en première page, voire en tête du journal où le *Matin* publierait une sorte d'amende honorable.

Tous ceux qui ont lu le *Matin* du 7 novembre ont certainement été surpris. L'article *le Matin et les Débitants* constitue **une véritable capitulation.**

Nous n'avons fait aucune démarche, nous avons même résisté à bien des pourparlers, mais quand nous avons vu quels avantages nous pourrions tirer d'une victoire qu'il ne tenait qu'à nous de remporter, nous n'avons pas hésité à signer, nous allions dire : à dicter la paix.

Nous vous envoyons donc sous ce pli un chèque de 10.000 francs sur la Banque de France.

Si vous avez dépensé une somme moindre, nous vous autorisons à donner le surplus à une bonne œuvre et nous approuvons à l'avance l'usage que vous en ferez.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du Conseil d'administration,
J. MADELINE.

Une grande tristesse passa dans les yeux du Rédempteur.

Lui, qui avait dompté la République et les rois, terrifié les ministres, fait la marche de l'armée, de la flotte et des ballons, se rendre à des marchands de vins !

Une dernière fois il pensa à la France ingrate, aux générations débiles, aux tares qu'elles auraient encore, aux enfants qu'elles n'auraient plus, et dans un immense soupir qui rappela l'*Eli! Eli! lamma sabactani*, du Calvaire, il capitula.

Il venait de s'immoler pour le salut de la vente.

P.-S. — La capitulation du Trocadéro n'a d'ailleurs rien sauvé du tout.

Les débitants de France ont pris les 10.000 francs, mais ils n'ont pas rendu leur clientèle, ainsi qu'en témoignent les tableaux de vente du *Matin* du 1er janvier 1905 au 1er janvier 1908.

Mois	1905	1906	1907
Janvier.	453.696	482.490	645.831
Février.	447.862	489.967	644.311
Mars.	453.970	559.473	637.463
Avril.	451.994	587.395	668.867
Mai.	469.014	618.003	667.503
Juin.	479.722	614.916	*681.820*
Juillet.	466.495	642.893	*671.055*
Août.	453.312	630.955	*670.550*
Septembre.	459.269	611.214	*651.754*
Octobre.	461.068	710.975	*616.785*
Novembre.	435.056	701.598	*585.877*
Décembre.	455.897	674.419	581.614

A l'heure actuelle, cette vente stationne péniblement entre 520 et 525.000 exemplaires.

La vente descend, il n'y a que la mésestime qui monte.


(QUANTIÈME EN TOUTES LETTRES)

Paris le sept Novembre 1907 Fr 10.000.

LE MATIN

Banque de France

Veuillez payer contre ce chèque à l'ordre de Monsieur Girardin la somme de dix mille francs

B. Nº 34601

Payable à la Banque Centrale à Paris

(Deuxième Caisse) de 9 h. à 4 h.

Thérèse n'a pas chanté

AFFAIRE HUMBERT

Le divin Homère dormait quelquefois, le grand roi cessait de vaincre, Boileau d'écrire et le Père Eternel lui-même ayant créé le ciel, la terre, les océans, les mondes et quelques petites autres choses par surcroît, s'arrêta le septième jour pour souffler. M. Viviani manque totalement d'à propos quand il éteint les étoiles de ce premier observateur du repos hebdomadaire.

La discontinuité est une loi de la nature que M. Bunau-Varilla domine moins facilement que la loi civile. Si ses grandes campagnes de moralisation peuvent généralement se ranger dans une de ces trois catégories — l'affaire, le bluff ou le chantage — il lui arrive toutefois d'être honnête, ne fût-ce que par distraction.

C'est ainsi que la plus retentissante des campagnes du *Matin* fut, si je ne me trompe, une campagne désintéressée.

Varilla n'a rien pris à Thérèse et le plus grand

journal du monde, au moins par l'ampleur de son estomac, n'a point bénéficié, que je sache, de la plus grande escroquerie du siècle. Voici comment advint cette fâcheuse négligence.

Quoique ayant déjà fait le Panama, participé au théâtre lyrique, esquissé le Congo et par conséquent tout à fait capable de voler de ses propres ailes, Bunau-Varilla était alors associé avec Poidatz, qui sous le couvert de la Presse fut l'un des plus remarquables trafiquants de notre époque. Bien que celui-ci tirât un peu sur la membrane et bien que la main gauche de l'un ignorât souvent ce que recevait la droite de l'autre, ces deux frères siamois s'entendaient à merveille, et je ne crois pas qu'en dix ans, il y ait eu à Paris une industrie, une concession, un monopole qui aient évité les bureaux de péage établis par eux aux confins du boulevard Poissonnière. En ces années prospères, ils n'avaient pas encore éprouvé le besoin d'asseoir à leur place un homme de bois qui encaissât les camouflets, tandis qu'ils encaissaient l'argent. Ils se montraient en public et se partageaient à tour de rôle les titres fraternels de Président du Conseil d'administration et de Directeur politique du *Matin*.

De même que Girardin avait son idée par jour, Poidatz avait son affaire, dont il disait : « Puisqu'une affaire ne peut être bonne que pour un

des contractants, il vaut mieux que ce soit pour moi », et s'il lui arrivait par hasard de n'avoir, depuis son réveil, pu traiter avec personne, ce Titus était triste d'avoir perdu sa journée. Son système était simple. Il touchait parce qu'il s'appelait Poidatz et qu'il avait un journal. Sans innover sur le fond, Varilla a perfectionné la manière. Il enveloppe sa cupidité dans toutes sortes de papiers hygiéniques et moralisateurs ; il touche pour la morale, pour la Patrie, pour la République, et ce n'est déjà pas un petit mérite d'avoir, à notre époque de défiance, trouvé le moyen de remplir sa cassette particulière, au nom sacré des intérêts généraux.

Au lendemain de la fuite des Humbert et malgré le surcroît de prestige et de tirage que lui apportait cet exode, Poidatz eut une heure de subite mélancolie. Non seulement il n'avait pas senti venir le vent ni escompté la victoire, mais il n'avait livré ses colonnes à l'aventureuse campagne que sur les instances de Waldeck-Rousseau, auquel il avait toutes sortes de raisons économiques et judiciaires de ne pas désobéir.

Et maintenant il était trop tard. Thérèse était partie et le coffre était vide.

« Ecoutez, me dit-il un soir, tout le monde prétend que j'ai touché. J'affirme qu'il n'en est rien, mais personne ne veut me croire, et je garderai bon gré mal gré l'inconvénient de cette accusa-

tion, sans en avoir le profit. Connaissez-vous Cattaui ? »

— « Je ne le connais pas, lui dis-je, mais je suis en relations fréquentes avec son gendre, M. Frédéric Reitlinger, qui a été pour moi le plus précieux des collaborateurs.

— « Ce Reitlinger est archimillionnaire ; expliquez-lui qu'un service en vaut un autre et que je ne veux pas rester plus longtemps dans cette situation ridicule ».

— « Je m'en garderai bien, répliquai-je ; la première fois que je me suis présenté chez M. Reitlinger, celui-ci m'a reçu avec tous les signes de la plus violente inquiétude, et ce n'est que par l'assurance de votre absolu désintéressement que j'ai pu maîtriser son émotion. Je ne puis pas vous démentir aujourd'hui.

— « Eh bien, soit, dit-il, en haussant les épaules, je le ferai moi-même. Vous n'avez plus qu'à lui demander un rendez-vous pour moi. »

Je le demandai en effet, non sans prévenir mon interlocuteur du genre de communication qui lui était réservé. M. Reitlinger s'en tira avec infiniment de tact et d'à propos.

Aux premières paroles il arrêta Poidatz et lui dit : « Mon cher monsieur, vous avez en moi le plus sûr défenseur de votre bonne réputation. Je suis prêt à témoigner devant toutes les personnes et sous toutes les formes qu'il vous conviendra,

que vous ne m'avez jamais rien demandé et que je ne vous ai jamais rien donné.

— « Pardon, interrompit Poidatz, je ne suis pas venu chez vous pour faire de la littérature. La fuite des Humbert est une satisfaction considérable pour vous et il n'y a pas de raison pour que je vous l'offre gracieusement. »

Un valet de chambre venait d'apporter une carte.

— « Mon cher monsieur Poidatz, dit Reitlinger, voici justement M. Vallé. Il était mon avocat, il est toujours votre ami, il sera notre arbitre... »

Mais Poidatz s'était levé précipitamment :

— « Je ne veux pas que Vallé me voie chez vous. N'y a-t-il pas une autre porte de sortie ? »

Il y en avait une, en effet : la porte de service.

Et ce jour-là, ils ne causèrent pas davantage du désintéressement du *Matin*, ni les jours qui suivirent, mais quand revint au cours de procès successifs, l'occasion de parler encore de Cattaui et de dire la vérité sur son compte, M. Poidatz, israélite lui-même, eut cette parole de candide rancune :

« Laissez donc ce sale juif, on croirait qu'il m'a payé. »

Cette vérité que je voulais établir sur des chiffres certains n'avait cependant rien de révolutionnaire, c'est que Cattaui fut le plus réservé de tous les prêteurs de Mme Humbert, puisque, selon

les plus défavorables hypothèses, ce sale juif... n'avait prêté qu'au huit pour cent, tandis que tous les bons chrétiens avaient prêté à des taux qui varièrent entre cinquante et deux cents pour cent : cela n'empêcha pas bien entendu, les bons chrétiens d'être des victimes et Cattaui un usurier.

C'est ainsi qu'on fait l'opinion. Quoi qu'il en soit, M. Vallé, ministre de jadis et de bientôt, devrait avoir son buste de marbre dans le hall du boulevard Poissonnière.

C'est lui qui a légué au *Matin* ce doux bienfait inestimable : l'honnêteté d'une campagne.

P. S. — Les événements sont plus désintéressés que les hommes. Même au *Matin*, les reportages imposés par l'actualité sont honnêtes, affaire Casa-Riera, Delsor, etc. Par contre, on peut établir comme règle générale que toutes les campagnes et manifestations quelconques, PRÉPARÉES à loisir par le *Matin*, ont été des bluffs et souvent quelque chose de pire.

Ainsi parlait Bunau...

APOLOGIE DU MATIN

L'ennui ne naîtra pas aujourd'hui de l'uniformité. Vous avez entendu la chanson du Roi, la plainte du ministre, les robustes jurons des mastroquets de France, et le ricanement discret de Thérèse Humbert ; vous avez vu sur le Calvaire, le Rédempteur abreuvé d'hysope et d'absinthe.

Or, voici qu'il est ressuscité et que glorieusement assis sur les nuages dorés du Thabor, il prêche lui-même au monde la grande doctrine du *Matin*.

« Le *Matin* est aujourd'hui âgé de vingt-deux ans. Depuis dix ans surtout, il a, non pas seulement révolutionné, mais, pour mieux dire, créé le journalisme moderne.

« Lui seul a réalisé les progrès qui placent la presse française au premier rang parmi celles de toutes les nations. Sur sa trace s'est élancée la

foule des imitateurs qui ont réussi parfois à le copier, jamais à l'égaler. Cependant, en excitant l'émulation, il a encore servi l'intérêt de tous. Ce qu'il a fait a profité à ses concurrents et au public. Mais ce n'est qu'un commencement.

« Le *Matin* continue à s'avancer seul, sans rivaux, dans la carrière qu'il a lui-même ouverte. Ses ambitions sont grandes, ses moyens infinis. Suivant l'antique adage, il acquiert des forces en marchant [1]. Sa devise, comme celle de la mutualité, est celle de la boule de neige qui grandit par le mouvement.

« Il reste encore à Paris des vestiges de l'ancien journalisme, asservi aux passions de parti, tâchant d'imposer au public des opinions toutes faites, au lieu de l'éclairer et de l'informer, puisant ses nouvelles aux sources banales, *tirant des profits illicites de la réclame déguisée, cherchant à rassembler la multitude par le scandale, l'injure, la diffamation ou par l'appel aux plus bas instincts* [2].

« Mais, à quoi bon insister, puisque le public a prononcé son verdict, puisque toute sa faveur est acquise au journal *scrupuleusemnt honnête et impartial, au journal qui instruit ses lecteurs, au*

1. Et surtout en faisant marcher les autres.

2. Voyez Roi des Belges, Chaumié, marchands de vins et ci-après toute la collection des campagnes du *Matin*.

lieu de leur en imposer ou de les corrompre? Nous avons nommé le *Matin*.

« *Pour le* Matin, *il n'y a rien d'impossible. Sa puissance, on peut le dire, ne connaît pas de bornes. Ce qu'il veut, il l'accomplit. Or, il ne veut jamais que des choses bonnes, utiles au plus grand nombre. Il est l'infatigable serviteur de l'intérêt public.*

« Il faudrait écrire un volume pour rendre compte des progrès immenses dont le *Matin* a pris l'initiative. Il nous suffira de les énumérer.

« Un numéro du *Matin* comprend trente-six colonnes de fins caractères qui, superposées, donneraient une hauteur de 20 mètres et demi, celle d'une maison à cinq étages. Les lignes, composées par des procédés mécaniques perfectionnées, qui forment ces colonnes, contiennent ensemble 285.000 lettres !

« Si l'on multiplie les lettres composant le *Matin* par le chiffre du tirage quotidien, on obtient un total de un milliard huit cent dix millions, soit à peu près celui de la population totale de la terre !

« Le *Matin* est tout un monde, qui se suffit à lui-même. Il a ses pompiers, sa musique militaire[1] recrutée parmi les plus excellents artistes,

1. Le *Matin* fait toujours de la musique, mais elle n'est plus militaire : le jour où Bunau-Varilla apprit qu'un autre journal parisien osait avoir une harmonie, il entra dans une violente colère et licencia brutale-

une légion de serviteurs, d'imprimeurs, de coureurs, de cyclistes, affectés à la préparation du régal matinal qu'attendent plusieurs millions de lecteurs[2]. Le réseau télégraphique particulier au *Matin* est égal à la moitié de la circonférence de la terre[3]. Les rédacteurs du *Matin* peuvent communiquer, avec la rapidité de l'électricité, avec l'Amérique et l'Angleterre, sans se déplacer, sans dépendre des lenteurs de l'administration. Par le nombre de dépêches échangées, par l'importance des nouvelles transmises, le bureau télégraphique du *Matin* est un des premiers du monde

ment, à 9 heures du soir, tous « les excellents artistes » auxquels il refusa, par surcroît, l'indemnité d'usage. Divers journaux publièrent alors leur protestation indignée.

2. Voir plus loin le tableau des tirages. Actuellement le *Matin* tire à cinq cent mille et n'arrive, même par le nombre des numéros, qu'au quatrième rang des journaux parisiens (*Petit Parisien*, 1.200.000; *Journal*, 850.000; *Petit Journal*, 800.000; *Matin*, 525.000).

3. Le *Matin* ne possède qu'un seul fil télégraphique spécial — avec les bureaux du *Times*, à Londres, comme tous les grands journaux de province (*Dépêche de Toulouse*, *Petit Marseillais*, *Petite Gironde*, *Nouvelliste*, etc.) en ont avec leurs bureaux de Paris. Les autres fils ne sont que des ficelles. Celui de Bruxelles n'a jamais existé; quant aux fils spéciaux avec New-York et Berlin, ils consistent simplement dans la jouissance — commune à tous les grands journaux de Paris — des câbles et fils de l'Etat français pendant une heure ou une demi-heure chaque nuit.

« *En effet, quand le* Matin *parle de ses fils spéciaux, il n'exagère pas, il ne ment pas, comme font certains de ses imitateurs.*

« Est-il besoin de faire l'éloge de la rédaction d'élite recrutée parmi les noms les plus célèbres de la littérature et de la politique, parmi les spécialistes les plus expérimentés, les plus habiles professionnels du reportage et qui confectionne la matière de chaque numéro ? Faire partie de la rédaction du *Matin* est un honneur envié et brigué par tous les journalistes [1].

---

1. Plusieurs centaines de journalistes ont, en effet, traversé le *Matin* depuis dix ans, et en sont partis, les uns volontairement et les autres — les petits — par fournées. Ah ! combien en ai-je vu passer, de ces prolétaires de la presse, qui gagnaient 250 francs par mois pour un dur labeur de 10 ou 12 heures et qu'un caprice du maître jetait brutalement à la porte, sans qu'on leur demandât s'ils avaient une femme, des enfants et comment ils mangeraient le lendemain !

A l'heure actuelle, des brillantes pléiades accourues d'un peu partout, au bluff tapageur du *Matin*, il ne reste, outre deux chefs de service d'un mérite incontestable, que MM. Urbain Gohier, ancien rédacteur au *Soleil* et à l'*Aurore*, et M. Gustave Téry, ancien rédacteur à l'*Action*, dont les très réels talents sont d'ailleurs fort connus du public : le surplus de la rédaction intellectuelle s'opère surtout par les soins d'une équipe de chemins de fer, Jean d'Orsay, René Bures, Guy Launay, Paul Limours, etc. Orsay, Bures, Launay, Limours sont les gares limitrophes du domaine impérial. Le 1er janvier, M. Varilla nomme

« L'hôtel du *Matin* est un monument unique en son genre. C'est le grand Palais de la presse. Sa façade sur le boulevard Poissonnière mesure soixante-dix mètres. C'est une des grandes curiosités de la capitale. C'est l'installation modèle, incomparable d'un journal moderne, qui fait l'étonnement de tous les visiteurs français ou étrangers.

« Disposant d'une telle puissance de renseignements, le *Matin* l'a appliquée tout d'abord à l'instruction de ses lecteurs.

Hier encore, n'est-ce pas le *Matin* qui a dévoilé toute la vérité de l'affaire du Maroc, avec une précision de détails qui défiait tous démentis ? Ces articles ont aussitôt fait le tour du monde,

---

parmi ses rédacteurs ceux qui auront du talent dans l'année et les rebaptise en son nom. Faute de gares disponibles sur la ligne privilégiée, les prochaines promotions ne pourront plus guère comprendre que trois jeunes gloires : MM. Massy-Palaiseau, Gif et Boullay-les-Trous.

L'ensemble des services du *Matin* a été mise par ukase du 1er novembre 1907 sous la régence de M. Henry de Jouvenel et le maréchalat de M. Poidebard de la Bruyère. Celui-ci est l'auteur bien connu de l'exhibition de Nény et Prévost ainsi que des retentissants mémoires de la Mérelli, du général André, de Marie Audot, de Jeanne Weber, de l'abbé Delarue et de Menesclou. Ce hardi concept du journalisme moderne l'a désigné à la direction générale des services d'information du *Matin*.

tant sont grandes l'autorité de ce journal et la confiance qu'il inspire au public de toutes les nations [1].

L'immense publicité du *Matin* le désigne naturellement à la préférence des hommes d'Etat qui éprouvent le besoin de communiquer avec le public [2].

Il est l'organe naturel de tous ceux dont la volonté ferme, la pensée nette et droite correspondent précisément aux principes directeurs du *Matin*, qui sont l'énergie, la franchise, la limpidité.

« *Mais le* Matin *n'est pas seulement un interprète de la pensée d'autrui ; il est aussi par lui-même un foyer d'action, une force indépendante qui travaille au bien public et cela, sans rechercher d'autre bénéfice que la conscience du devoir, accompli en vue de l'intérêt général.*

« *L'histoire du* Matin *n'est qu'une longue série de services rendus à la science, à l'hygiène, à l'industrie, au commerce, à la justice, au progrès des classes laborieuses, à toutes les nobles causes.*

« Le génie humain découvre-t-il un nouvel agent

1. Voir, en effet, plus loin, les coups de bourse sur la rente française dans la campagne du Maroc.

2. Quand ils ne s'aperçoivent pas de cette préférence, le *Matin* la leur rappelle, témoins Chaumié, Millès-Lacroix, Bérard, etc.

physique, capable de pourvoir la science d'une puissance nouvelle et incalculable ? C'est le *Matin* qui, aussitôt, entreprend de divulguer la découverte, et qui, subvenant à la pénurie de l'Etat, fournit aux savants les ressources nécessaires pour leurs fécondes études[1]. *Ce que l'Etat ne peut pas, le* Matin *le peut.*

« C'est lui qui, en maintes circonstances, a réuni des multitudes dans l'immense salle du Trocadéro pour entendre la parole des maîtres de la science et des héros de l'exploration.

« C'est lui qui a travaillé à répandre le goût du sport par excellence, c'est-à-dire de la marche, par des épreuves multiples de diverses corporations aboutissant enfin à la plus utile, à la plus patriotique de toutes, la triomphale marche de l'armée. Qui n'a gardé le souvenir de ce pavoisement général de Paris et de la banlieue pour faire honneur à ces héros militaires de l'endurance à la fatigue, et de cette foule innombrable qui, sur un parcours de 40 kilomètres, a acclamé nos soldats ?...

« C'est lui qui a contribué à la création et au perfectionnement d'une industrie nouvelle et toute française, celle de l'automobilisme nautique par

1. Allusion sans doute aux grandes découvertes du docteur Bordas, médecin de M. Varilla, qui a, paraît-il, trouvé le moyen de transformer par la décoloration les pierres précieuses en cailloux.

la difficile et rude épreuve d'Alger-Toulon ; c'est lui qui a fourni à la marine officielle et à la fabrication automobile tant d'indications précieuses. La cause de l'enseignement public a offert aux enfants des écoles l'inoubliable fête de la galerie des Machines, pour célébrer les noces d'argent de l'école obligatoire, gratuite et laïque de la République française. C'est lui qui, pour encourager les nobles actes de dévouement, de bravoure, d'abnégation, a créé cette médaille du *Matin*, dont le Président de la République a accepté le premier insigne[1], et qui est destinée à récompenser immédiatement et sans retards officiels ceux que, trop souvent, l'administration dédaigne et oublie.

« L'esprit qui dirige le *Matin* est celui qui dirige les sociétés mutuelles : solidarité, sacrifice individuel au profit de tous, union, initiative, courage.

« Le *Matin* a particulièrement mérité la reconnaissance unanime des citoyens français. Nul d'entre eux n'a oublié avec quel zèle il a défendu et défend chaque jour, par la plume de maîtres

1. Voir plus loin la reproduction de cette extravagante bouffonnerie. M. Loubet a quitté la présidence de la République sans en avoir accusé réception.

2. Voir plus loin comment le principal résultat de ces marches, courses et fêtes évidemment triomphales — pour la publicité du *Matin* — fut l'obligation pour les contribuables d'en payer tous les frais.

éminents, leurs intérêts et leurs doctrines. Nul ne laissera dépérir en son cœur le souvenir du banquet de 35.000 couverts, le 30 octobre 1904, et celui du banquet de 50.000 couverts, le 5 novembre 1905, dont le *Matin* a été le désintéressé, le généreux initiateur et organisateur [1].

« *Grâce au* Matin, *que de services rendus! Que de titres de gloire conquis en si peu de temps! N'est-ce pas la preuve des miracles que peut accomplir l'initiative privée, ayant à sa disposition la puissance incommensurable de la publicité, entre les mains d'hommes détachés des soucis égoïstes, animés de la passion du bien général, et résolus à répandre sur le peuple entier les bénéfices qu'ils tiennent précisément de la confiance et de la sympathie populaires?*

« Cette confiance et cette sympathie, le *Matin* l'a conquise, tout d'abord, par une absolue probité. Il est le premier journal qui ait nettement séparé le domaine de la publicité, ouvert à tous dans les espaces spécialement réservés aux annonces et aux communiqués, et celui de la rédaction, absolument fermé à toute influence et à toute sollicitation extérieures.

« Il est le premier qui ait appliqué la puissance de la presse à de grands actes, tels que l'encouragement à la science, le progrès de l'hygiène, le

1. Voir plus loin, au chapitre des grands bluffs, le coût total de cette généreuse organisation.

développement des sports nationaux, des industries nationales, du commerce français.

« Il est le premier qui, par sa force ait donné le spectacle de manifestations vraiment historiques, telles que la marche de l'Armée, les fêtes sportives de Toulon, les banquets des écoles et ceux de la mutualité.

« Dans tous les ordres de l'activité humaine, le *Matin* a été un initiateur.

« *Il a été un bienfaiteur public.*

« *En Espagne, il y a un ministère qui porte le nom de* Fomento, *c'est-à-dire d'encouragement. En France, le* Matin *remplit cette haute fonction. Le* Matin *est le foyer d'où partent les encouragements, où tous les efforts généreux sont assurés de trouver une aide toute-puissante* »

*
* *

Ces pages délirantes n'ont pas été écrites à Charenton. Elles ont été dictées, 22, avenue du Trocadéro, par M. Bunau-Varilla lui-même à M. Des Houx-Morimbaud, ex-pape de son église et directeur ordinaire de sa conscience.

Elles ont été insérées en tête de l'almanach du *Matin* de 1906 et, avec le concours officieux de la direction de la mutualité, envoyées à tous les mutualistes de France.

Toute la Lyre

Petit manuel pour l'intelligence des grandes campagnes du MATIN et de ses manifestations nationales humanitaires, hygiéniques et philanthropiques de 1900 à 1908.

L'histoire du *Matin* n'est qu'une longue série de services rendus à la patrie, à la science, aux arts, aux sports, à l'hygiène, à la justice, aux bonnes mœurs et généralement à toutes les nobles causes qui intéressent la prospérité nationale et le bien-être de l'humanité. (*Matin*. Al. 1906.)

MARCHE DES SOUSCRIPTEURS

A moins qu'humble violette parmi toutes les feuilles arrogantes du boulevard, le *Matin* ne dissimule les bienfaits dont il aurait comblé

1 Pour faire une équitable attribution des mérites du *Matin* à ses personnalités successives qui en eurent la responsabilité, les charges et le bénéfice, il faut se souvenir :

1° Que le *Matin* a été fondé en 1883, par M. Edwards, beau-frère de M. Waldeck-Rousseau ;

2° Qu'il a été vendu en 1896 à MM. Henri Poidatz, Bunau-Varilla et Cie. Dans cette première combinaison, M. Poidatz prit le titre d'administrateur et M. Varilla celui de direc-

notre époque, la patrie, les arts et l'humanité lui doivent principalement :

1° Le Théâtre lyrique.

2° Le Transsaharien (mission Blanchet).

3° La participation financière à la mission Charcot.

4° Le Panama.

5° La marche de l'Armée.

6° La course d'Alger-Toulon.

7° Le concours des dirigeables.

8° Le banquet des mutualistes.

9° La fête des écoles.

---

teur politique. — Le *Matin* avait alors ses bureaux, rue d'Argenteuil ;

3° Qu'en 1897, au moment où vient d'être nommée la ocmmission parlementaire qui étudie le role des entrepreneurs du Panama, M. Varilla, préférant l'air de Londres à celui de la rue d'Argenteuil, abandonne sa direction à M. Poidatz qui demeure le maître exclusif du journal.

4° Qu'en 1900, M. Poidatz met son journal en société anonyme. Il garde les deux tiers des actions, en cède pour six cent mille francs à M. Bunau-Varilla qui redevient à la fois président du Conseil d'administration et directeur politique (1902) ;

5° Qu'à la fin de la guerre du Transvaal, MM. Poidatz et Varilla vendent, dans un intérêt patriotique, leur journal à un syndicat anglais représenté par M. Martin. Cette vente ne dure qu'un mois, le syndicat britannique l'ayant fait annuler pour erreur sur la marchandise et majoration de bilan ;

6° Qu'en fin 1903, Poidatz se retire définitivement et que M. Varilla, propriétaire de toutes les actions, se proclame autocrate. A partir de ce moment, il n'est plus ni administrateur, ni directeur, il est tout sans être rien et partout sans être nulle part. C'est M. Madeline, simple employé irresponsable et, d'ailleurs, personnellement fort honnête homme qui est désormais chargé de toutes les responsabilités extérieures.

10° Le nettoyage des Postes.

11° Le nettoyage des colonies, de la Chartreuse, et de Jeanne Weber.

12° Le nettoyage du vin, du lait, de la céruse, etc.

Procédons par ordre.

THÉATRE LYRIQUE

M. Poidatz ayant fait aux Folies-Dramatiques une coûteuse expérience du Théâtre populaire, voulut en faire profiter sa clientèle en créant au Château-d'Eau une entreprise de musique pour tous.

Le 11 septembre 1900, le *Matin* lançait une souscription nationale qui obtint aussitôt un succès de premier ordre, du moins pour ses organisateurs.

Le 12 septembre, il écrivait :

Nous le savions bien qu'on ne fait jamais en vain appel aux lecteurs du *Matin* quand il s'agit d'encourager une noble entreprise.

Soixante-trois mille cinq cents francs ! telle est la récolte de cette première journée. Voilà qui est certes d'un heureux augure et qui montre de quelle passion pour l'assistance morale entre Français de toutes classes brûlent encore nos âmes.

C'est pour que les Parisiens peu fortunés puissent assister à de beaux et intelligents spectacles ; c'est pour qu'ils puissent applaudir, comme les heureux du monde, à des opéras célèbres ou à des drames illustres, que tout cet argent nous est généreusement apporté !

Est-il plus éclatant témoignage de la solidarité qui nous unit tous, en dépit de nos divisions superficielles ?

Le 13, son enthousiasme redoublait en ces termes :

128.500 francs !

L'œuvre s'accomplit, on le voit, vite et bien.

Et à peine avons-nous achevé de recopier la seconde liste, qu'une troisième se forme et s'allonge sous nos yeux. Nous la donnerons demain en remerciant encore une fois nos lecteurs de l'ardeur généreuse qu'ils mettent à servir l'Art et le Peuple.

Le 15, il affirmait avec une touchante conviction que l'entreprise du Théâtre lyrique ne serait vraiment pas une entreprise ordinaire......

Quelques lecteurs du *Matin* nous ont écrit pour exprimer le regret que les actions des Théâtres Populaires soient fixées au prix de cinq cents francs et nous demandent s'il ne serait pas possible de les morceler en coupures de cent francs, par exemple. Il nous est malheureusement interdit d'accéder à cette demande : l'acte de société est ainsi conçu que les parts ne peuvent être subdivisées.

Au surplus, nous l'avons dit déjà, mais nous tenons à le répéter : pour fonder l'œuvre où s'empressent tant de bonnes volontés, nous voulons écarter tout ce qui ressemblerait à une entreprise ordinaire...

Le 19, c'était l'hymne triomphal :

Notre tâche touche à sa fin. Grâce à l'empressement admirable de ses amis, grâce à leur générosité, le *Matin* a pu réunir, en six jours, *quatre cent vingt-*

quatre mille cinq cents francs sur les *cinq cent mille* nécessaires pour la fondation des Théâtres populaires.

Donner aux humbles, aux modestes, aux travailleurs les mêmes joies intellectuelles et les mêmes spectacles d'art qu'aux heureux de ce monde.

Voilà notre programme.

Le 24, enfin, c'était l'apothéose :

C'est fait ; les cinq cent mille francs nécessaires pour que soit fondée la société des Théâtres Populaires sont souscrits jusqu'au dernier centime. L'appel du *Matin* a été entendu ; l'œuvre si longtemps projetée par les vrais amis de l'art et du peuple, et toujours vainement attendue va être réalisée, grâce à l'empressement admirable de nos lecteurs.

On remarquera sur la liste que nous publions une souscription de cinquante mille francs, inscrite au nom du *Matin*, qui a tenu à demeurer ainsi associé jusqu'au bout à l'œuvre dont il a eu l initiative.

C'est au directeur des Théâtres Populaires, c'est à M. Emile Duret qu'il appartient maintenant d'agir et de gouverner. Il est jeune, actif, vaillant et habile. Il a confiance dans le succès, et nous avons, nous, confiance en lui.

Go head !

Quelques jours après l'ouverture, ce lyrique qui était de moins en moins ordinaire et que Varilla administrait financièrement à titre de membre du conseil de surveillance, avait mis le public dehors et les souscripteurs dedans. Jamais plus on n'entendit parler du Théâtre populaire, sauf entre Poidatz et Duret qui se traitèrent mutuellement de voleurs et de fripons.

Cet essai, malheureux pour les actionnaires, rapporta entre autres choses à Poidatz une instruction judiciaire qui resta pendant trois années suspendue sur sa tête sans qu'aucun gouvernement eût l'audace de la clore par un mandat d'arrêt ou par un non lieu.

A peine une première campagne contre M. Bulot provoqua-t-elle une chaude et courte alerte.

Un soir que dans l'antichambre de la place Vendôme j'attendais mon tour d'informateur, M. Henry de Jouvenel, directeur du cabinet de M. Vallé, me fit brusquement appeler et me dit sans préambule :

— Poidatz est arrêté !

J'ignorais en ce temps de lointaine candeur que ce grand justicier eût lui-même des comptes à rendre à la justice, et j'en manifestai à la fois de la surprise et de l'émotion.

M. de Jouvenel me tendit une dépêche d'Havas annonçant que le co-directeur du *Matin* venait d'être arrêté dans ses propriétés de l'Indre, et tandis qu'il sonnait frénétiquement aux téléphones de tous les bureaux de la Sûreté générale et du Parquet pour prévenir, s'il en était encore temps, la redoutable catastrophe, il ajouta :

— Bulot est capable de tout. Tout de même, si l'ordre est exécuté, il n'y a plus rien à faire. Il ne lâchera pas sa proie.

Au dehors, les camelots criaient les journaux du soir et leur manchette sensationnelle : « Arrestation du directeur du *Matin* ». Le public tout imprégné de la ténébreuse puissance du journal n'en croyait pas ses oreilles et les gens disaient entre eux : C'est de la blague, on n'oserait pas !

On n'osa point en effet, ou du moins on n'osa pas longtemps. Dès le lendemain, Poidatz, victime d'un simple malentendu ou d'une cruelle plaisanterie du Parquet, sortait fier et libre du ministère de la justice. Il avait, en quelques minutes, convaincu le ministre de l'utilité immédiate d'oublier les vieilles histoires et les vieux mandats, et le gouvernement fut trop heureux de signer à ce prix la paix et le non-lieu.

Le *Matin* qui dit tout s'abstint d'ailleurs de dénoncer ce scandale, préférant attendre que Rochette, Humb et Rab lui fournissent une meilleure occasion d'apprendre au public comment, à notre époque, les grands financiers savent toujours faire marcher à la fois, les gogos, les magistrats et les ministres.

TRANSSAHARIEN

L'ardeur à la fois patriotique et scientifique du *Matin* a trouvé trop étroites les bornes du conti-

nent. La voici qui se consacre au développement et à la défense des colonies.

Le 6 janvier 1900, MM. Poidatz, Varilla et C[ie] leur font, en ces termes, cadeau du Transsaharien, qui reliera désormais l'Afrique occidentale à nos possessions algériennes :

Défendons-nous !

Faisons le Transsaharien, car Dieu sait ce qui se passerait et combien de temps nous l'attendrions encore s'il fallait compter sur le gouvernement pour le construire !

Cependant la France est là que nous devons défendre.

Cependant, il importe de créer le chemin par lequel nous pourrions, en cas de conflit, jeter dix ou douze mille hommes de nos troupes algériennes sur les colcnies anglaises de l'Afrique occidentale ou sur les traces de Marchand vers le Nil.

C'est par l'assaut de nos pioupious que nous répondrions aux injures des matelots de l'Angleterre.

C'est sur la terre ferme que nous battrons les vaisseaux de la reine !

Eh bien ! Le Matin *va réaliser ce programme que d'autres oublient ou négligent. Il va tout de suite organiser et lancer la mission d'études qui reprendra et achèvera l'œuvre interrompue par la mort de Flatters !*

Il sait ce qu'il en peut coûter... et ce que cela coûtera, fût-ce un million, il le prend à sa charge.

L'œuvre est trop grande, trop belle, trop nécessaire à la prospérité du pays, pour qu'on la laisse encore longtemps à l'état de rêve. La France a besoin d'être défendue. Défendons-la.

Deux jours après, le Transsaharien est fait : c'est définitivement le *Matin* qui paye :

Le temps presse... Tout l'argent qu'il faut doit être réuni sans retard... Un déficit, si minime qu'il soit, laisserait indécis et compromettrait peut-être à jamais le résultat.

Enfin — *et ceci nous justifiera peut-être de pousser l'égoïsme jusqu'à vouloir garder pour nous seuls d'abord, toutes les charges et tous les risques*. . . .

. . . .

Tant mieux si d'autres attendent avec impatience l'occasion de se dévouer aussi. Quand l'heure viendra, nous le leur dirons. Pour le moment, c'est le cœur plein de reconnaissance et de foi que nous remercions les braves gens qui nous tendent la main, *mais le* Matin, *aidé de ses amis, tient à offrir le million nécessaire.*

Il le donne à la France, pour que notre domaine africain puisse enfin acquérir l'outil de la prospérité qui lui manque.

Il le confie aux ingénieurs, qui composeront la mission, au chef qui la dirigera, aux officiers qui la garderont, aux soldats qui la défendront.

Et à tous ces braves qui vont travailler à parfaire l'œuvre des aînés, *il est fier d'offrir les ressources* destinées à garantir la fortune et la sauvegarde de la Patrie...

Et quelques mois après, la mission préparatoire s'embarque en effet pour l'Afrique inconnue. Elle est composée de M. Louis Blanchet, professeur au lycée de Constantine, de M. Dereims, professeur à la Sorbonne, de

M. Tignol, attaché au cabinet du ministre des colonies, du lieutenant Jouinot-Gambetta, de deux interprètes et d'un courrier.

Le *Matin* leur offre, en attendant mieux, le passage à bord d'un transatlantique, une escorte de 33 tirailleurs, les subsistances nécessaires à la durée de l'exploration, le tout aux frais..... de la République.

Le 5 juin, la mission est capturée dans l'Adrar et le *Matin* paye... sur le budget du Sénégal, les trente mille francs de rançon qu'exige pour leur délivrance le principal actionnaire de l'endroit. Les dépenses imputées de la sorte aux contribuables s'élèvent à la somme de 64.831 francs.

Quelques jours après, Blanchet meurt à la peine et le *Matin* qui, pendant six mois, a éperdument battu le rappel de toutes les crédulités patriotiques sur ses illusions, ses efforts et son cadavre, consacre une somme de 3 fr. 95 à l'encadrement de son portrait dans le grand hall du boulevard Poissonnière.

* * *

On n'entendit plus parler du Transsaharien et du million pas davantage, jusqu'au jour où M. Roume, gouverneur de l'Afrique, télégraphia au ministre des colonies :

Gorée, 15 mai 1907.

...Le budget du Sénégal avait été invité à consentir des avances à la mission Blanchet en attendant que votre département pût en poursuivre le remboursement contre le journal le *Matin* qui s'était engagé à les prendre à sa charge.

La Cour des Comptes, à maintes reprises, a demandé la preuve de ce remboursement. Ses injonctions sont restées jusqu'ici sans réponse et je ne puis éviter d'appeler votre attention sur les inconvénients graves qu'il y aurait à imputer les dettes du *Matin* sur le budget de la colonie...

Au reçu de cette dépêche, M. Milliès-Lacroix ayant été assez indiscret pour demander au *Matin* des nouvelles du million, se vit aussitôt traité de simple Chaumié et livré, comme tel, à un long débordement d'injures officielles et d'enquêtes domestiques.

Seule l'annonce d'une interpellation prochaine put enfin décider M. Bunau-Varilla à l'accomplissement de deux beaux gestes : Il fit verser par les soins de la banque Besnard et Jarliskosky 25.000 francs d'acompte dans la caisse de l'Etat, et par ceux de M. Madeline, vingt-cinq pages de récriminations dans le sein du Parlement.

C'est ainsi que nos députés connurent que le *Matin* était le ministère du bien public et qu'il appartenait en conséquence à l'Etat de payer sa réclame. Cette obligation était cette fois-ci d'au-

tant plus naturelle que le bluff du Transsaharien avait été lancé par MM. Poidatz, Varilla et Cie... pour le compte d'un syndicat belge !

EXPÉDITION CHARCOT

C'est grâce au concours de ses lecteurs que le *Matin* réussit à doter l'expédition antarctique du docteur Charcot, si féconde pour la gloire des explorateurs français et pour le progrès des sciences. En cette circonstance, le *Matin* a fait, à lui seul, ce qu'ont fait, pour leurs explorateurs nationaux, les gouvernements des Etats-Unis, de la Suède, de la Belgique, de l'Allemagne et de la République argentine.

(*Matin*, *Al.* 1906.)

Pour une fois qu'il essaye de la modestie, le *Matin* l'exagère, car c'est uniquement avec le douloureux concours de sa caisse qu'il put offrir au docteur Charcot la connaissance des joies antarctiques.

Il manquait, en effet, soixante-dix ou quatre-vingt mille francs : c'était une belle occasion de réclame, une belle souscription en perspective. On les fit toutes les deux, mais les lecteurs, trop frais émoulus des théâtres populaires, se firent horriblement tirer l'oreille et la bourse. A grands renforts de chaleureux rappels, on recueillit péniblement quelques billets de mille et Varilla n'ayant pu, ce jour-là, trouver le moyen de faire

payer la différence par la République, dut s'exécuter lui-même.

Il n'était pas encore revenu de sa grande douleur quand Charcot revint du Pôle. Lui, qui avait envoyé un reporter jusqu'à Madère, au devant de l'expédition norvégienne de Norkensjold, laissa la « mission patriotique du *Matin* » aborder solitairement aux rives françaises. Ce ne fut qu'à la dernière heure qu'on alla, sans enthousiasme, la recueillir à Toulon, où la municipalité plus généreuse lui offrait une réception officielle.

Or, au moment de prendre le train, Charcot et ses compagnons s'aperçurent qu'ils avaient oublié leur porte-monnaie sur la banquise. Ils firent naturellement appel à la fraternité pécuniaire des envoyés du *Matin* et ceux-ci, pris eux-mêmes au dépourvu, empruntèrent mille francs à la caisse du grand Hôtel.

Le rédacteur qui présenta le lendemain un bon de pareille somme à la signature du maître faillit payer son imprudence de sa place. Ce fut une des plus belles tempêtes qui aient jamais éclaté sous cet auguste crâne.

— Ah! les s... ! les s... ! Ils m'ont déjà coûté assez d'argent !

Mais un chèque de Charcot vint heureusement apaiser sa colère. Comme ce héros polaire est d'ailleurs un homme de fort bonne compagnie et

de relations agréables et nombreuses, le *Matin* finit même par lui pardonner à demi. Quand il a organisé sa dernière expédition, M. Varilla lui a donné de nombreux conseils pour marcher sur la glace et un article de votre serviteur auquel, bien qu'il y eût besoin d'argent, il était formellement interdit de prononcer le mot fatidique de souscription.

Le plus curieux résultat de la conquête du pôle Sud, ce fut la fin des souscriptions du boulevard Poissonnière.

PANAMA

Si le *Matin* n'a pas donné un chemin de fer à l'Afrique, le Panama a, du moins, donné Varilla à la France, et c'est à ce titre, que je vaux qui doivent faire passer un frisson d'orgueil dans nos fibres nationales.

Jusqu'à 30 ans, et comme il sied en général aux Messies en préparation, Jules Maurice Varillat menait, dans l'accomplissement de travaux mercenaires, une vie laborieuse et cachée. Ce n'est que vers 1880 qu'il se manifeste au monde par de timides apparitions sur le parvis du Temple, ou plutôt sous le péristyle de la Bourse. Il parvient ensuite jusqu'à l'orée de la coulisse et, dès lors, se préoccupe de donner aux syllabes vraisemblable-

ment auvergnates de son vocable patronymique, des consonnances plus conformes à la splendeur de sa mission prochaine.

Il augmente en même temps sa fortune et son nom : Grand d'Espagne... Incas du Pérou... on ne sait, mais en tout cas, Bunau-Varilla ou Varilla-Bunau, car selon Rochefort

...Il n'importe guère
Qu'il le soit par devant ou le soit par derrière...

Et c'est ainsi transfiguré qu'il entre dans la gloire, par la voie du canal interocéanique.

Parmi les directeurs divisionnaires des travaux, dit l'expert Flory, se trouvait un jeune ingénieur des ponts et chaussées, M. Philippe Bunau-Varilla, qui avait fait preuve de capacités remarquables et auquel avait même été confiée, par intérim, du mois d'octobre 1885 au mois de janvier 1886, la direction générale des travaux dans l'isthme.

Le frère de cet ingénieur, M. Maurice Bunau-Varilla, s'occupait à Paris d'affaires de banque et de bourse.

1. L'an mil huit cent cinquante-six, le dix-huit septembre, est né à Paris, rue Casimir Périer, 9, dixième arrondissement, Maurice Jules, du sexe masculin, fils de Varillat, William Jean-Jules, négociant et de Bunau Pamela Caroline. Un jugement du Tribunal civil de la Seine, en date du quatre juin mil huit cent quatr-vingt-quatre, transcrit sur les registres de la mairie du dix-huitième arrondissement de Paris, le vingt-sept septembre suivant, homologuant un décret présidentiel du vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-deux ordonna que Maurice-Jules Varillat sera autorisé à substituer à son nom patronymique celui de Varilla en le faisant précéder de celui de Bunau et à s'appeler à l'avenir Bunau-Varilla.

Pour extrait conforme, etc...

Afin de mieux utiliser ses connaissances, soit au profit de la Compagnie, soit au sien propre ou à celui de sa famille, M. Philippe Bunau-Varilla se résolut à échanger son poste de directeur des travaux contre celui d'entrepreneur, sans toutefois se mettre dans la nécessité de donner sa démission d'ingénieur des ponts et chaussées.

Pour atteindre ce but, une association fut organisée entre MM. Artigues et Sonderegger, déjà entrepreneurs de la Compagnie, et les frères Bunau-Varilla, mais l'un de ces derniers seul, M. Maurice Bunau-Varilla restait en apparence simple directeur des travaux de l'entreprise.

La nouvelle société, d'accord avec la Compagnie de Panama, s'entendit avec MM. Cutbill, de Longo et Cie, pour prendre dans la Culebra, la suite des travaux de ces entrepreneurs. »

M. Souderegger était Allemand, et M. Artigues un bon Français qui, selon l'heureuse expression de M. Varilla devant la commission d'enquête, « avait omis de se mettre en règle avec l'autorité militaire ». Philippe Varilla, ingénieur sans fortune, apportait à ces deux puissants entrepreneurs son influence et son frère. Son influence, appuyée sur celle du baron Jacques de Reinach, qui toucha pour cela une forte commission, fut assez grande pour obliger la malheureuse compagnie à porter du simple au double, le prix du mètre excavé.

Dans les contrats intervenus avec MM. Artigues et Sonderegger seuls, la Compagnie ne paye absolument que le prix du travail, sans aucune allocation spéciale, plus-value ou indemnité quelconque. Tout se passe régulièrement, mais dès que MM. Bunau-Varilla arrivent, tout change.

MM. Artigues, Sonderegger et leurs nouveaux associés obtiennent des prix excessifs. Leur premier contrat coûte à la Compagnie une dépense supplémentaire de 9 360 000 francs et ils trouvent le moyen de se faire allouer, comme allocation ferme, 8 millions qui leur avaient été donnés à titre d'avance. D'autres traités augmentent successivement leurs prix d'extraction de plus de 60 p. 100. Le dernier contrat à lui seul leur donne une augmentation de plus de 10 francs par mètre cube.

(Commission d'enquête. Rapport spécial de M. Guillemet, page 335. Rapport général Vallé, page 324.)

Le prix du mètre cube fut surélevé, par une série de contrats intelligemment combinés qui permit à cette société de recueillir de singuliers avantages. Ce furent des avances converties en allocations fermes pour 8 millions, puis des indemnités pour frais d'installation et d'organisation de chantiers pour 1 500 000 francs. La Compagnie, en dehors des conventions écrites, dépensa donc avec Bunau-Varilla, sans contre-partie, des sommes se montant à 9 500 000 francs.

(Rapport du Procureur général au Garde des sceaux, proposant des poursuites contre les administrateurs de Panama, 10 octobre 1892. 2e rapport Vallé, page 269.)

On pourrait croire que les avantages consentis à la nouvelle société composée de MM. Artigues, Sonderegger et de MM. Bunau-Varilla avaient pour but de donner une activité exceptionnelle aux travaux d'excavation ; mais si c'était là le but de la Compagnie du Canal, cela n'a pas été celui poursuivi par les entrepreneurs, car leurs efforts ont porté évidemment sur la construction des voies dont les prix devaient être plus rémunérateurs que ceux de l'extraction.

L'examen des pièces saisies au siège de la Société, à Paris, rue de Grammont, n° 30, nous a fixés sur les résultats financiers de cette entreprise, pour les associés et leurs participants. Cet examen nous a éclairés, en outre, sur la pensée qui dirigeait au moins certains membres de cette Société, dans l'accomplissement de leur tâche.

Tout indique bien que ces entrepreneurs comptaient profiter de certaines clauses introduites dans leurs contrats, pour éluder toute responsabilité, comme ils avaient su profiter d'autres clauses, pour obtenir les bénéfices dont nous venons de faire ressortir les chiffres. »

(Rapport Flory, pages 127 et 128.)

Pendant ce temps et en compensation de la peine que Philippe prenait dans l'Isthme, Maurice touchait à Paris :

1° Sa part dans les bénéfices sociaux ;

2° Cinquante mille francs par mois d'appointements fixes.

3° Vingt centimes par mètre cube d'excavation.

Lorsque la commission d'enquête parlementaire voulut savoir pourquoi ce vague coulissier qui ne savait même pas au juste où se trouvait Panama avait pris tant d'argent à l'épargne française, Maurice ne répondit pas, parce qu'il était en train de se faire blanchir à Londres. Mais Philippe, bon frère, expliqua : « que c'était tout simplement pour se rembourser du temps perdu ».

Ce fut d'ailleurs à cela que se bornèrent ses explications.

L'audition de M. Bunau-Varilla n'a pas éclairé les points ligitieux et cet ingénieur n'a pas cherché à justifier toutes les allocations accordées à l'entreprise Artigues, Sonderegger et Cie. D'ailleurs, le liquidateur de cette Société avait écrit au président de la sous-commission que M. Bunau-Varilla avait mandat de ne pas accepter un débat sur les questions d'ordre financier, politique, commercial et contractuel.

M. Bunau-Varilla s'est borné à donner des explications certes très intéressantes sur la façon dont il avait dirigé les travaux d'abord, l'entreprise ensuite, mais il n'a contredit ni les chiffres de M. Flory, ni ceux de M. le Procureur général dont il avait eu connaissance.

(Rapport Guillemet, page 492.)

Le jour où, dans la France en deuil de ses quatorze cent millions, il y eut des milliers de ruines et de suicides, Maurice Bunau-Varilla put encore partager avec ses patriotiques associés, l'Alle-

mand et le déserteur, un dernier solde d'une douzaine de millions.

Il n'avait pas attendu d'être propriétaire du *Matin* pour devenir un bienfaiteur public.

MARCHES NATIONALES ET PATRIOTIQUES

MARCHE DE L'ARMÉE

Célèbre entreprise de charlatanisme patriotique qui consiste à faire venir de toutes les parties du territoire — sans négliger naturellement l'Algérie et la Corse qui ne se seraient jamais consolées de cet oubli — deux mille soldats pour servir d'hommes-sandwiches à la réclame du *Matin.*

Le chef de publicité du *Journal* exaltait en ces termes cette merveilleuse invention :

« Ce ne sera pas une fête de parti, ce ne sera pas une entreprise de *propagande suspecte,* mais une manifestation grandiose qui n'aura eu de comparable depuis un demi-siècle, que la remise solennelle des drapeaux le 14 juillet 1880.

« Ce n'est pas même une simple solennité sportive, c'est une manifestation patriotique sans précédent, une véritable fête nationale.

« *Et qu'on ne dise pas surtout que le* Matin *est animé par une pensée de réclame. Quel est, dans ce pays, le groupe de citoyens, le comité de publi-*

cistes, le journal, en un mot, qui serait assez vil pour oser imaginer de coller des prospectus sur le drapeau, pour viser une affaire en affectant de préparer les batailles futures et pour escompter en vue des bénéfices le labeur de nos soldats ?... Le peuple de Paris aura sa large part dans les fêtes que le *Matin* prépare. Nous avons décidé, en effet, de concert avec M. le Ministre de l'Instruction publique, la direction des Beaux-Arts et M. Gailhard, *qu'une représentation gratuite lui serait offerte le 29 mai.* »

« Nous sommes certains qu'après cette colossale épreuve où nous avons mis tous nos soins, quiconque aime la France et son armée sera content de nous ! »



Il y eut, en effet, de la joie pour tout le monde, pour la France, pour l'armée, pour le peuple de Paris et surtout pour les contribuables, mais elle fut pour ces collectivités diverses d'ordre sensiblement différent.

L'armée eut pour sa part un mort, vingt-cinq malades dont plusieurs gravement. Elle eut, en outre, l'avantage de faire porter par deux mille hommes et deux cents officiers le brassard du *Matin* et le droit d'ajouter sur les drapeaux, après

Arcole, Austerlitz, Wagram, etc. « Panama, Congo, mai 1904 ».

Le Peuple de Paris ne fut pas oublié. La représentation gratuite qu'on lui avait offerte fut, en effet, donnée... aux invités du *Matin* (les simples soldats avaient été relégués au Trocadéro), aux officiers généraux, aux fonctionnaires et aux rastaquouères des deux mondes.

Cette représentation fut prise *sur les représentations gratuites qu'en retour de la subvention nationale le cahier des charges impose à l'Opéra :* C'était Bunau-Varilla qui recevait et le Peuple qui payait.

Quant aux contribuables, ce furent dans cette répartition providentielle, les mieux partagés. Ils eurent pour leur compte le transport et la subsistance (logement et nourriture) des deux mille hommes pendant trois jours.

Le *Matin*, qui ne demande jamais rien aux Compagnies de chemins de fer (sauf les certificats de désintéressement dont il a besoin pour ses procès) leur avait toutefois demandé la gratuité du transport.

Le Syndicat des grandes Compagnies, retenu dans les limites des cahiers des charges ne put y consentir. Les soldats voyagèrent donc en quart de place et le *Matin* remboursa au ministère de la guerre, service des transports, le prix du voyage, soit environ une dizaine de mille francs.

Sur une nouvelle insistance du *Matin*, les Compagnies qui savent qu'il en coûte très cher de lui refuser quelque chose, crurent s'en tirer à meilleur marché en lui envoyant un chèque de 10.000 francs sous forme de « participation à la grande manifestation nationale, patriotique, etc. ». Le Nord, l'Est, le P.-L.-M. inscrivirent leur part au compte des actionnaires ; l'Orléans [1], l'Ouest et le Midi au compte de l'Etat, dans le chapitre de la garantie d'intérêts.

Il est, d'autre part, de règle absolue que tout soldat, fraction de troupe ou musique militaire qui se déplacent au profit d'intérêts particuliers soient pris en charge par le bénéficiaire.

Or, non seulement le *Matin* n'a ni logé ni nourri les deux mille hommes à son service, mais il n'a pas plus remboursé au Ministère de la guerre le prix de la nourriture et du couchage, qu'il n'a remboursé au Ministère des Colonies les frais de la mission Blanchet.

« La France, disait le *Matin* du 6 mai 1904, sera contente de nous ! » Si elle ne l'était pas, Bunau-Varilla désespérerait décidément de l'avenir de la patrie...

---

1. La Cie d'Orléans qui dessert le domaine impérial d'Orsay-Célo sait ce qu'il en coûte de manquer de déférence vis-à-vis de Bunau-Varilla.

COURSE DES CANOTS AUTOMOBILES

Bluff nautique organisé aux frais des contribuables pour la propagande du *Matin.*

M. Bunau-Varilla, qui avait monté suffisamment de bateaux pour en former une escadre, fit néanmoins à la France, le nouvel honneur de se servir de sa flotte.

Lui, qui n'avait naturellement jamais rien demandé aux ministres (voir certificats produits au procès Humbert) demanda, par exception, deux croiseurs-cuirassés, sept torpilleurs et contre-torpilleurs, et trois mille hommes d'équipage.

Cette division, qui portait orgueilleusement les couleurs du boulevard Poissonnière, était chargée de lancer sur les eaux quelques marques d'automobiles et de protéger au sein des ondes, les ébats de Mme du Gast, promue pour la circonstance au rang national de nymphe du *Matin.*

Dans ses numéros du 1er et 3 juillet 1905, le *Matin* synthétise dans une heureuse formule la gloire de ce double exercice et s'adresse à lui-même cet ordre du jour de satisfaction patriotique.

« Alger-Toulon !

« C'est l'héroïque odyssée qui vient de fixer pendant plusieurs jours l'attention enthousiaste du monde entier...

« C'est l'histoire du courage, de l'endurance et

du sang-froid des champions du progrès contre les éléments déchaînés.

« La France a bien mérité du *Matin*, et le pays doit lui être reconnaissant de ce qu'il a fait pour la Marine. »

Cette reconnaissance est naturelle. Elle se décompose ainsi :

Charbon de la flotte Alger-Toulon et retour.	
(b) Sept contre-torpilleurs.	14.000 Fr.
(a) Deux croiseurs.	8.000 Fr.
Perte des chaînes et ancre du Kléber. . .	15.000 Fr.
Avaries des tôles de deux contre-torpilleurs.	15.000 Fr.
Usure générale du matériel et entretien de l'équipage mis au service du *Matin*. . .	Mémoire

Il est superflu d'ajouter que, jusqu'ici, M. Bunau-Varilla *n'a pas remboursé un centime* et que, s'il a envoyé ses félicitations aux équipages, il a totalement négligé de leur envoyer un quart de vin.

Cette manifestation grandiose engagea par surcroît deux autres genres de dépenses :

a) Les trains de luxe qui emmenèrent de Paris et ramenèrent de Toulon les invités du *Matin* (déjeuner et dîner, champagne et cigares compris) ;

b) La rétribution des artistes réquisitionnés dans les grands théâtres de la capitale pour charmer à Toulon les mêmes invités.

Train de luxe, déjeuners, dîners, champagne et

cigares furent payés par la Compagnie des wagons-lits.

M. Varilla, qui ne demande jamais rien aux compagnies avait, par exception, demandé qu'on lui fit ce petit cadeau... remboursable en publicité.

Bien qu'elle eut déjà sur ce chapitre des comptes extrêmement arriérés vis-à-vis du *Matin*... oh, qui lui non plus ne demande pas, mais qui reçoit tout de même..., la Compagnie suivit le conseil de la prudence. Ses actions ont des cours cotés, ses hôtels ont connu des heures critiques ; elle y alla de ses dix mille francs.

Quant aux artistes, sauf quelques étoiles de café-concert qui n'ont plus rien à redouter des feux du *Matin*, ils savent ce que peuvent sur une réputation, la perfidie d'un critique ou d'un silence.

Ils y allèrent gracieusement ; au besoin, ils y seraient allés à pied.

Si, après cela, le pays n'a pas au *Matin* la reconnaissance qu'il réclame, c'est que le pays est un ingrat.

CONCOURS DES BALLONS

Au terme de l'année 1906, l'opinion publique s'intéresse passionnément aux premières expériences des ballons dirigeables. Ce n'est encore

qu'un tremblant coup d'ailes, mais qui présage le vol grandiose de l'Humanité dans l'espace.

Le *Matin*, qui a déjà fait marcher ses lecteurs dans tous les éléments accessibles, se doit à lui-même de les faire marcher dans les airs. Il organise un concours de ballons :

Depuis quelque temps, dit-il, on pressent que des routes nouvelles vont s'ouvrir devant l'humanité.

Le temps est proche où l'air, qui porte déjà à travers les distances, par le téléphone, la pensée et la parole humaine, va porter l'homme lui-même et sa fortune.

Qu'il s'agisse de paix ou de guerre, le pays des dirigeables aura sur les autres une suprématie merveilleuse.

C'est donc un devoir national que de stimuler le génie de nos constructeurs, l'habileté de notre main-d'œuvre et de hâter le pas du progrès.

De même que la France est aujourd'hui la reine de la navigation sous-marine et de l'industrie automobile, elle doit être la reine de la navigation aérienne et la maîtresse de l'étendue.

Pour cela, il faut à nos constructeurs qui déjà ont le génie, du temps pour concevoir, de l'argent pour rémunérer leurs efforts.

C'est pourquoi le *Matin* organise pour le mois de septembre 1908, une course d'engins aériens dirigeables qui aura Paris pour point de départ et Londres pour but.

Les prix de cette incomparable épreuve s'élèvent déjà à un quart de million.

Le Matin *s'inscrit pour 100 000 francs.*

Cent mille francs !

Le *Matin* donne cent mille francs, il pourrait donner sans plus de risques, notre vieille connaissance, le million du Transsaharien. Pour accomplir le miracle de la traversée aérienne, ne faudra-t-il pas en effet cinquante ans, un siècle peut-être ?

On a donc le temps de battre la caisse avant de l'ouvrir :

Un coup de foudre ! s'écrie-t-il, l'annonce de l'épreuve gigantesque, organisée par le *Matin*. Un coup de foudre qui a soulevé l'enthousiasme des aéronautes et du public.

L'idée du *Matin* a été accueillie avec une émotion reconnaissante et unanime. Félicitations et bravos prouvent déjà la grandeur de l'entreprise projetée, sa haute portée sociale, l'intérêt sans égal qui s'attache à son succès.

Mais on ne peut pas tout prévoir. Où le *Matin* espérait un siècle, il n'a fallu qu'un an à l'effort des aéronautes. Voici le *Jaune*, voici la *Patrie*, voici la *Ville de Paris* qui prennent leur vol et qui seraient parfaitement capables de gagner les cent mille francs de Varilla, et le *Matin* ne veut pas soumettre son patriotisme à une telle épreuve.

Décidément, gémit-il le 13 octobre 1907, décidément, nous serons toujours des idéalistes et des dupes.

La France avait rêvé un instant de faire du dirigeable un élément de progrès plutôt qu'un engin de guerre. Les autres nations ne l'ont pas permis.

Elles n'ont pas voulu que le dirigeable donnât naissance à une industrie ouverte à tous. C'est dans le mystère le plus profond qu'elles mènent leurs expériences, toutes tournées vers le même idéal : la guerre.

C'est ce que nous ont fait observer les voix les plus autorisées de l'armée.

« Voyez, nous a-t-il été dit, de quel silence l'Allemagne a entouré les efforts prodigieux faits pour égaler nos constructeurs...

« L'Angleterre observe une tactique analogue... Nous seuls faisons nos expériences devant la foule de tous pays...

« Le *Matin* avait voulu organiser, en 1898, une course de dirigeables Paris-Londres. Cette course eût été belle, si le dirigeable avait été un objet d'industrie. Mais comme il n'est qu'un moyen de défense nationale, elle devient dangereuse. Nous lui demandons d'y renoncer. »

A ce langage, nous n'avions qu'une réponse à faire: Supprimons la course des engins dirigeables que nous avions projetée.

Nous n'hésitons pas. La course n'aura pas lieu. A toute autre satisfaction, nous préférons celle d'accomplir notre devoir patriotique.

Au spectacle d'une telle abnégation, des larmes vinrent aux yeux des bons Français, larmes éphémères, car le 21 janvier 1908, le *Matin*, qui finit par se perdre lui-même dans tous ses bluffs — c'est d'ailleurs la seule chose qu'il y perde — imprimait heureusement ces lignes consolantes :

La dirigeabilité des ballons repose sur des principes incontestés connus de tous les spécialistes en

la matière. Sans doute, chaque ballon dirigeable diffère d'un autre par des détails de construction propre à son constructeur et à ses ingénieurs. Mais ces détails eux-mêmes ne constituent pas un secret : c'est un monopole, tout au plus, un brevet pour mieux dire, qui est la propriété du constructeur.

Non, il n'y a pas de secret, Et s'il y en avait un, il y a beau temps que ce secret serait le secret de Polichinelle...

Il n'y a pas plus de secret dans un dirigeable militaire que dans une automobile commandée par le ministère de la guerre pour suivre les armées en campagne.

Tout cela serait comique, infiniment, si le *Matin* ne s'obstinait pas à tambouriner ses réclames et son puffisme sur le dos de la patrie.

MARCHES PHILANTHROPIQUES

FÊTE DES ÉCOLES

Représentation de publicité enfantine organisée au bénéfice du *Matin*.

Quand il eut usé, pour son affichage économique, de toutes les capotes de l'infanterie et de tous les bourgerons de la marine, Bunau-Varilla, qui rêve de mettre ses affiches dans le dos de tous les Français, — où elles n'ont pas besoin de timbre — fit à la troisième de nos grandes collectivités nationales l'honneur de songer à elle.

Et comme il n'avait encore jamais rien demandé aux ministres, il leur demanda — une fois n'est pas coutume — de lui prêter pour cet exercice industriel les enfants des écoles

Il les réunit à la galerie des machines (19 juin 1905) et leur fit expliquer en trente discours que l'unique méthode pour devenir un bon citoyen était, non seulement d'acheter le grand *Matin* avec les petits sous précédemment réservés à l'acquisition du sucre d'orge, mais encore de le faire acheter par son père, sa mère, ses oncles, ses tantes et sa nourrice.

Le salut de la France était à ce prix et ce n'était vraiment pas cher, cinq centimes le numéro.

C'est peut-être l'une des réclames du *Matin* qui a le moins coûté au budget de la République, car le *Matin* n'abusa guère ce jour-là que des enfants de Paris.

Elle nous a d'ailleurs valu l'autographe mémorable [1] où M. Varilla lui-même donnait, en retour, à la jeune démocratie, cette grande leçon de style et de syntaxe.

Le *Matin* prépare la fête qu'il organise pour les enfants. L'école primaire dont c'est la fête est une trop jolie occasion pour que le *Matin* ne cherche d'emplir de joie tous ces jeunes cœurs.

Les instituteurs, ces dévoués soldats du devoir intellectuel, ces braves citoyens qui donnent leur exis-

1. Le *Journal* a reproduit le fac-similé de cet autographe.

tence à la création de la nation de demain, seront plus heureux sans exception de jouir du bonheur de leurs pupilles, nous allons donc les inviter aussi avec les parents de leurs élèves.

Malgré la grande puissance du *Matin qu'il voudrait voir encore plus grande pour le bonheur et la félicité de tous les bons Français, le Matin* ne pourra hélas ! avoir 152 000 enfants à recevoir et à amuser.

Il y aura une immense quantité d'élus mais tous les enfants des écoles primaires de Paris et de Seine-et-Oise ne pourront être tous de la fête

Le *Matin* serait très heureux que, déjà, Messieurs les instituteurs fassent un petit classement qui leur permettra lorsque les invitations du *Matin* leur seront envoyées pour leurs élèves, qu'ils puissent savoir tout de suite à qui il devra de préférence s'adresser pour leur faire plaisir de la part du *Matin*.

Avec ce charabia national où on apprit que le bonheur et la félicité de tous les bons Français étaient attachés à la vente du *Matin*, la France, ce jour-là, en eut tout de même pour son argent !

BANQUET DE LA MUTUALITÉ

La plus vaste des exhibitions connues depuis la mort de Barnum. Elle comporta cinquante mille exécutants et fut organisée comme à l'ordinaire avec le bienveillant concours de l'ensemble des contribuables.

La Marche de l'armée avait été plus bruyante : la Marche des mutualistes fut plus complète —

d'abord parce qu'il n'y eut aucun mort, même d'indigestion — et surtout parce que Varilla parvint à coller ses étiquettes jusque sur les basques du président de la République. Premier mutualiste de France, attiré à la Galerie des machines sous prétexte d'une grande manifestation de solidarité humaine, celui-ci passa triste et hâtif dans un bruyant enchevêtrement de placards et de banderolles : « Lisez le *Matin*, le *Matin* sait tout, le *Matin* dit tout... »

Lui, du moins, refusa de dire quoique ce fut, malgré les grâces provocantes de Madeline qui le haranguait tous les cinq pas. Il s'enfuit par la première porte ouverte dès qu'il aperçut le piège où il était tombé.

Cet incident était minime, après tout, puisque devant la loi des nombres, le président de la République ne comptait que pour un lecteur. Il ne diminua pas l'enthousiasme du *Matin* qui s'écrie :

« Cinquante mille, ils étaient cinquante mille, ve-
« nus de toutes les villes et de tous les villages pour
« célébrer le triomphe de la solidarité. C'était une
« fête nationale. (Toutes les publicités qui rapportent
« sont, pour le *Matin*, des fêtes nationales). C'était
« la fête des beaux sentiments...

« Les âmes débordaient de confiance, de bonne
« humeur et d'indulgence fraternelle. Pas un désac-
« cord dans cette harmonie, pas une ombre dans
« cette lumière. On ne connaissait plus que la France
« et plus que l'avenir.

« Il n'appartenait qu'au journal le *Matin*, de servir « ainsi la grande cause de l'unité française.

« Nul ne laissera périr dans sa mémoire, le sou- « venir du banquet de 50 000 couverts dont le *Matin* « a été l'organisateur généreux et désintéressé... »

Au cas où il y aurait néanmoins des mémoires incertaines, il importe de fixer pour elles le coût de cette générosité et le prix de ce gigantesque désintéressement.

Les frais totaux de l'immense réclame se résument en trois articles : le banquet, le transport et les affiches.

Les trois francs cinquante payés par chaque convive furent simplement répartis par le *Matin* entre les fournisseurs. Si le banquet coûta quelque chose à quelqu'un, ce fut aux industriels sentimentaux qui fournirent gracieusement la bière Karcher, le lait Maggi, le vin des Pontifes et les eaux minérales. Celles-ci ne faisaient qu'acquitter à l'inventeur du « faites bouillir votre eau » le solde impayé de son perpétuel cri d'alarme.

Le transport fut acquitté par les mutualistes, sous le bénéfice d'une réduction de 50 p. 100 accordée par les Compagnies.

Quant aux affiches convoquant le peuple français à cette courte période de réclame alimentaire, elles furent comme celles de la Marche de l'armée, imprimées sur la pâte blanche des papiers officiels, envoyées *en franchise* et placardées *sans*

timbre et sans frais, par les préfets, sous-préfets et maires des principales villes de France, ainsi promues à la dignité nationale de garçons du *Matin*.

Sauf ces restrictions légères, le *Matin* fut, en effet, généreux et désintéressé.

Tandis que dans certains commerces, les entrepreneurs prélèvent une commission préalable sur leur personnel, le *Matin* permit aux mutualistes de travailler gratuitement à sa réclame.

MARCHES HYGIÉNIQUES

LA TOILETTE DU PROCUREUR

Campagne d'intimidation contre M. Rolland-Gosselin et de chantage contre M. Bulot, ce dernier coupable d'un scepticisme de mauvais aloi, quant au désintéressement du *Matin* et à la vertu de ses directeurs.

Une jeune Chilienne a légué sa fortune à une congrégation française par l'intermédiaire de l'agent de change parisien.

M. Bunau-Varilla, dont on n'ignore plus les délicatesses de conscience, décrète que les quarante millions qui la composent reprendront sans retard et sans appel le bateau du Chili où les attend un collatéral qui n'est encore que deux cents fois millionnaire.

Pour arriver à ce résultat patriotique, il accuse tout simplement les anciennes compagnes de la morte de l'avoir assassinée, avec la complicité de l'agent de change et la tolérance du Procureur.

C'était le temps de l'apogée, l'époque où la terreur grise du *Matin* planait encore sur le gouvernement et l'opinion.

Après avoir été couvert d'injures pendant quinze jours, l'agent de change se soumit et répudia l'héritage.

L'intérêt national s'en trouva éminemment satisfait.

Les quarante millions délivrés par la chevaleresque intervention de M. Bunau-Varilla quittèrent la terre de France pour leur patrie lointaine.

Ils partaient quarante des poches de M. Rolland-Gosselin, mais combien de ce glorieux escadron débarquèrent dans les poches sud-américaines ? C'est une question que le public souçonneux s'est posée avec insistance et à laquelle je réponds avec empressement :

Ils débarquèrent au grand complet, puisqu'ils avaient pour escorte l'inattaquable désintéressement de Maurice Bunau-Varilla.

* * *

La campagne avait été surtout implacable et furieuse contre M. Bulot, et Bulot le méritait

bien, puisque dans une heure d'égarement, il avait failli faire arrêter les promoteurs du Théâtre lyrique. Mais lui aussi avait, sous un ministère apeuré, une situation à défendre. Il demanda pardon d'avoir fait son devoir et, premier magistrat de la Cour de Paris, il signa ce document inoubliable dans les annales de la presse française, — une lettre d'excuses au *Matin*.

Il faut dire, à la très grande décharge de ce timide honnête homme, que sous les auspices de M. Vallé, M. Henry de Jouvenel dirigeait alors la justice, et qu'errant de la place Vendôme au boulevard Poissonnière, le rêve du futur dauphin cherchait déjà comme on monte des strapontins de la République aux marches d'un trône.

LE NETTOYAGE DES POSTES

En juillet 1905, M. Bérard est le modèle de tous les sous-secrétaires d'Etat de la République, et, sans être tout à fait l'antichambre du paradis, les postes ne sont encore qu'un vestibule du purgatoire :

M. Bérard est un des sous-secrétaires d'Etat les plus consciencieux que la République, en ses enfantements perpétuels, ait mis au monde. Il tient le plus grand compte des critiques qui lui sont adressées et tente, avec un zèle louable, d'y remédier. Il est actif et travailleur. Il s'est, en outre, entouré de collabo-

rateurs qui l'aident avec intelligence dans sa tâche. Mais si M. Bérard est un administrateur modèle, il a une administration la plus routinière qu'on puisse concevoir.

Le *Matin*, bonne mouche, aidera naturellement le coche postal à sortir de l'ornière.

M. Bérard a besoin de crédits importants : le *Matin* bourdonnera jusqu'à ce qu'on l'entende dans les Chambres et l'opinion. Tout va bien : le co che et la mouche montent fraternellement la côte du progrès.

Mais M. Bérard aurait-il parfois l'oreille un peu dure ? et n'entendrait-il point certaines propositions d'intérêt public ?

Le 22 août, le *Matin* lui pose une question :

Voyons, M. Bérard, une bonne fois, croyez-vous que cela peut durer ? Nous vous avons fait crédit longtemps, après vous avoir signalé les imperfections, pis que cela, l'ignominie de vos bureaux de poste.

Le 23, il lui pose un dilemme : « M. Bérard, il faut agir ou partir. »

Le 24, il lui impose cette solution radicale :

M. Bérard, vous êtes un criminel ; puisque vous ne nous donnez pas les explications nécessaires, il faut partir, et vous partirez !

M. Bérard aime son siège. Plutôt que de choir dans le vide, il préfère tomber dans les bras de M. Varilla.

Le 31, on s'embrasse publiquement. « Bravo et « courage, M. Bérard, vous pouvez faire beaucoup « de bien. Osez l'entreprendre et nous vous ai- « derons à l'accomplir. »

Les baisers du *Matin* ne sont jamais gratuits. Quelques jours après, M. Madeline se présente au bureau de la rue de Grenelle. Il vient justement pour aider M. Bérard à faire beaucoup de bien.

« Monsieur le Ministre, dit-il, je vous apporte l'épreuve de l'affiche que nous nous proposons de mettre dans tous les bureaux de poste de France. »

Le sous-ministre eut un sursaut et lut : « *Achetez le* Matin, *seul journal français relié par des fils spéciaux à toutes les capitales du monde...* »

« Voyons, mon cher M. Madeline, soupira-t-il, je ne voudrais rien vous refuser, mais enfin ce que vous me demandez me paraît tout à fait impossible. C'est illégal, et il me faudrait ensuite accorder le même privilège au *Petit Parisien*, au *Journal...* »

M. Madeline bondit comme s'il venait d'être mordu au cœur par le noir crotale des Andes.

« Monsieur le Ministre, vous comparez le *Matin* à ces feuilles ! »

Et avant que le ministre éperdu eût trouvé un mot d'excuse, M. Madeline suffoquant s'était enfui vers le boulevard Poissonnière.

Quand M. Bérard revint à lui, il put lire dans

le *Matin* (5 octobre) que les bureaux étaient redevenus subitement d'une saleté repoussante et que M. Bunau-Varilla prenait d'office les fonctions du sous-secrétaire incapable.

Le lendemain l'équipe des nettoyeurs du *Matin* envahissait une vingtaine de bureaux de poste et M. Varilla eut tout de même, par le scandale, la réclame qu'il ne pouvait avoir par affiches.

En ce temps-là, M. Bérard prit tous les échos du Palais-Bourbon à témoin qu'il était la triste victime du plus odieux des chantages.

L'autre jour, il a rencontré M. Varilla qui lui a dit : « Mon cher ministre — car vous le redeviendrez, c'est entendu — mon cher ministre, donnez-moi donc pour mon grand procès un petit certificat constatant que, non seulement le *Matin* ne vous a jamais rien demandé, mais qu'il a toujours été pour vous le plus correct et le plus utile des collaborateurs. »

M. Bérard est un brave homme. Il a répondu avec un sourire : « Monsieur Varilla, vous êtes tellement irrésistible, qu'on ne peut rien vous refuser. Je vous en donnerai plutôt deux, si cela peut vous faire plaisir. »

LE NETTOYAGE DES COLONIES

M. Milliès-Lacroix a été salué à son avènement au ministère par des articles où le *Matin* vantait

les hautes qualités du nouveau secrétaire d'Etat, ses projets intelligents et généreux, ses mesures ingénieuses pour assurer le développement économique de notre domaine colonial, etc.

C'était le moment où l'on peut tout attendre d'un gouvernement et où les journaux qui ont besoin de sa souplesse pour gouverner sous son nom le comblent d'éloges, en attendant qu'il le comble, en retour, d'une bienveillance illimitée.

Mais M. Milliès-Lacroix a commis deux grandes fautes : d'abord il ne s'est pas intéressé outre mesure à d'importantes concessions que les amis les plus proches du *Matin* possèdent déjà ou convoitent encore dans nos grands domaines de l'Afrique occidentale ; et puis, il a osé — cette chose inconcevable — réclamer au *Matin* un petit acompte de 64 881 francs sur le fameux million qu'il avait offert à la France.

Le *Matin*, qui réclame toujours des rabais quand il ne peut réclamer des pourboires, en a finalement payé 25 000 par l'intermédiaire de la banque Benard. Cette opération ne s'est pas faite sans douleur.

La dette de M. Bénard, imprime-t-il le 19 févier 1908, était de 2 291 francs. Quant au reste de la somme, M. Milliès-Lacroix a supplié M. Bénard de lui faire l'aumône de ce paiement pour sauver sa triste face devant la Chambre, où une interpellation l'attend le 28.

M. Bénard, pris de pitié pour le triste ministre, a généreusement consenti à payer les 25 000 francs que le malheureux lui demandait... M. Milliès-Lacroix a toutes les audaces...

Et depuis lors, M. Milliès-Lacroix est devenu Millliès-Lagaffe et Milliès la honte et M. Bunau-Varilla le couvre quotidiennement d'injures, au nom de l'intérêt supérieur de la République et de la morale.

LE NETTOYAGE DES LABORATOIRES

Enscmble de campagnes de diffamation et de chantage dirigées contre :

a) M. Charles Girard, directeur du Laboratoire municipal.

b) M. Monod, directeur des services de l'hygiène au ministère de l'Intérieur.

c) M. Bechmann, directeur du service des eaux du département de la Seine.

d) M. A.-J. Martin, directeur du service d'assainissement de la ville de Paris.

Et, en général, contre tous les savants qui jouissent de la confiance de la ville ou de l'Etat, pour les remplacer par des hommes qui jouiraient de la confiance du *Matin*.

Cette prodigieuse sollicitude, non pas précisément pour la santé, mais pour l'alimentation

de la capitale est d'ailleurs de vieille date. Bien qu'il réussisse des coups de maître dans tous les domaines, on peut affirmer sans erreur, que c'est sur le ventre de Paris que le *Matin* a posé de tout temps ses plus ardentes tentacules.

Tout le reste, bluff, diffamation et chantage, n'a été que la menue monnaie de cette grande pièce : le *Matin*, inspecteur, contrôleur et fournisseur de l'alimentation parisienne.

Il faudrait autre chose que la note terminale d'une rapide enquête, il faudrait un volume pour raconter l'histoire des syndicats financiers, dont le *Matin* protège les tentatives et les derrières, et dont certains membres éminents fondaient le 5 octobre 1904 la « Société d'études des grandes marques alimentaires ».

En tout cas et pour réaliser la grande pensée du règne planant sur les Halles et l'approvisionnement de Paris, il fallait prendre cette redoute avancée : le Laboratoire municipal, et c'est à ce résultat que tend l'effort toujours vaincu, mais jamais désespéré de Bunau-Varilla et de ses associés mystérieux.

Ceci explique pourquoi son directeur, Charles Girard, le vieux brave que Paris a connu à tous les points avancés de la science et du danger, l'homme que la ville et la République comblèrent des marques d'une constante gratitude, restera l'homme le plus injurié, le plus diffamé et le plus

sali de France, tant qu'il n'aura pas cédé son poste d'observation à l'envoyé du *Matin*.

La fièvre typhoïde, le choléra, la variole, et autres joyeuses calamités qu'il tient constamment suspendues sur la capitale, ne sont que les épisodes de l'opiniâtre assaut qu'il livre au Laboratoire municipal et aux services connexes de la ville de Paris.

LE NETTOYAGE DU VIN

Campagne de réclame menée au nom de l'intérêt national et de la salubrité publique, contre Duval, marchand de vins à Bercy, qui coupait, paraît-il, son vin de toutes sortes de liquides plus connus de la pompe que du pressoir.

En principe, c'était très bien ; en pratique, voici ce que déclara, devant le Tribunal de la Seine, Me Debacq, avocat de Duval :

Le *Matin* est un grand journal, d'une lecture attrayante, que ses rédacteurs savent de telle façon rédiger qu'on y trouve toujours, sinon des vérités absolument vraies, du moins des renseignements que la rédaction sait rendre particulièrement intéressants.

Le *Matin* a publié des articles dans lesquels, ainsi que le disait à juste titre dans son réquisitoire M. le substitut de la République, il y avait d'impardonnables diffamations. Le *Matin* traite M. Duval d'empoisonneur, il raconte les mixtures de Duval, dit

comme quoi Duval mêlait de l'acide sulfurique avec de la violette, du tannin et de l'acide tartrique... mélange singulier, il faut le reconnaître.

Il a ajouté à cela tous les acides de la création pour créer une boisson si abominable que les charbonniers eux-mêmes en étaient, dit-il, incommodés. Ces articles ont provoqué l'envoi, au journal le *Matin*, de correspondances très intéressantes et que ce journal, avec sa loyauté parfaite et son désintéressement bien connu, a reproduites en les commentant quelquefois et avec tant de sympathies que des gens mal informés auraient pu croire que correspondants et destinataire étaient de vieux amis. Dans ces lettres, venant de partout, on remerciait le *Matin* de son admirable campagne, de son indépendance parfaite, car il était connu que M. Duval était un protégé... (on n'a pas dit de qui) contre lequel il était dangereux de formuler des critiques. Le *Matin se* sacrifiait...

. . . .

Le jugement de la presse est chose souvent incertaine et variable.

Qui sait si nous ne pouvions arriver à chiffrer à un prix ferme ce qu'ont payé nos adversaires, ce qu'il nous eût suffi de payer nous-mêmes pour qu'au lieu d'être attaqués nous soyons portés au pinacle ?

Duval était, paraît-il, unique dans son genre. Avec lui, la fraude sur les vins disparut à jamais, sinon de la surface du territoire, du moins de la première page du *Matin*. On dit, il est vrai, que la sixième fut moins heureuse, et que, parmi de très respectables annonces, les plus innommables piquettes trouvèrent désormais un asile sacré.

Au sort de Duval, tous les empoisonneurs avaient compris ce qu'il leur restait à faire.

LE NETTOYAGE DU LAIT

Campagne de réclame menée contre des laitiers anonymes qui, disait-on, avaient plus coutume de traire leur lait aux bornes des fontaines qu'aux vaches des étables.

Elle aboutit, comme toutes les campagnes du *Matin*, à un bluff monumental, la fondation de la Ligue de la Vie Humaine, au moyen de laquelle M. Bunau-Varilla se proposait de conduire l'humanité à l'âge de Mathusalem.

« Notre campagne, s'écriait-il le 11 janvier 1902, a arraché à la population parisienne un cri de gratitude. »

Contre le syndicat de la falsification et de l'empoisonnement, il faut dresser la Ligue de la défense de la Vie humaine. Contre le groupement des malfaiteurs de tout acabit, il faut dresser le groupement des honnêtes gens de toute classe, depuis les plus fortunés jusqu'aux plus pauvres.

Les « commerçants » que, depuis huit jours, on a pu dénoncer partout sans qu'une voix s'élevât en leur faveur, ont leur caisse, leur police, leur organisation. Il ne tient qu'au public d'avoir à son tour ses chimistes, ses huissiers, ses avarès et ses défenseurs.

Nous proposons de former une ligue immense, la Ligue de la défense de la Vie humaine, dont chacun pourra faire partie, moyennant une somme minime.

Elle se chargera de tout : démarches, procès, enquêtes, sommations. Elle sera la bonne gardienne des tout petits et des tout vieux, elle sera la défenderesse de ce Paris qu'on vole impunément aujourd'hui en l'empoisonnant.

Cette grande œuvre de régénération sociale tint, en effet, le 18 février, des assises solennelles, où furent révélés comme moyens principaux de prolonger l'humanité, la lecture du *Matin* et l'ouverture d'une souscription.

Depuis lors, soit que les laitiers aient perdu le chemin de la fontaine ou l'Humanité le goût de la vieillesse, on n'a plus jamais entendu parler ni de la Ligue, ni même de la souscription.

Quand le *Matin* eut fini de traire dans sa caisse tout le lait de la badauderie publique, il jugea que les tout vieux et les tout petits se débrouilleraient bien tout seuls.

*
* *

Voici ce qu'on lit à propos des campagnes alimentaires du *Matin*, dans le *Bulletin vinicole*, organe officiel des Chambres syndicales de l'alimentation parisienne :

Le journal le *Matin* s'érige en inspecteur de ce que nous buvons et mangeons ; il continuera à observer un jour ce que nous faisons de contraire.

Il y a quelques années, il fit une campagne contre

le lait et les denrées alimentaires en général, qui affola littéralement les consommateurs. Lorsqu'ils furent à point détraqués, le *Matin* ouvrit une souscription dans ses colonnes pour créer, disait-il, des laboratoires d'analyses où le public pourrait se renseigner, la science officielle du laboratoire ayant fait faillite depuis qu'un certain chimiste friand de réclame n'en faisait plus partie.

L'argent afflua, combien ? D'aucuns disent 200 000, d'autres plus ; les lecteurs du *Matin*, ayant peur d'attraper la colique, furent généreux. La *Chambre Syndicale des Epiciers* avait versé 500 francs ; c'est dans l'*Epicerie française* que nous avons vu ce chiffre. Nous ne demandons pas au *Matin*, comme pourraient le faire les épiciers, où est son laboratoire, n'ayant pas souscrit, et pour cause...

La campagne contre les laitiers, violente d'abord, s'éteignit dans un chuchotement ; le *Matin* changea de musique.

Un juge d'instruction, aussi bavard qu'un rédacteur du *Matin*, égara à son profit les notes de l'instruction qu'il faisait contre Duval. Le *Matin* fut alimenté pour un mois : il nous raconta que Duval fabriquait du vin de toute pièce ; il nous parla d'essence de violettes et autres ingrédients ; le vin de Paris fut une mixture innommable ; le clos Picpus produisait plus de vin que le Midi ; Duval avait canalisé la Seine ; à l'audience, les experts déclarèrent que Duval n'ajoutait que de l'eau ; Duval était un vulgaire mouilléur.

Il fait accuser d'incapacité M. Charles Girard qui, depuis 1881, dirige le Laboratoire Municipal, et sous le nez duquel, autrefois, le *Matin* balançait l'encensoir.

LE NETTOYAGE DE LA CÉRUSE

Petite campagne de hausse en faveur de quelques titres familiaux.

Le *Matin* a fait pendant trois ans la guerre à la céruse homicide et l'on put croire qu'il n'était guidé, cette fois, que par le simple amour des travailleurs.

Un détail cependant inquiétait un peu sa clientèle, c'est le souci qu'il apportait non seulement à combattre l'emploi de la céruse, mais encore à imposer à sa place l'usage exclusif du blanc de zinc.

Le 21 février 1906, le *Matin* écrivait, en effet :

Nous avons reçu plusieurs lettres de savants et de chimistes à propos de l'invention d'un Anglais nommé Dapson, qui aurait trouvé un produit de blanc de peinture dans lequel n'entrerait point de céruse.

Ces savants nous mettent en garde contre les prétendus produits, soi-disant inoffensifs, que l'on lance un peu partout depuis quelque temps, afin de lutter contre la meurtrière céruse de plomb ; ils nous déclarent qu'il ne faut point ajouter foi aux affirmations de certaines inventions qui, sous couleur de servir la science et l'humanité, cherchent avant tout à se faire une pubicité commerciale, et ils ajoutent que la plupart du temps, les soi-disants composés inoffensifs sont à base de baryte et contiennent jusqu'à 10 p. 100 de céruse.

Le 25 mars 1906, il insérait de nouveau cette dépêche industrielle :

L'empoisonnement des ouvriers peintres par la céruse n'est pas une légende.

Comme il est *démontré que les sulfures et oxydes de zinc inoffensifs remplacent avantageusement la céruse mortelle...*

Le cours des mines de zinc et notamment les actions de la C[ie] de la « Vieille-Montagne », qui est la plus importante du monde, en éprouvèrent la plus agréable répercussion. Or, la fatalité qui s'acharne sur toutes les œuvres philantropiques de M. Bunau-Varilla veut justement que cette Compagnie soit dirigé par l'un de ses amis les plus intimes, M. Manœuvrier. La vraisemblance n'empêche pas de croire qu'il en est, en outre, l'un des principaux actionnaires.

LE NETTOYAGE DES GOGOS

On peut ajouter aux grands bluffs de ces dernières années :

1° La fête du cheval.

2° La course de la Seine.

3° La course des mouches.

La fête du cheval aux Tuileries, pour laquelle on avait obtenu de donateurs divers 14.075 francs de prix, fut renvoyée, après l'achèvement d'une bruyante réclame, à une date... extrêmement ultérieure. On ne l'a jamais revue.

La Coupe de la Seine, avait été dotée d'une publicité sensationnelle et de prix magnifiques, énumérés de la sorte dans le *Matin* du 6 juin 1906 :

« La coupe de la Seine, réservée à l'épreuve des « racers. Cette œuvre en argent vermeil et cristal « est d'une valeur de 6.000 francs ; l'exécution en « a été confiée à l'un des meilleurs orfèvres de « la rue de la Paix.

« Un vase de Sèvres, offert par M. le Président « de la République.

« Un vase de Sèvres offert par M. le ministre « de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Un « prix offert par M. Thomson, ministre de la « Marine », etc., etc.

La course eut lieu et rassembla sur les rives de la Seine, 300.000 Parisiens candides. Les vainqueurs reçurent bien le vase du Président de la République, le vase du ministre et toutes sortes d'autres vaisselles officielles, mais quant à la Coupe de la Seine — prix du *Matin* — ils furent incapables de la retrouver, malgré le concours et les recherches de tous les huissiers de Paris.

La course des mouches, avec mise à mort du choléra qu'elles engendrent, fut l'occasion d'un beau geste (Varilla fondait un prix de 10.000 fr.).

Elle fut aussi le prétexte de belles manifestations scientifiques où l'on découvrit naturellement que la meilleure manière de tuer les mouches était encore de lire le *Matin*.

Au bout de quelques mois, l'univers apprit que le vainqueur de ce joyeux concours était un monsieur qui n'avait pas dit son nom et qu'on n'avait point revu.

Le lendemain, ce vertueux étranger qui signait « Delenda Musca », nom peu facilement vérifiable au Bottin, écrivit à M. Madeline :

« Je garde l'honneur et je vous laisse l'argent
« pour l'employer au mieux de l'intérêt public et
« de la sécurité nationale...

Il en résulta une conséquence fâcheuse, c'est que dans cette vaste encyclopédie des courses et concours, chacun avait bien vu l'argent de l'Etat, l'argent des contribuables, l'argent des donateurs, mais que nul ne put se vanter d'avoir jamais vu l'argent du *Matin*.

ETC., ETC.

Il en reste :

Les marches nationales Paris-Pékin et Paris-New-York organisées par le *Matin* avec le concours de M. le marquis de Dion pour démontrer :

a) La navigabilité des automobiles.

b) L'éclatante supériorité des voitures italiennes, allemandes et américaines sur les voitures françaises. Ce sont d'ailleurs les concurrents qui payent tous les frais, y compris ceux des envoyés spéciaux et des dépêches. Le retour de

l'Alaska a cependant coûté quelque chose au *Matin* : la perte de son sympathique correspondant M. de Saint-Chaffray, enlevé par les aigles qui le prirent, paraît-il, pour un nouveau Ganymède.

La marche du Crédit Lyonnais, d'abord condamné à disparaître du nombre des grandes banques, parce qu'il avait refusé de faire servir ses succursales de province et l'argent de ses actionnaires à la réclame du *Matin*. Le Crédit Lyonnais qui avait émis pour des centaines de millions de fonds russes se hâta de capituler avec tous les déshonneurs de la guerre, quand il vit M. Bunau-Varilla s'intéresser d'une façon aussi inquiétante que particulière au crédit de l'Empire.

Les Coulisses du nationalisme organisées avec le retentissement que l'on sait, et malgré la résistance acharnée de l'avocat de Mme Syveton, qui disait à sa cliente : « Madame, il vaudrait encore mieux avoir tué votre mari, qu'être défendue par le *Matin*, ce serait moins déshonorant. »

Coulisses d'ailleurs largement mutilées et brusquement arrêtées par l'indomptable frayeur de M. Varilla en présence du nom d'Henri Rochefort et des coups de poing de Julien Caron.

Et d'autres encore, d'autres toujours : Le bluff du *Matin* est plus innombrable que le cœur de Madame de Noailles.

MARCHE DE LA PROSPÉRITÉ NATIONALE

LA VÉRITÉ SUR LE MAROC

Campagne de baisse sur la rente française.

La Bourse n'ayant pas encore inscrit les actions du *Matin* parmi les fonds d'Etat, M. Bunau-Varilla répare cette négligence, en usant de la rente comme de l'armée, de la flotte et du budget.

Le 27 avril 1905, le *Matin* publiait en première page, entre deux filets, sans titre et sous la *forme des communiqués officiels*, cet ultimatum à l'Allemagne.

Les gouvernements de Paris et de Berlin s'expliquent en ce moment sur la question marocaine. Notre diplomatie joue cartes sur table. Cependant, la conversation n'a pas pris, du côté allemand, l'allure confiante et cordiale qu'on était en droit d'attendre. Il semble que l'Allemagne s'essaie à jouer avec nous ce jeu qui consiste à avancer quand on recule, à reculer quand on avance.

Le gouvernement a-t-il quelque arrière pensée ? Qu'il le dise. Quelle que soit sa puissance, l'empereur allemand doit renoncer à l'espoir de nous infliger un échec, même d'amour-propre. N'a-t-il pas vu l'accueil fait par toutes les puissances à sa première manifestation ?

Il a vainement cherché des appuis en Amérique et en Europe, même auprès de ses alliés.

Si l'Allemagne entreprenait de troubler en ce mo-

ment la paix européenne, on peut affirmer hautement qu'elle ne rencontrerait nulle part aucune aide.

Guillaume II manquerait à son passé si, au moment où le conflit, à grand peine localisé en Extrême-Orient, exige de toutes les puissances européennes un redoublement de vigilance, il s'abandonnait à une politique de boutades.

La France, forte de son droit, de son désintéressement, de la clarté de sa politique, de la confiance de toutes les nations, de ses intentions pacifiques, n a rien à redouter.

Elle n'est plus isolée comme en 1870. L'isolement serait, au contraire, du côté de l'Allemagne, qui demeurerait seule de son avis dans le monde entier.

Cette note provoqua le plus vif émoi dans les chancelleries et l'opinion, où elle apparut comme un communiqué réellement officiel du gouvernement français.

Cet émoi ne se calma qu'au bout de vingt-quatre heures et après un démenti catégorique du ministère des Affaires étrangères.

La note tendancieuse avait été écrite de la main de M. Bunau-Varilla et envoyée par lui au secrétariat général du *Matin* pour être mise en français.

Le 27, dès trois heures de l'après-midi, et du département de l'Indre, où il était en villégiature, il téléphonait au même secrétariat pour s'enquérir de la répercussion de la note sur la Bourse

Cette répercussion fut la suivante. La rente cotait

Avant la note.	26 avril	99,40
Après la note.	27 avril	99,05
—	28 avril	98,75
Après le démenti.	29 avril	99,05
—	30 avril	99,15

Soit une baisse de soixante-cinq centimes et la possibilité pour les spéculateurs dans le secret, de faire en quelques heures une râfle d'un million.

C'est ce que le *Matin* appela depuis lors : « La vérité sur l'affaire du Maroc ».

L'IMPOT SUR LE REVENU

Nouvelle campagne de spéculation sur la rente.

Le 6 novembre 1907, le *Matin* imprimait en première page et en vedette :

La *Lanterne* de ce matin publie l'intéressante information que voici :

Si nos renseignements sont exacts, et nous avons tout lieu de croire qu'ils le sont, M. Caillaux a l'intention d'apporter de profondes modifications à son projet.

Cest ainsi notamment qu'il renoncerait à imposer la rente française et à exiger une déclaration des commerçants. D'autre part, il changerait notablement le système qu'il avait proposé pour les valeurs

étrangères et remanierait complètement les cédules foncières.

C'est, on le voit, un véritable projet nouveau qui sera bientôt soumis à l'examen de la Commission des réformes fiscales.

Cette heureuse nouvelle amena à l'ouverture de la Bourse du même jour, une hausse très importante sur la rente, et les spéculateurs qui avaient acheté la veille purent revendre à gros bénéfice.

Le démenti de M. Caillaux connu quelques heures après, fit de nouveau fléchir les cours.

Devant l'unanimité des protestations, le Conseil des ministres décida des poursuites contre la *Lanterne*, mais il dut aussitôt renoncer à ce projet téméraire. Il était, en effet, démontré que c'était M. Bunau-Varilla qui avait envoyé à ce journal la note suspecte. Celui-ci l'inséra avec tout le respect qu'on doit à d'aussi nobles origines, et l'expéditeur la reprit pour l'organisation de son coup de Bourse.

C'est ce que le *Matin* appelait dans sa longue campagne contre l'impôt sur le revenu : « La défense des classes moyennes contre l'empiètement de la démagogie ».

APOTHEOSE

LA CHARTREUSE

La plus belle de toutes les affaires du *Matin* et cependant la plus discrète, la seule dont il n'ait pas encore vanté au public admiratif la splendeur humanitaire.

Ayant rendu au ministère Combes quelques petits services, notamment dans la guerre aux moines, M. Bunau-Varilla, qui prend d'ordinaire sans demander, demanda, par exception, qu'on lui fît son petit cadeau.

Le gouvernement, qui le sait homme de bon goût, lui donna quelques moinillons pour hors-d'œuvre, et pour dessert, ce morceau de roi : les Chartreux.

M. Henri Lecouturier, beau-frère de M. Bunau-Varilla fut, en effet, nommé liquidateur de la congrégation.

Il la liquida si bien qu'il finit par vendre 500 000 francs la célèbre marque estimée jadis 50 millions, mais tout ne fut pas perdu, puisqu'il la vendit heureusement à une société où se trouvaient comme par hasard réunis M. Henri Poidatz, M. Alfred Poidatz et tous les plus sympathiques associés du directeur du *Matin*.

La vieille liqueur des moines est aujourd'hui

une liqueur de famille, fabriquée par le *Matin* et ses amis. De récents débats devant la Cour de Grenoble ont même prouvé qu'ils la fabriquaient parfois à Bercy, avec des alcools de rebut à trente centimes le litre.

Sur le dossier de cette liquidation mémorable, M. Caillaux a écrit de sa propre main : « Les seules suites à donner à cette affaire paraissent être des suites correctionnelles. »

Caillaux est un ingrat. Les quelques avances faites à Panama, les quelques acomptes marquant chacun des jours d'une glorieuse carrière n'ont pas supprimé nos charges de gratitude nationale.

En offrant à Maurice Bunau-Varilla, ministre du bien public, la marque de la Chartreuse, M. Henri Lecouturier paye les dettes de la France !

JEANNE WEBER

Quand M. Varilla eut tout fait pour le développement du patriotisme, de l'hygiène et de la prospérité publique en France, il songea à des œuvres plus vastes et plus humaines, à la fécondation par le *Matin* du patrimoine universel.

Pour la morale, il fit d'abord rédiger de nombreux articles où il apparut avec évidence que toutes les petites annonces parues dans les autres journaux étaient essentiellement pornographiques.

Seules, ses clientes hebdomadaires Zénita, Ro-

sita, Clara, Mlle Débora qui « fait tout par les cheveux » et Georgia qui fait le reste « avec des épingles » étaient dignes de porter la médaille du *Matin* sur leurs corsages virginaux.

Il fit ensuite écrire par Zénaïde Fleuriot de la Bruyère, promu à la direction de la bibliothèque rose toutes sortes de contes moraux : *Les Mémoires de la Merelli, Les Mémoires de Marie Audot, Les mémoires de Ménesclou* et *Les Mémoires de l'abbé Delarue*, où l'on assistait entre autres spectacles édifiants, au viol d'une religieuse par un curé dans l'eucharistique odeur des casseroles et des torchons.

Cependant, sa grande âme restait inassouvie d'idéal. Un détestable concurrent *Le Journal* avait fait reconnaître l'innocence de quelques forçats notoires.

Pour couronner sa carrière et effacer de la mémoire des hommes ce geste médiocre, il lui fallait un coup grandiose et prodigieux. Or, la Toison d'Or était reconquise, le Tombeau du Christ également, Latude était libre et Calas réhabilité

---

1. Cette poutre échappée à la vigilance du *Matin* démontre qu'il ne faut pas toujours chercher des pailles dans les petites annonces d'autrui :

« Wanted a thoroughly good valet, a bugger preferred, apply.

« T. B. 156, avenue Victor-Hugo. »

(*Matin*. Pet. ann., 10 avr. 1902.)

Il délivra Jeanne Weber !

Des magistrats féroces et des experts ignares prétendant que la grande martyre n'était qu'une dangereuse maniaque, voulurent d'abord résister à son chevaleresque ultimatum, mais le sire de Poidebard les couvrit en son nom d'une telle abondance de feux grégeois qu'ils en furent irrémédiablement anéantis.

Ecoutez plutôt les notes de bataille et le bulletin de victoire :

Aigri, névrosé, déséquilibré par trente années d'exercice, en le même grade, au même poste, de la fonction la plus déprimante qui soit, celle de taxer ses semblables de vertu ou de crime, tel est le juge d'instruction Belleau, tel est le vieil oiseau malade qui étreint dans ses serres l'innocence de Jeanne.

Mais ce que le *Matin* veut, Dieu le veut. Varilla a vaincu l'oiseau et Jeanne lui est rendue Le *Matin* déborde d'allégresse :

Là où, dans d'analogues circonstances, il avait fallu de longues années à Voltaire pour réhabiliter Calas, et, plus récemment encore, de longs mois de fièvre, de révolte, presque de révolution, pour délivrer un innocent, quatre mois ont suffi à un grand organe comme le *Matin* pour faire rendre justice à Jeanne Weber et la ramener à la vie libre.

Dans cette lutte autour de la vérité, autour d'une malheureuse créature humaine frappée par la fata-

lité, il y a eu forcément des vainqueurs et des vaincus.

Les vaincus (que la paix soit sur leurs restes !) les vaincus, outre le juge Belleau, condamné moral sur qui s'abattra bientôt la sanction administrative, les vaincus sont surtout ces malheureux experts châteauroussins, dont le sort, désormais, nous apparaît bien triste et dépourvu des grâces les plus humbles de la vie. Car qui donc, aujourd'hui, dans la région berrichonne, oserait confier le soin de sa santé à ces majestueux ignorants ?...

Le vieux M. Belleau aura tout loisir, en attendant la mise à la retraite imminente, de retourner à ses séniles et ridicules aventures de vieux marcheur, que tout Châteauroux connaît et dont tout Châteauroux se gausse.

Tandis que le juge et les experts suivaient ainsi leur sombre route, Jeanne revenait en triomphe dans les automobiles du *Matin*. Elle témoigna à son rédempteur une gratitude touchante et simple. Elle lui signa d'abord un certificat pour servir au procès Charles Humbert et s'en fut ensuite lui étrangler un petit garçon dans la Meuse.

merci au Matin

Jeanne Weber

Paris, 7 janvier 1908

CONCLUSION

De cette énumération trop brève, à mon goût, des grands gestes du *Matin* à travers notre histoire et nos poches, ressort une conclusion équitable.

C'est que, par la vitesse acquise du bluff et de la mystification, le *Matin* reste encore une des maisons de commerce importantes de la place parisienne, mais qu'il ne faut accepter sa marchandise que sous le bénéfice du plus scrupuleux inventaire.

Des ouvriers intelligents façonnent encore pour lui des spécialités ingénieuses. Quand il vous offre des informations, des dépêches, des annonces, achetez-les au grand jour comme vos chaussures et vos chapeaux, mais dès qu'il les enveloppe de papiers hygiéniques et moralisateurs, prenez garde à vous, la marchandise est gâtée.

Et si, par surcroît, il entonne à votre approche, l'apologie de l'abnégation, l'hymne à la vertu, le chant du soldat, la *Marseillaise*, cachez votre portefeuille, Varilla va passer !

Varilla, figure étrange, qui plonge en vain sous les basques des Madeline, et que la vérité brutale ramène éternellement au grand jour !

Varilla, qu'on voudrait croire fou par décence, et qui n'est, au fond, que l'incarnation naturelle

de toutes les tares, de tous les culots, de toutes les convoitises de notre époque, la prodigieuse résultante de l'imbécillité contemporaine !

En le voyant campé dans sa forme définitive entre le Panama et le Congo, Jeanne Weber et la Merelli, le psychologue de l'avenir se demandera sans doute si ce n'est pas une légende et s'il fut un temps où ce fantoche put gouverner l'Etat, commander aux ministres, télégraphier au tsar, gourmander Rockfeller et écrire au Président de la République française ces insanités douloureuses :

« Je viens d'apprendre quels sont vos mérites.
« La voix unanime de vos concitoyens vous a
« désigné à mon choix. Aussi, en témoignage de
« l'estime que vous m'avez inspirée, je vous
« décerne aujourd'hui la médaille d'honneur du
« *Matin.* »

Ceux qui auront pu saisir dans cette étude le dessous de son œuvre et le secret de son âme, ne seront pas tourmentés comme leurs neveux par le doute et l'invraisemblance.

S'il n'existe plus guère, il n'a hélas ! que trop existé, Varilla, l'empereur redoutable et bouffon qui s'assit sur trois trônes, et se balança entre deux régimes : le régime hydrothérapique et le régime cellulaire !

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE.

I. **La Chanson du Roi** 1

II. **La Plainte du Ministre** 33

MONSIEUR CHAUMIÉ.

LA CHASTE SUZANNE 84

III. **La Complainte de l'Absinthe** 93

LA TENTATION DU RÉDEMPTEUR

IL COMMENCE SA MISSION 95

IL TOMBE POUR LA PREMIÈRE FOIS 100

L'IMMOLATION. 102

IV. **Thérèse n'a pas chanté** 113

AFFAIRE HUMBERT.

V. **Ainsi parlait Bunau...** 119

APOLOGIE DU *MATIN*.

VI. **Toute la Lyre** 131

MARCHE DES SOUSCRIPTEURS.

THÉATRE LYRIQUE 133

TRANSSAHARIEN 137

CHARCOT. 142

PANAMA 144

Pages.
MARCHES NATIONALES ET PATRIOTIQUES 150
MARCHE DE L'ARMÉE.
COURSE DES CANOTS 154
CONCOURS DES BALLONS 156
MARCHES PHILANTHROPIQUES 160
FÊTE DES ÉCOLES.
BANQUET DE LA MUTUALITÉ 162
MARCHES HYGIÉNIQUES 165
LA TOILETTE DU PROCUREUR.
LE NETTOYAGE DES POSTES 167
LE NETTOYAGE DES COLONIES 170
LE NETTOYAGE DU LABORATOIRE 172
LE NETTOYAGE DU VIN 174
LE NETTOYAGE DU LAIT 176
LE NETTOYAGE DE LA CÉRUSE 179
LE NETTOYAGE DES GOGOS 180
ETC., ETC. 182
MARCHE DE LA PROSPÉRITÉ NATIONALE. 184
LA VÉRITÉ SUR LE MAROC.
L'IMPÔT SUR LE REVENU 186
APOTHÉOSE 188
LA CHARTREUSE.
JEANNE WEBER 189
CONCLUSION 193

Paris. — Imp. PAUWELS, 18, rue de Belleville.

